Le Quotidien

MEMBRE DE LA COOPÉRATIVE NATIONALE DE L'INFORMATION INDÉPENDANTE

MARDI
7 JANVIER
2020

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN, 47e ANNÉE, N° 67 | DÉPÔT 1,31 $ + TAXES

lequotidien.com

6 28867 00001 0

PHOTO COURTOISIE, DIARIO DE YUCATAN

TROIS ALMATOIS BLESSÉS AU MEXIQUE

PAGE 3

PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

BLACKBURN

Ramassez vos cabanes à pêche

PAGE 8

Les médaillés d'or Raphaël Lavoie et Dawson Mercer confirmés; le défenseur Karl Boudrias s'ajoute

Les Sags concluent la période des transactions avec un message clair: ils jouent le tout pour le tout

PAGES 34 ET 35

L'histoire se répète Au gros bleuet

Les terres privées endommagées par des motoneigistes

PAGE 4

DÉPANNEUR SAUVÉ

Mère, fils et tante achètent « le poumon du village » de Lamarche, fermé depuis septembre, assurant le retour de ce service de proximité PAGE 5

PHOTO LE QUOTIDIEN, ANNIE-CLAUDE BRISSON

DE RETOUR CE SOIR

ICI TÉLÉ

ET SUR ICI TOU.TV

0021424

MEXIQUE

Trois Almatois blessés dans un grave accident

STÉPHANE BOUCHARD
sbouchard@lequotidien.com

Trois membres d'une famille résidant à Alma ont été impliquées dans un grave accident pendant leurs vacances au Mexique, samedi. L'accident aurait fait un mort et une quinzaine blessés. Le père de cette famille almatoise est parmi les personnes qui ont été blessées le plus grièvement, mais on ne craint plus pour sa vie.

Selon le compte-rendu des médias locaux, l'accident s'est produit au retour d'une expédition touristique, près de Playa del Carmen. Une voiture sport qui roulait à grande vitesse et dans laquelle se trouvaient deux touristes a embouti le minibus qui transportait une vingtaine de passagers.

Sous la force de l'impact, les deux conducteurs ont perdu le contrôle de leur véhicule et ont quitté la route. Les photos publiées dans les journaux mexicains montrent le minibus qui s'est immobilisé dans la forêt après avoir fait des tonneaux.

Le Quotidien a pu s'entretenir avec Martin Tremblay, lundi. Sa sœur, son beau-frère et son neveu ont tous été blessés à différents degrés dans cet accident.

Selon M. Tremblay, c'est l'état de santé de son beau-frère, Dario Tremblay, qui a causé le plus d'inquiétudes.

« Il était considéré comme critique, mais il est maintenant hors de danger. Il a quand même plusieurs fractures à la cage thoracique, un poumon affaissé et une hémorragie thoracique ainsi qu'au cerveau », explique-t-il.

« Il était considéré comme critique, mais il est maintenant hors de danger. Il a quand même plusieurs fractures à la cage thoracique, un poumon affaissé et une hémorragie thoracique ainsi qu'au cerveau. »

— Martin Tremblay

Les deux autres membres de la famille, même si leur vie n'a jamais été en danger, ont aussi subi des blessures importantes. La sœur de Martin Tremblay se trouvait toujours sur la table d'opération au moment d'écrire ces lignes.

« Ma sœur à une vertèbre fracassée, mais ils lui ont posé une plaque de métal et l'opère [lundi] pour des fragments d'os près de la colonne. Elle ressent ses jambes par contre, ce qui est bon signe. Mon neveu a la clavicule cassée », raconte-t-il, au sujet de l'état de santé des membres de sa famille.

Martin Tremblay aimerait aller au chevet de sa sœur et de son beau-frère dans les prochains jours.

Les blessés ont été aidés par des passants. — PHOTO COURTOISIE, DIARIO DE YUCATAN

Le minibus a fait des tonneaux après la collision. — PHOTO COURTOISIE, DIARIO DE YUCATAN

PHOTOS COURTOISIE, DIARIO DE YUCATAN

0027822

Sa bleuetière encore endommagée

Des motoneigistes s'amusent sur le terrain de l'entreprise Au gros bleuet et causent des torts aux plants

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

Le début de la saison de motoneige a une fois de plus été marqué par des dommages dans une bleuetière du Saguenay, alors que certains adeptes choisissent ses vastes espaces pour faire des courses ou tout simplement pour pousser la machine à fond.

Le propriétaire de l'entreprise Au gros bleuet de Saint-David-de-Falardeau, Paul-Eugène Grenon, a de nouveau constaté que plusieurs motoneigistes avaient décidé de quitter le sentier balisé pour utiliser sa bleuetière comme piste de course. Chaque début d'hiver, Paul-Eugène Grenon constate, impuissant, les dommages sur sa propriété.

« Les motoneigistes qui agissent de la sorte ne comprennent pas que le passage cause des dommages irréversibles aux plants. Le bleuet a besoin d'une couche de neige d'isolation puisque le bourgeon pousse en automne pour éclore aux printemps en fleurs », explique le propriétaire de la bleuetière.

Lorsque les motoneiges circulent, elles compriment la neige et lui font perdre ses propriétés isolantes. Le gel peut ainsi descendre beaucoup plus profond et provoquer la mort des bourgeons. Dans certains cas, les extrémités des plants sont tout simplement cassées.

« Nous acceptons une certaine perte en autorisant un corridor sur nos terres pour le passage du sentier du Club Caribou-Conscrits. Les bénévoles du club ont fait un très bon travail pour baliser la piste. Ceux qui sortent du sentier le font en connaissance de cause. Ils voient beaucoup d'espace et veulent en profiter », reprend le producteur de bleuets.

Chaque printemps, lorsque la neige fond et que les bleuets sont en fleurs, il est possible de bien distinguer les tracés des motoneigistes. « On observe facilement la largeur de la chenille ainsi que les deux patins. »

Le producteur n'a jamais fait l'évaluation des pertes financières associées à ces escapades de motoneigistes. Il est beaucoup plus préoccupé par le respect de la propriété privée et le travail réalisé depuis de nombreuses années pour l'entretien et l'amélioration de la bleuetière. « Les motoneiges ne sont plus ce qu'elles étaient, poursuit-il. Les chenilles sont munies de crampons très longs. Il arrive que l'on trouve des endroits où il y a des plants tout simplement arrachés avec des bris au système d'irrigation. C'est décevant. »

« Il arrive que l'on trouve des endroits où il y a des plants tout simplement arrachés avec des bris au système d'irrigation. C'est décevant. »

— Paul-Eugène Grenon

Paul-Eugène Grenon n'aime pas utiliser les menaces contre les motoneigistes puisque la très grande majorité respecte les sentiers et la propriété privée. Il considère toutefois que sa bonne collaboration a un prix chaque année, avec des dommages à sa bleuetière, alors qu'il n'a aucune obligation de signer les ententes autorisant le passage du sentier. Il comprend, de plus, qu'il est impossible d'installer des clôtures le long des sentiers.

Chaque début de saison, Paul-Eugène Grenon constate que certains motoneigistes utilisent sa bleuetière comme piste de course. Ces escapades causent des problèmes qui se traduiront par des pertes de production pour la prochaine saison. — PHOTOS LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

Paul-Eugène Grenon est le propriétaire de l'entreprise Au gros bleuet, de Saint-David-de-Falardeau. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion ?
redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/LeQuotidienProgres

RÉDACTION
Saguenay 418 690-8800
Alma 418 668-0920
Télécopieur 418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi : 7h00 - 16h30
Samedi 7h00 - 12h
Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur : 690-8824
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur 418 690-8360
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

SOMMAIRE

arts	20
bandes dessinées	25
détente	24
décès	27
économie & bourse	23
horoscope	25
météo	26
petites annonces	26
télévision	25
sports	28

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1.
Le Quotidien est imprimé aux presses de TC Transcontinental de Québec. **Merci de recycler ce journal.**

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

DERECHEF, *adverbe*

Définition – [VIEUX] ou [SOUTENU] Une seconde fois ; de nouveau.
Tenter, échouer derechef.

Étymologie – De *de* et *re-* et *chef*, du latin *caput*, 'tête'.

Synonymes – de nouveau, encore une fois.

Soignez votre langue
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

0012009

FERMÉ DEPUIS SEPTEMBRE

Le Groupe Baribeau achète le dépanneur de Lamarche

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

Les citoyens de Lamarche et les nombreux villégiateurs du secteur auront de nouveau accès, au cours des prochains jours, au dépanneur station-service. Le Groupe Baribeau, composé de trois personnes, est à l'origine de la réouverture du seul commerce du genre dans la municipalité, lequel avait fermé ses portes en septembre. L'ouverture du dépanneur, qui devrait permettre l'embauche de trois à quatre personnes, est prévue à la mi-janvier.

C'est pour son fils et la population de Lamarche que Nicole Baribeau s'est lancée dans le projet en compagnie de son fils, Alexis Larouche, et de sa sœur, France Baribeau.

« Le dépanneur, c'était le poumon du village. »

— Nicole Baribeau

Celle qui réside au lac Rémi assure avoir vécu une réelle tristesse en apprenant la fermeture du commerce. « Je vis à Lamarche depuis cinq ans. Je suis tombée en amour avec Lamarche. Quand j'ai vu la nouvelle, je me suis dit que ça n'avait pas de sens. Le dépanneur, c'était le poumon du village. Je me disais que si j'avais l'énergie et le temps, je me lancerais », raconte Nicole Baribeau.

Ses paroles ne sont pas passées sous silence, mais ont plutôt fait germer une idée auprès de son fils. Quelques jours plus tard, Alexis Larouche a demandé l'appui de sa mère afin de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale.

Initialement, Nicole Baribeau, qui est également propriétaire d'une résidence intermédiaire en santé mentale en compagnie de sa sœur, ne devait que fournir une mince aide financière à son fils. Les choses ont évolué et c'est finalement le Groupe Baribeau qui s'est porté acquéreur du commerce au début du mois de décembre, un achat qui s'est fait dans le cadre d'un processus de faillite.

Les trois actionnaires, unis par les liens de la famille, occuperont des rôles différents. Alexis Larouche chapeautera les opérations quotidiennes du commerce alors que sa mère sera responsable du volet financier.

Les premiers pas comme entrepreneur rimeront, pour Alexis Larouche, avec un déménagement dans la localité de moins de 500 âmes. Si tout se déroule comme prévu, il devrait devenir l'unique propriétaire du dépanneur dans cinq ans.

M. Larouche, qui s'était buté à des portes fermées en septembre dernier, est convaincu du potentiel du commerce.

Il a souvenir d'avoir toujours vu de nombreux clients lors de chacune de ses visites.

Malgré cela, les nouveaux propriétaires restent réalistes quant au défi qui les attend. Ils ne s'en cachent pas.

L'implication de la population est indissociable au succès du commerce. « Partout où on va, on reçoit des appuis. Les gens veulent leur dépanneur et leur essence. Si les gens ne participent pas, ce sera eux, les pires », souligne M^me^ Baribeau, qui se dit consciente du risque financier.

Les prochaines journées seront plus que chargées pour le trio familial qui travaillera à retoucher le dépanneur.

M^me^ Baribeau, qui cumule les heures dans le bâtiment, tenait à souligner le travail de sa sœur France qui, pendant ce temps, met les bouchées doubles à leur autre entreprise.

Un cocktail se tiendra au cours des prochains jours pour permettre aux partenaires et aux personnes impliquées dans le projet de découvrir le commerce renouvelé.

Le Groupe Baribeau, composé de Nicole Baribeau, Alexis Larouche et France Baribeau (absente sur la photo), a fait l'acquisition du dépanneur de Lamarche. Le commerce, qui comptait une portion station-service, est fermé depuis le mois de septembre. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ANNIE-CLAUDE BRISSON

SAGUENAY

Les grands projets continuent de diviser

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

La réalisation des grands projets tels que le centre multifonctionnel à Chicoutimi et le centre multisport à Jonquière, pimentée par le rejet de la première version du budget municipal, le 18 décembre, continuent de faire des vagues au sein du conseil municipal de Saguenay.

À l'occasion d'une séance extraordinaire du conseil tenue lundi midi, qui n'était qu'une formalité pour l'adoption de règlements budgétaires dont le contenu était déjà connu, les conseillers Michel Thiffault et Jean-Marc Crevier de même que la mairesse Josée Néron ont voulu se montrer rassurants envers la population et les organismes de sports quant au sort réservé à ces projets, répétant qu'ils sont retardés pour des considérations budgétaires, et non annulés.

Michel Thiffault est rassuré par les propos de la mairesse voulant que les projets soient retardés plutôt que d'être annulés. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

La mairesse Josée Néron affirme que le projet d'amphithéâtre peut se concrétiser selon un modèle d'affaires concocté avec la collaboration d'Étienne Jacques. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

À plusieurs reprises, la mairesse a déploré le rejet du budget le 18 décembre, tout en affirmant qu'il s'agissait d'un facteur qui n'a pas aidé à l'avancement des dossiers, en plus de projeter une image négative auprès des investisseurs privés potentiels.

Lors de la parole d'intervention réservée aux élus, la mairesse Néron a réitéré son engagement envers les deux projets, tout en s'engageant à les réaliser. Le projet de centre multifonctionnel ou d'amphithéâtre, en particulier, pourrait se réaliser en fonction d'un nouveau modèle d'affaires intéressant qui devait être présenté à la population par Étienne Jacques, nommé par la mairesse dans ce dossier. « Les gens vont comprendre ce qu'est le modèle d'affaires. Il y a moyen d'interpeller les milieux d'affaires, tout en allant chercher le maximum de subventions. Il y a des gens d'affaires qui comprennent qu'ils ont des défis de communauté à relever, » déclare-t-elle.

Sur la question de la consultation à réaliser sur les deux projets, M^me^ Néron estime que le travail a été réalisé et que les deux projets seront assujettis à l'ouverture des registres dans chaque arrondissement puisqu'ils feront l'objet de règlements d'emprunt de plus de 10 M$. « La Ville, c'est des chiffres, mais aussi, il faut s'assurer que l'on répond aux besoins sociaux et communautaires de la population. Il faut être au rendez-vous. Il y a des projets où on ne demandera pas l'autofinancement, mais d'autres où on va mettre la barre haute », a-t-elle déclaré.

M^me^ Néron souhaite que les élus travaillent ensemble pour faire avancer les projets de la ville, et non contre un arrondissement ou l'Équipe du renouveau démocratique (ERD), puisque l'enjeu principal n'est pas la dette, mais plutôt la croissance démographique, afin d'attirer de jeunes familles avec des équipements sportifs modernes.

Le conseiller Jean-Marc Crevier croit que le temps est à l'action plutôt que de rappeler le rejet du budget du 18 décembre à répétition. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

JEAN-MARC CREVIER: MULTISPORT D'ABORD

Pour le conseiller du district 6, Jean-Marc Crevier, la seule question qu'il faut se poser est de savoir quel projet il faut d'abord prioriser. Selon lui, le seul projet faisant l'unanimité au sein du conseil municipal et de la population de Saguenay, en plus d'avoir bénéficié d'une subvention annoncée de 7,5 M$, est celui du centre multisport.

M. Crevier rejette du revers de la main les arguments de la mairesse Néron au sujet du rejet du budget municipal, en affirmant que l'objectif était de provoquer une prise de conscience collective. Selon lui, il est évident que Saguenay ne pourra pas réaliser les projets de centre multisport et d'amphithéâtre en même temps sans provoquer un choc sur le compte de taxes des contribuables. « Si on dit aux gens que le centre multisport va coûter 15 $ par année pendant 25 ans sur le compte de taxes, on touche un paquet de monde. Je ne travaille pas pour ma paroisse, mais pour Saguenay. Je souhaite que les deux projets se réalisent. Michel Potvin a dit que l'amphithéâtre va se faire à coût nul. Y a-t-il du monde qui va croire ça ? »

Le conseiller a indiqué qu'au cours des derniers jours, la direction du Club de soccer de Jonquière a proposé des solutions afin d'aider au financement des installations, ce qui constitue une solution à l'exemple de ce qu'a réalisé l'organisation du Patro de Jonquière en amassant 1 M$ dans le milieu.

Il a conclu que le temps est à l'action plutôt que de se faire reprocher constamment le rejet du budget du 18 décembre.

MICHEL THIFFAULT RASSURÉ

Le conseiller Michel Thiffault s'est dit rassuré par les propos tenus par la mairesse voulant que les deux projets soient simplement retardés et non annulés pour tenir compte de la capacité de payer des contribuables. Selon lui, les élus se doivent d'être prudents dans les hausses de taxes puisqu'aucun contribuable ne touche les mêmes revenus.

Après avoir constaté l'inquiétude des organisations œuvrant dans le soccer, entre autres, M. Thiffault croit que les élus de chaque arrondissement ont tendance à aller vite dans l'annonce de nouveaux projets. « Les questions qu'il faut se poser avant d'annoncer un projet, c'est "Quand ? " et "A-t-on l'argent pour le faire ? ". Il faut travailler en équipe pour prendre la meilleure décision et ne pas perdre notre subvention. »

Tout comme son collègue Crevier, M. Thiffault croit que le centre multisport répond à un besoin important de la population, citant l'exemple des installations aménagées à Alma qui, selon lui, sont déjà fortement fréquentées.

Il refuse de se prononcer sur un calendrier de réalisation des différents projets et de dire lequel devrait être priorisé.

Parmi les autres sujets abordés, la mairesse a réitéré que les élus devront subir une perte de revenus d'environ 5000 $ découlant du fait que Québec n'a pas mis en application les mesures fiscales annoncées pour l'imposition des allocations de dépenses.

Nouveau millionnaire recherché à Alma

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Le Saguenay–Lac-Saint-Jean compte un nouveau millionnaire. Loto-Québec est à la recherche d'une personne qui a acheté un billet gagnant de la Lotto 6/49 du samedi 4 janvier à Alma.

Le billet a une valeur d'un million de dollars.

« On confirme qu'un lot d'un million a été remporté par le détenteur d'un billet acheté à Alma. Pour l'instant, on ne peut dire à quel endroit il a été acheté. Ça fera partie des questions posées au gagnant », confirme Renaud Dugas, porte-parole de Loto-Québec.

« C'est assez frais. Habituellement, en deux semaines, les gens se manifestent. On va souhaiter qu'on trouve le gagnant en peu de temps. »

— Renaud Dugas

Les bureaux de Loto Québec ouvraient lundi matin. « C'est assez frais. Habituellement, en deux semaines, les gens se manifestent. On va souhaiter qu'on trouve le gagnant en peu de temps », conclut-il.

ARCHIVES LA PRESSE

Un voleur secouru par des pompiers à Dolbeau-Mistassini

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Un homme de 30 ans qui fuyait les policiers a finalement dû être secouru par les pompiers, dans la nuit de dimanche à lundi, à Dolbeau-Mistassini.

Vers 2 h, les policiers de la MRC de Maria-Chapdelaine ont intercepté un véhicule afin de procéder aux vérifications d'usage dans le secteur de la rue Touzin.

L'homme, qui était au volant, a pris la fuite à pied. Il aurait glissé et se serait retrouvé en bordure de la rivière Mistassini. L'individu est parvenu à traverser la rivière même si le couvert de glace était mince.

« Une fois sur l'autre rive, il s'est retrouvé en mauvaise posture et il a dû être secouru par les pompiers », affirme Louis-Philippe Bibeau, porte-parole de la Sûreté du Québec, dans un communiqué.

L'individu, qui souffrait d'hypothermie, a été transporté au centre hospitalier. Il a été arrêté et devait comparaître en après-midi, lundi. Il devrait faire face à des accusations de vol de véhicule, de fuite et de bris de condition.

ÉQUIPE LAVOIE²
UN CHOIX D'EXCELLENCE

viacapitale SLSJ HL INC.

HÉLÈNE LAVOIE
FRI, DA
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ
418 693-4293

JACQUES LAVOIE
COURTIER IMMOBILIER
418 557-4293

LOUIS BRODEUR
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
418 590-3422

MARYLÈNE BOIVIN
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL BILINGUE
418 944-9533

www.lavoieaucarre.com

CHICOUTIMI

275, Letondal
21774252

CHICOUTIMI

CONDO
407 - 1915, des Hiboux
23907888

CHICOUTIMI

751 Ch. du Littoral
19353601

CHICOUTIMI

472, Marcel-Portal
14751496

CHICOUTIMI

1639, du Portage
23756694

CHICOUTIMI

928, des Raffineurs
16140560

CHICOUTIMI

CONDO
316 - 1950, des Roitelets
10184036

CHICOUTIMI

87, Ste-Monique
9966600

CHICOUTIMI

DUPLEX
875-877, St-Paul
16607833

CHICOUTIMI
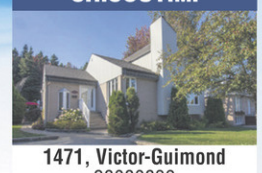
1471, Victor-Guimond
28080839

CHICOUTIMI-NORD

155, de la Forêt-Noire
15604614

CHICOUTIMI-NORD

28, de la Paix
28380288

JONQUIÈRE

CONDO
403-2077, Boul. René-Lévesque
22358821

JONQUIÈRE

JUMELÉ
2003, Powell
27744814

LATERRIÈRE

JUMELÉ
1061, du Boulevard
24126334

LATERRIÈRE

BORD DE L'EAU
3458. Ch. du Portage-des-Roches S.
10412771

LA BAIE

1 HECTARE
3223, Ch. du Plateau N.
16232064

ALMA

BORD DE L'EAU
7220, Ch. de l'Anse
11059849

SAINT-DAVID-DE-FALARDEAU

VALINOUËT
100, de Courmayeur
15739697

SAINT-DAVID-DE-FALARDEAU

BORD DE L'EAU
76, 2e ch. du Bras-du-Nord
27650360

SAINT-DAVID-DE-FALARDEAU

BORD DE L'EAU
738, 12e ch. du Lac-Clair
23359344

SAINT-DAVID-DE-FALARDEAU

BORD DE L'EAU
142, 3e ch. du Lac-Sébastien
13794422

SAINT-FULGENCE

BORD DE L'EAU
150, Route de Tadoussac
13278095

SAINT-FULGENCE

19, Valin
27380937

SAINT-HENRI-DE-TAILLON

ACCÈS PLAGE
2165, Ch. des Petits-Fruits
23083119

0028534

Ramassez vos cabanes à pêche

ROGER BLACKBURN
CHRONIQUE
rblackburn@lequotidien.com

La dérive de quatre cabanes à pêche sur les glaces du Saguenay, le 1er janvier, a été prise très au sérieux par la mairesse de Saguenay, Josée Néron, et les responsables du Service de sécurité incendie de la Ville. « La Garde côtière canadienne a été obligée d'intervenir pour récupérer les cabanes qui flottaient sur des banquises et elle a dû aviser les navires marchands qui naviguaient sur le fjord de réduire leur vitesse pour éviter une collision. Ce n'est pas du tout l'image de sécurité qu'on désire montrer du Saguenay et des activités de pêche blanche à travers la province », a fait valoir la mairesse Josée Néron, lors d'un point de presse, lundi après-midi, aux bureaux de l'arrondissement de La Baie.

À compter de mardi, le Service de police de Saguenay sévira à l'égard des pêcheurs en infraction. « Les amateurs de pêche blanche qui ne respecteront pas la réglementation recevront des avis de la part des policiers et s'ils ne se conforment pas à la loi, ils recevront des infractions et des amendes de 250 $ pour non-respect de la réglementation », a indiqué Carol Girard, directeur du Service de sécurité incendie de Saguenay.

ABRIS TEMPORAIRES SEULEMENT

La réglementation prévoit que les amateurs de pêche blanche peuvent installer des abris temporaires en dehors des villages de cabanes à pêche à leur risque et péril, mais ils doivent ramener leurs installations après la journée de pêche. Quand les amateurs laissent leur cabane à pêche sur les glaces pendant la nuit, le Service de sécurité incendie considère qu'il y a des pêcheurs à l'intérieur et quand ces cabanes dérivent sur les glaces pendant la nuit, tout est mis en œuvre pour secourir les gens présumément à l'intérieur.

« Dans ces situations, on doit mobiliser la Garde côtière canadienne, la Base militaire de Bagotville et les services de protection de la Ville. De plus, le fjord du Saguenay est difficilement accessible en période hivernale et ça devient très périlleux d'organiser des secours. Ça peut même mettre en danger la vie des secouristes et on ne peut pas garantir nos interventions », a insisté Carol Girard.

EN DEHORS DES VILLAGES DE PÊCHE

Généralement, la pêche hivernale sur la baie des Ha ! Ha ! se déroule dans les villages de cabanes à pêche, sous la responsabilité de l'organisme Contact Nature. Dans les villages, l'épaisseur de la glace est surveillée par une firme spécialisée, laquelle indique quand la surface glacée est sécuritaire, soit à l'atteinte d'une épaisseur de glace d'au moins 12 pouces, pour donner accès aux sites de pêche et permettre l'embarquement des cabanes en fonction de leur poids et de leur dimension. Cette activité est bien encadrée et à part quelques irritants concernant les véhicules et les stationnements, les pêcheurs collaborent et l'activité connaît du succès.

Pêches et Océans Canada a annoncé à la mi-décembre que la pêche blanche aux poissons de fond dans le fjord du Saguenay débutera le 11 janvier pour se terminer le 8 mars 2020. Les pêcheurs qui se rendent sur les glaces de La Baie à leur risque et péril en début d'hiver s'y rendent pour pratiquer la pêche à l'éperlan, une espèce qui est permise à l'année dans le fjord (zone de pêche 21).

MORDUS OU IMPRUDENTS ?

Les plus mordus, les passionnés, les impatients et les imprudents, diront certains, poussent un peu leur chance en s'aventurant sur les glaces en dehors des sites de pêche gérés par Contact Nature. Aucune loi n'empêche ces gens de se rendre sur une glace trop mince ou une banquise qui peut être poussée à la dérive par les vents.

Le seul règlement qui existe est celui qui interdit aux pêcheurs de laisser leur abri temporaire ou cabane sur les glaces après leurs activités de pêche. Ils doivent démonter leur équipement et tout ramener sur la terre ferme. C'est ce règlement que la sécurité publique de Saguenay fera respecter à compter de mardi sur les glaces de la Baie.

Des amateurs de pêche présents à la rencontre de presse ont manifesté des inquiétudes en vue de l'ouverture de la saison de pêche aux poissons de fond et l'instabilité des glaces avec les températures douces qui sont annoncées. « Nous allons régler les problèmes un à la fois. Aujourd'hui, nous intervenons pour faire savoir que nous appliquerons la réglementation et nous aviserons en temps et lieu s'il y a d'autres mesures à prendre pour assurer la sécurité de l'activité », a précisé la mairesse Josée Néron, pour rassurer les adeptes présents.

GAGNER OU PERDRE ENSEMBLE

« Dans le dossier de la pêche blanche sur le fjord, le mot d'ordre est "On gagne ensemble ou on perd ensemble", évoque Marc-André Galbrand, de Contact Nature. Si les pêcheurs respectent les règles, évitent les imprudences et collaborent entre eux, c'est une activité qui est vouée à un bel avenir tant pour la population locale, pour les amateurs de pêche que pour l'industrie touristique. »

Certains pêcheurs préfèrent pratiquer leurs activités en dehors des villages de cabanes pour différentes raisons. Certains le font par économie, car à l'extérieur des villages, c'est gratuit. D'autres se rendent sur ces sites de pêche pour défier les morues et autres poissons de fond qui vivent à de grandes profondeurs. Enfin, d'autres préfèrent ces secteurs pour la tranquillité et l'éloignement.

Les amateurs de pêche devront se passer le mot et éviter les caprices de dame Nature. Ils vont aussi devoir ramasser leur cabane à pêche qui traîne sur les glaces en dehors des sites après leurs activités de pêche.

Il ne faut pas oublier que Pêches et Océans Canada peut interdire la pêche aux poissons de fond pour des raisons de sécurité. Si d'autres cabanes dérivent sur les glaces dans les jours à venir, c'est la saison complète de pêche aux poissons de fond qui pourrait être mise en péril. Un pêcheur averti en vaut deux...

Rémi Aubin, de Promotion pêche, Marc-André Galbrand, de Contact Nature, Josée Néron, mairesse de Saguenay, Carol Girard, directeur du Service de sécurité incendie de Saguenay, et Martin Harvey, conseiller municipal de La Baie et responsable du dossier pêche blanche, ont fait le point sur les règles à suivre en matière de pêche blanche à La Baie. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Des adeptes de pêche blanche ont interpellé la Ville de Saguenay sur les risques des glaces instables en début de saison de pêche aux poissons de fond. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Plusieurs fellations forcées alors qu'elle était enfant

Une déclaration spontanée de Richard Forgues se trouve au cœur d'un voir-dire

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

La deuxième présumée victime de Richard Forgues, cet homme accusé d'agressions sexuelles commises sur deux mineures il y a une trentaine d'années, a raconté au tribunal avoir été contrainte à faire de nombreuses fellations à l'individu, alors qu'elle était âgée de 10 à 13 ans. Le procès de Forgues s'est poursuivi au Palais de justice de Chicoutimi, toute la journée lundi, et reprendra le 13 janvier prochain. Le débat autour d'une déclaration spontanée qu'aurait faite Forgues à un enquêteur a occupé les procureurs une bonne partie de la journée.

Le procès de Richard Forgues, originaire de Saint-Honoré, avait débuté le 11 novembre dernier, avec le témoignage de la première présumée victime, une dame aujourd'hui âgée de 38 ans et qui aurait été agressée sexuellement alors qu'elle n'avait que 4 ans. Le procès avait toutefois été ajourné jusqu'au début de l'année 2020, puisque l'avocat de Forgues, Me Jean Petit, pratique surtout dans la région de Québec et qu'il avait d'autres engagements. Initialement, le procès devait durer six heures, mais on prévoit maintenant sept jours.

La seconde présumée victime de Forgues, aujourd'hui âgée de 44 ans, aurait subi les pulsions sexuelles de l'accusé entre 1985 et 1988. Elle avait 10 ans lorsque les premiers gestes auraient été perpétrés. Il s'agirait exclusivement de fellations forcées à l'intérieur d'une voiture, alors qu'elle aidait l'homme à distribuer le journal. Selon la dame, Forgues déboutonnait son pantalon, sortait son sexe et prenait la tête de la présumée victime entre ses mains pour la forcer à lui faire une fellation. La plaignante était une enfant de l'entourage de Forgues. Ce dernier avait entre 23 à 27 ans au moment des gestes allégués. Il est aujourd'hui âgé de 57 ans.

Comme il l'avait fait lors de la première journée du procès, en novembre dernier, le criminaliste Me Jean Petit a voulu démontrer que la mémoire de la plaignante faisait défaut.

Il a d'ailleurs posé de nombreuses questions à la dame, notamment le nombre de journaux livrés, combien le journal coûtait à l'époque et le format exact du *padget* que possédait Forgues. Il a également demandé à la plaignante si elle pouvait dire « quel était le signe distinctif sur la verge de monsieur ». À ces questions, la dame a dit ne pas s'en souvenir, précisant que les événements remontaient à plusieurs années.

UNE DÉCLARATION SPONTANÉE EN VOIR-DIRE

Le ministère public a clos sa preuve avec le témoignage de l'enquêteur de la Sûreté du Québec (SQ), Langis Néron, qui a reçu la première plainte d'agression sexuelle concernant Richard Forgues, le 9 mars 2016. La seconde victime a porté plainte deux jours plus tard. Après avoir mené une enquête durant près d'un an, Langis Néron a communiqué avec Richard Forgues le 9 février 2017 pour lui donner rendez-vous, puisque des allégations d'agressions sexuelles pesaient contre lui. Forgues demeure maintenant à Lévis, d'où la nécessité de prendre rendez-vous initialement.

Lors de cet appel téléphonique, qui a duré quelques minutes, Richard Forgues aurait fait une déclaration incriminante concernant la deuxième présumée victime, dont le nom avait été nommé par l'enquêteur. Il aurait dit avoir fait ça pour se venger du père de l'enfant, qui l'aurait agressé sexuellement lorsqu'il était jeune. Il a ajouté vouloir lui aussi porter plainte, mais le père en question était décédé. L'enquêteur a alors mis fin à la conversation, affirmant qu'ils pourraient discuter de la question quelques jours plus tard, lors de leur rencontre. Mais cette rencontre n'a jamais eu lieu, puisque Forgues a communiqué avec Me Jean Petit, qui a téléphoné à l'enquêteur pour lui dire que son client ne se présenterait pas au rendez-vous.

Cette déclaration spontanée de Richard Forgues a été amenée en cour en tant que voir-dire – un élément de preuve débattu de façon isolée, afin de déterminer s'il pourrait être ajouté à la preuve de la Couronne au procès. L'avocat Jean Petit s'y opposait, affirmant que son client n'a jamais dit ça et que l'enquêteur de la SQ avait mal fait son travail. Il a d'ailleurs longuement questionné l'enquêteur Néron sur cet appel téléphonique, plaidant que l'individu au bout du fil n'était peut-être pas « le bon Richard Forgues » et que l'enquêteur avait « mis cette déclaration dans la bouche de son client ».

Ce long contre-interrogatoire d'une heure et demie a forcé le juge Paul Guimond, de la Cour du Québec, à intervenir, déclarant que Me Petit posait huit fois la même question.

Il faut dire que l'admission d'une déclaration spontanée – qui n'est pas un aveu puisqu'elle n'a pas été faite après une arrestation – en preuve par le juge a des conséquences importantes pour un accusé.

Le voir-dire a été débattu tout l'après-midi de lundi et nous ne saurons que la semaine prochaine si juge Paul Guimond acceptera que le voir-dire soit versé ou non dans le procès.

La preuve de la Couronne étant close, la défense a annoncé qu'elle fera entendre six témoins, de même que l'accusé. Les dates du 13 et 14 février ont également été fixées devant le juge Guimond pour terminer le procès.

Richard Forgues est accusé d'agressions sexuelles qui auraient été commises dans les années 80 sur deux mineures. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

CROQUEZ LA VIE !

Prothèses dentaires avec ou sans implants

Dany Fillion, d.d.
Denturologiste

SANTÉ DENTAIRE IVOIRE
DENTUROLOGISTES

On vous sert comme personne

CHICOUTIMI • JONQUIÈRE • ALMA

CONSULTATION SANS FRAIS NI OBLIGATION

418 541-7032

ivoire.ca

0023691

Caribou : la communauté Saint-Nazaire appuie l'Action boréale

La communauté Saint-Nazaire (Tchitogama) de l'Alliance autochtone du Québec, qui représente les Métis et Indiens hors des réserves, accorde son appui au groupe abitibien Action boréale, qui a été exclu par le gouvernement du Québec des groupes régionaux consultés sur la stratégie du caribou forestier.

« Nous condamnons ce geste pour le moins inapproprié et signalons à notre tour, à l'attention des destinataires de cette missive, que le caribou forestier et montagnard, comme plusieurs autres espèces animales réparties sur l'ensemble des territoires du Québec, est mis en péril de façon inconsidérée par les activités des industriels miniers et forestiers plus spécifiquement », a souligné Richard Harvey, président de cette communauté.

Le gouvernement a pris la décision d'exclure l'Action boréale en raison des positions publiques de cette organisation à l'endroit d'un haut fonctionnaire du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs responsable du projet Caribou.

« Nous sommes d'autant plus consternés de constater que les aspects économiques et les intérêts de puissants lobbys multinationaux aient préséance en ce pays sur la volonté des ayants droit naturels des territoires, donc de ceux qui les habitent, y compris le caribou », reprend le président.

La communauté souhaite la mise en place d'une vaste mobilisation afin d'obliger le gouvernement à mettre en place des mesures qui permettront de protéger le territoire de la prédation industrielle. **LOUIS TREMBLAY**

125 visites dans 33 municipalités

Le député Alexis Brunelle-Duceppe lance son bureau mobile

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

L'équipe du député de Lac-Saint-Jean, Alexis Brunelle-Duceppe, lance son bureau mobile, qui sera à l'origine de 125 visites dans 33 municipalités au cours des six prochains mois. Les rencontres avec la population, prévues aux quatre coins du Lac-Saint-Jean, débuteront dès lundi prochain.

Plutôt que de mettre en place des points de service dans le Haut-du-Lac, qui s'ajouteraient au bureau principal d'Alma, l'équipe bloquiste tente le pari de visiter la population via son bureau mobile.

Tous les bureaux requis pour les visites ont été prêtés par les villes et les municipalités, à l'exception de Dolbeau-Mistassini. Un espace locatif à tarif fixe était la seule option possible, ce qui représente une somme annuelle de quelques centaines de dollars.

« Comme c'est nous qui nous déplaçons, les municipalités étaient d'accord de nous prêter des locaux, souvent à même l'hôtel de ville, car ils constatent que leurs citoyens, les organismes et les élus municipaux vont économiser en n'ayant pas à se déplacer sur de longues distances pour venir nous rencontrer. Nous assumons donc les coûts de déplacement et en retour, les municipalités nous prêtent des locaux. C'est un bel exemple de collaboration. Le but premier du bureau mobile est atteint : la présence partout sur le terrain du député et de son équipe », a expliqué Alexis Brunelle-Duceppe, qui se réjouit d'être en mesure de réaliser ce qui fut, pour lui, une priorité pendant la campagne électorale.

Les plus grandes villes de la circonscription accueilleront des représentants du député de Lac-Saint-Jean à raison d'une demi-journée par semaine, soit le mardi de 9 h à 12 h à l'hôtel de ville de Saint-Félicien, le mercredi de 9 h à 12 h à l'hôtel de ville de Roberval, et le jeudi de 9 h à 12 h au Centre C.-A. Gauthier de Dolbeau-Mistassini.

La planification du bureau mobile prévoit deux visites dans chacune des autres municipalités d'ici le mois de juin. Des dates de visite s'ajouteront pour la communauté de Mashteuiatsh.

Le député Alexis Brunelle-Duceppe assure que les citoyens profiteront de l'horaire flexible du bureau mobile. « Pour moi, c'était si important qu'on a alloué plus de ressources au bureau mobile qu'au bureau permanent, c'est-à-dire qu'on a budgété plus d'argent pour que Martin (Raymond) et Michel (Gauthier) se déplacent que pour louer notre bureau d'Alma », souligne-t-il.

« Comme c'est nous qui nous déplaçons, les municipalités étaient d'accord de nous prêter des locaux, souvent à même l'hôtel de ville, car ils constatent que leurs citoyens, les organismes et les élus municipaux vont économiser en n'ayant pas à se déplacer sur de longues distances pour venir nous rencontrer. »

— Alexis Brunelle-Duceppe

Des visites pourront être ajoutées au calendrier de base en fonction des besoins de la population. La pause estivale sera la parfaite occasion pour améliorer la mécanique de l'initiative. Un deuxième bloc de visites du bureau mobile devrait être dévoilé à temps pour l'automne.

Par ailleurs, le bureau officiel d'Alexis Brunelle-Duceppe, qui est situé au centre-ville d'Alma, est ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

L'équipe du député Alexis Brunelle-Duceppe se déplacera pour rencontrer les citoyens des différentes municipalités de la circonscription de Lac-Saint-Jean. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

JONQUIÈRE : 3664, ST-ALFRED
49 000 $
Maison unifamiliale possédant deux (2) chambres à coucher et une salle de bain. Stationnement situé sur la rue Cartier de la propriété. Idéal pour premier acheteur ou autres.
Centris : 11987611
ST-HONORÉ : 840, DU PARC
154 400 $
Maison modulaire d'une superficie de 1103 pi ca. sur fondation en coffrage isolant avec béton coulé. Très bien situé dans un quartier familial et sécuritaire(rond point). Garage détaché de grandeur 16 X 30 sur dalle de béton coulé, isolé, drain et toilette. Beau grand terrain d'une superficie de 10 568 pi ca. Centris : 20564089
SHIPSHAW : 4380, DES SAULES
154 000 $
SOUS L'ÉVALUATION MUNICIPALE
Maison à étage avec cachet possédant de haut plafond comme autrefois qui pourra accueillir une belle grande famille. Elle possède quatre (4) chambres à coucher et possibilité d'en ajouter au sous-sol. Très bien située dans un quartier familial et tranquille, près d'une école primaire et d'un centre multi-services nouvellement construit. Centris : 26034890
Proprio Direct
Marie-Eve Rathé
Courtier immobilier résidentiel
418 817-4933
marieratte@hotmail.com
0028604

LONGUE PANNE À DOLBEAU-MISTASSINI

Un chargeur percute un poteau électrique

GUILLAUME PÉTRIN
gpetrin@lequotidien.com

Dans la nuit de vendredi à samedi, un chargeur sur roues est entré en collision avec un poteau électrique à Dolbeau-Mistassini, causant une panne de courant de plusieurs heures pour quelques résidants et commerces.

L'accident s'est produit entre le dépanneur Couche-Tard et le restaurant PFK, situés sur la 8e Avenue.

La Sûreté du Québec confirme avoir reçu un appel à 00 h 10 dans la nuit du vendredi au samedi concernant un chargeur qui avait sectionné un poteau électrique. À la suite de l'impact, la machinerie lourde aurait pris en feu.

Du côté de la Ville de Dolbeau-Mistassini, on confirme que le chargeur appartient à une entreprise privée de déneigement.

« Il y a eu un début d'incendie, car des fils électriques ont touché le *loader* (chargeur). Les ambulanciers, qui se trouvaient à proximité, ont d'abord maîtrisé l'incendie en attendant l'arrivée du Service de sécurité d'incendie. La Ville prenait en charge aujourd'hui (lundi) de rétablir l'électricité sur sa ligne de lampadaires. Tous les autres éléments étaient fonctionnels, mais comme il y avait plusieurs transformateurs électriques d'affectés, on a attendu qu'Hydro-Québec ait terminé de faire tout le travail de réparation. »

DES COMMERCES CONTRAINTS DE FERMER

Par ailleurs, certains commerçants ont dû arrêter temporairement leurs services et ainsi voir leurs chiffres d'affaires baisser pendant le week-end.

Ce fut le cas pour le restaurant Rio, lequel est situé sur le boulevard Wallberg.

Une employée confirme que la panne de courant a forcé le restaurant à fermer ses portes autour de 1 h du matin, quelques minutes après la collision.

Le restaurant n'a pu rouvrir de façon normale qu'à 5 h le lendemain matin (dimanche).

L'accident s'est produit entre le dépanneur Couche-Tard et le restaurant PFK, sur la 8e Avenue à Dolbeau-Mistassini. — PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK, ALICIA SIMARD

PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK, ALICIA SIMARD

viacapitale Saguenay Lac St-Jean Agence immobilière

DES COURTIERS qui vous simplifient la vie

viacapitalesaglac.com

Alain DUFOUR 418 818-1983 www.lesdufour.com
Aline DUCHESNE 418 817-2772 duchesnealine@hotmail.com
André BILODEAU 418 695-1240 www.viacapitalevendu.com
Andrée CÔTÉ 418 720-2486 andree.cote1@hotmail.com
André DUBÉ 418 818-6677 www.viacapitalevendu.com
André SIMARD 418 690-6996 www.viacapitalevendu.com
Audrey BOLDUC 418 812-2286 www.viacapitalevendu.com
Bertrand TREMBLAY 418 818-8858 btremblay@videotron.ca
Camil SIMARD 418 818-3523 www.viacapitalevendu.com
Carl DUCASSE 418 540-7976 www.immosaguenay.com
Carol-Ann TREMBLAY 418 590-2446 www.viacapitalevendu.com
Caroline POULIN 418 817-1212 www.viacapitalevendu.com
Chantale TREMBLAY 418 668-9551 chantale9551@gmail.com
Christine BOUCHER 418 550-5356 www.viacapitalevendu.com
Christine DUBÉ 418 812-8111 www.viacapitalevendu.com
Claude POTVIN 418 815-1114 www.viacapitalevendu.com
Daniella TREMBLAY 418 290-3871 www.viacapitalevendu.com
Denis DE CHAMPLAIN 418 718-2111 rldenis@videotron.ca
Denise BLANCHETTE 418 820-6277 www.viacapitalesaglac.com
Denise TRDINA 418 557-5556 www.denisetrdina.com
Éric DUBÉ 418 815-0545 www.viacapitalevendu.com
François GOBEIL 418 290-2490 www.viacapitalesaglac.com
Françoise BOISSONNEAULT 418 591-0384 www.viacapitalesaglac.com
Guy SIMARD 418 550-6561 gsimard@viacapitale.com
Guylaine GAGNON 418 540-4830 guylainegagnon1@gmail.com
Hélène LAVOIE 418 693-4293 www.lavoieaucarre.com
Hélène TALBOT 418 944-1251 www.viacapitalevendu.com
Hélène TURGEON 418 590-1818 www.heleneturgeoncourtier.com
Jacques LAVOIE 418 557-4293 www.lavoieaucarre.com
Jean-François POTVIN 418 550-4848 www.viacapitalevendu.com
Jean-Marc PRINCE 581 574-1245 www.viacapitalesaglac.com
Jean-Philippe CÔTÉ 418 815-4780 jean-philippe.cote@fibreop.ca
Jean-Roch GIRARD 418 818-6484 www.viacapitalesaglac.com
Jérôme CÔTÉ 418 818-2411 www.viacapitalesaglac.com
Josée GAGNON 418 541-0528 www.viacapitalesaglac.com
Kevin POTVIN 418 812-6677 www.viacapitalevendu.com
Langis GAUTHIER 418 487-1144 langisg@digicom.qc.ca
Linda TURGEON 418 540-0575 www.lindaturgeon.com
Lisa-Marie TREMBLAY 418 817-1990 www.viacapitalevendu.com
Lise CÔTÉ 418 820-1741 www.viacapitalesaglac.com
Louis BRODEUR 418 590-3422 www.viacapitalevendu.com
Louise BELLEY 418 820-3198 www.louisebelley.com
Lynda GRAVEL 418 290-3849 lyndagravel@outlook.com
Marc-André DESBIENS 418 817-5333 www.viacapitalevendu.com
Marie-Audrey GIRARD 418 376-4580 marieaudreygirard.com
Marylène BOIVIN 418 944-9533
Michel DUFOUR 418 818-4747 www.lesdufour.com
Michel GAGNON 418 812-5071 www.viacapitalesaglac.com
Michel GIRARD 418 698-9199 www.viacapitalevendu.com
Michelle AUDET 418 812-8811 www.viacapitalevendu.com
Patrick GAUDREAULT 418 590-3100 www.viacapitalevendu.com
Pierre-Olivier SIMARD 418 550-5136 psimard@viacapitale.com
Réjean MARTIN 418 815-2320 www.viacapitalevendu.com
Russell DION 418 671-0402 russell.dion@cgocable.ca
Samuel CHOUINARD 418 376-4810 www.viacapitalevendu.com
Sara CORMIER 418 817-6419 www.viacapitalevendu.com
Sarah TREMBLAY 418 376-0484 sarah.tremblay@viacapitale.com
Serg TREMBLAY 418 693-4011 www.viacapitalevendu.com
Sylvain LEBEL 418 550-5571 www.viacapitalevendu.com
Vicky DUFRESNE 418 818-2987 www.viacapitalesaglac.com

0028535

chronique

Directeur général et rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD**
dbouchard@lequotidien.com

Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE**
mst-hilaire@lequotidien.com

Savoir s'inspirer des meilleurs

CLAUDE VILLENEUVE
CHRONIQUE
claude_villeneuve@uqac.ca

Cette année, tant le gouvernement du Québec que celui du Canada doivent adopter un nouveau plan de lutte aux changements climatiques pour atteindre leurs cibles de réduction des gaz à effet de serre. Ces cibles volontaires, souscrites envers la communauté internationale dans le cadre de l'accord de Paris, ne sont pas contraignantes. D'une certaine façon, c'est une question d'honneur national, mais c'est aussi un puissant moyen pour stimuler l'innovation dans l'économie, comme l'ont compris les pays scandinaves.

L'ancien Commissaire au développement durable (CDD) du Québec, Jean Cinq-Mars, dans son rapport de 2016, incitait le gouvernement du Québec à s'inspirer de la Suède. La recommandation est demeurée sans effet et les résultats que déplorait le CDD sont encore plus mauvais cinq ans plus tard. Mais qu'a de particulier le modèle suédois ?

On pourrait répondre à la question par trois mots : vision, cohérence et suivi. La Suède a été le premier pays industrialisé à inscrire dans sa législation une obligation de carboneutralité nationale pour 2045. Cela a été fait le 15 juin 2017. Mais la lutte aux changements climatiques date de beaucoup plus longtemps dans ce pays. La taxe carbone y a été imposée en 1995 et appliquée depuis à tous les secteurs, sauf celui des grandes entreprises, qui sont soumises au marché du carbone européen ETS. Les résultats sont patents ; la Suède ayant réussi en 2016 à réduire le bilan national de 25 % par rapport à 1990 malgré un doublement de son économie. Malgré des cibles de -20 % en 2020 et de -37,5 % par rapport à 1990 en 2030, le Québec stagne à -9 %. Quant au Canada, il a à peine réduit ses émissions de seulement 2 % par rapport à 2005 et elles demeurent 7 % plus élevées qu'en 1990. Les vœux pieux et la pensée magique n'ont pas marché !

La carboneutralité signifie que le bilan entre les émissions et la captation doit être de zéro. Pas fous, les Suédois considèrent leurs forêts dans le bilan, mais il n'en demeure pas moins qu'il leur faudra réduire de 85 % les émissions de toutes les autres sources, chauffage, électricité, agriculture et surtout transport pour y arriver. On a donc mis l'emphase sur les biocarburants issus des résidus de biomasse forestière, agricole et domestique. L'écologie industrielle est aussi très développée.

Tout le monde agit dans le même sens. Stockholm, une ville de 2,7 millions d'habitants, a imposé un péage aux automobiles, camions et véhicules de livraison, lequel atteint 5 $ par passage les jours de semaine. Le résultat : une réduction de 20 % du trafic urbain et de 18 % du temps perdu dans les embouteillages. L'argent recueilli a permis de financer 14 nouvelles lignes d'autobus et d'améliorer les services de transport collectif existants. La prochaine étape ? Tous les transports publics fonctionneront dès 2025 à l'énergie renouvelable, biodiesel, biogaz et hydroélectricité. Les camions lourds devront rester hors de la ville et les livraisons seront effectuées par des camions électriques ou hybrides biocarburant-électrique. Ces véhicules, développés par Scania, fonctionneront uniquement à l'électricité en ville. On expérimente aussi la livraison de nuit, ce qui réduira d'autant plus la congestion.

Le camion de l'avenir sera peut-être suédois. Actuellement, on expérimente des routes dotées de caténaires pour les poids lourds, mais aussi des rails semi-enterrés capables d'alimenter en électricité ou de recharger des camions à batteries. Un peu comme le Danemark a innové dans le domaine des éoliennes dans les années 80-90 et s'est taillé une place enviable dans ce secteur, la Suède fera sans doute figure de leader dans le transport routier. Grâce à ces programmes ambitieux et cette vision à long terme, l'économie suédoise a réduit son intensité carbonique par un facteur 3. L'approche systémique et intégrée de la Suède devrait inspirer nos gouvernements. Il n'y a pas de mal à s'inspirer des meilleurs !

CONSEILLER: UN TRAVAIL À TEMPS PLEIN...

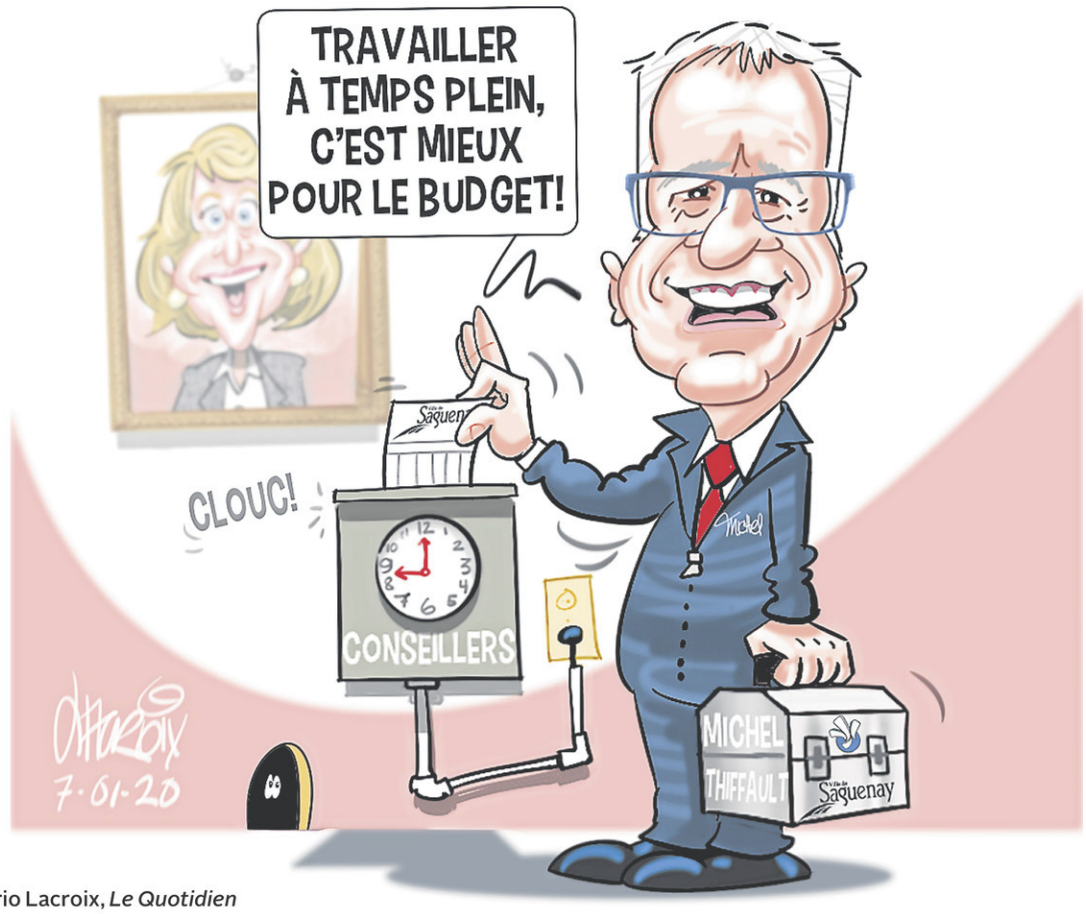

Mario Lacroix, *Le Quotidien*

PHOTO DU JOUR

Un jeune phoque gris se prélasse sur une plage de l'île de Helgoland, en mer du Nord, en Allemagne. Chaque année, des centaines de phoques gris utilisent l'île pour donner naissance, généralement entre les mois de novembre et janvier. Les bébés, après trois semaines d'allaitement, sont ensuite laissés à eux-mêmes. Un total de 524 naissances de phoques gris ont été enregistrées au cours de la période du 13 novembre au 26 décembre 2019.— PHOTO AFP, JOHN MACDOUGALL

TWITTER twitter.com/lequotidien_cyb
FACEBOOK facebook.com/LeQuotidienProgres
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE OU UNE OPINION? redaction@lequotidien.com

chronique

Cannabis : précieuse recherche

BRIGITTE BRETON
CHRONIQUE
bbreton@lesoleil.com

La recherche faisait partie du *deal* lorsque le gouvernement Trudeau a convaincu la population de légaliser le cannabis au Canada.

Le gouvernement libéral a mis de côté l'inefficace et coûteuse prohibition pour miser sur une approche axée sur la santé publique et le contrôle de la qualité des produits du cannabis mis sur le marché.

Pour réussir dans cette voie, pour éviter les effets indésirables et imprévus de la consommation de cannabis « légal » et se retrouver avec d'autres problèmes de santé publique ou de sécurité, ou à l'inverse pour explorer les possibles vertus de cette drogue, il est nécessaire de s'appuyer sur des études, sur des données scientifiques.

Or, une nouvelle publiée dans *La Presse* soulève des préoccupations. « Effets du cannabis : la bureaucratie freine la recherche », titrait lundi le quotidien.

Le journaliste a interrogé à travers le pays divers chercheurs qui estiment que Santé Canada leur met des bâtons dans les roues et retarde des projets de recherche prêts à démarrer. Des scientifiques expliquent qu'ils ont les fonds pour mener leur recherche, mais qu'ils peinent à fournir les informations exigées par le Bureau des essais cliniques de Santé Canada.

Un scientifique de Colombie-Britannique soutient même que les chercheurs sont « injustement menottés par des régulateurs gouvernementaux », et ce, même si le gouvernement est informé du problème depuis un an.

Ottawa doit s'assurer d'une collaboration efficace entre Santé Canada et les milieux de la recherche à travers le pays. La population doit avoir l'assurance que tous ont leur santé et leur sécurité à cœur.

Certes, les libéraux de Justin Trudeau ont rempli la promesse, faite lors de la campagne électorale de 2015, de légaliser le cannabis.

Le travail n'est cependant pas terminé. Tant à Ottawa que dans les provinces, la recherche ne doit pas être négligée ou subir des retards. Il faut réunir les conditions gagnantes pour que le changement de paradigme effectué par Ottawa soit positif. Dans le rapport final déposé en 2016 pour guider le gouvernement fédéral, le groupe de travail sur la légalisation et la réglementation du cannabis notait l'importance de la recherche avant de procéder à un changement législatif, mais aussi après, de « façon continue ».

Il préconisait que « les gouvernements investissent des efforts et des ressources pour élaborer, mettre en œuvre et évaluer des stratégies de prévention générales et holistiques pour traiter les facteurs de risque sous-jacents et les facteurs déterminants de la consommation problématique du cannabis, comme la maladie mentale et la marginalisation sociale ».

Il ne suffit pas pour les gouvernements de lever l'interdit, d'avoir un prix compétitif avec celui du marché noir et d'empocher les revenus provenant d'une substance qui enrichissait uniquement auparavant le crime organisé.

Le groupe de travail, présidé par l'ex-ministre libérale de la Santé et de la Justice, Anne McLellan, incitait les gouvernements à s'engager à utiliser les recettes de la réglementation du cannabis comme source de financement pour la prévention, l'éducation et le traitement.

Il recommandait aussi de faciliter et surveiller les activités continues de recherche sur le cannabis et l'affaiblissement des facultés, en tenant compte des incidences sur les politiques en matière de santé et de sécurité au travail.

M^me^ McLellan et son groupe signalaient que la légalisation comportait des risques et que la base de connaissances sur le cannabis et ses effets sur la santé et le développement humain avait des lacunes.

« Par conséquent, les recommandations énoncées dans ce rapport comprennent des appels pour une recherche et une surveillance permanentes et une souplesse pour s'adapter et répondre aux besoins permanents et nouveaux de politique ». Le groupe conseillait aussi aux ministres de promouvoir la recherche préclinique et clinique sur la consommation du cannabis et des cannabinoïdes à des fins médicales.

Si le Canada veut que la légalisation du cannabis se traduise par des bienfaits et non par un échec comme l'ont été pendant plus de 100 ans la prohibition et l'approche répressive, les chercheurs doivent être au rendez-vous et pouvoir faire avancer leurs travaux rondement.

Il faut compter sur eux pour suivre l'évolution des produits, leur commercialisation et les effets de leurs divers usages, ainsi que les habitudes de consommation, les comportements des consommateurs selon leur groupe d'âge et le traitement des dépendances, et ce, afin de pouvoir procéder aux ajustements nécessaires.

Pour ne pas minimiser – ou à l'inverse pour ne pas exagérer – les effets du cannabis et de sa légalisation, il faut pouvoir se fier sur des données variées, fiables et récentes.

CARREFOUR DES LECTEURS

De Publisac et d'avenir

Cette année, j'ai eu 65 ans. À la blague, je dis que j'ai enfin atteint l'âge de raison. Un petit plaisantin m'a répondu que c'était plutôt l'âge où il faut se faire une raison ! Ouais… peut-être, mais c'est aussi un âge où on a vu couler pas mal d'eau sous les ponts. J'ai fait l'essentiel de ma carrière dans le domaine de la récupération et du recyclage. J'ai débuté à la fin des années 70, à une époque où c'était vu comme un retour en arrière. Où nous étions perçus comme de doux rêveurs décrochés de la réalité.

À cette époque, je faisais le tour des papetières régionales pour trouver des marchés aux papiers et cartons que nous récupérions. Je me souviens encore très bien d'une rencontre avec le responsable des approvisionnements de l'usine d'Abitibi-Consol de Port-Alfred. Après m'avoir écouté distraitement, il m'avait répondu avec condescendance et amusement que jamais ses clients n'accepteraient d'acheter un papier fabriqué avec « des ordures ».

Après lui avoir parlé des succès de recyclage de la compagnie Cascades, qui était encore modeste à l'époque, il s'était employé à ridiculiser les frères Lemaire et leurs « machines à déchets ». On connaît la suite. L'usine de Port-Alfred a fermé ses portes au début des années 2000 tandis que Cascades est devenue chef de file, avec une centaine d'usines en Amérique du Nord et en Europe.

Dans le débat au sujet du Publisac, j'ai l'impression de revivre le jour de la marmotte. Je comprends très bien comment peuvent se sentir les employés qui fabriquent avec compétence un papier de grande qualité et qui ne veulent pas que les choses changent. Mais pour paraphraser la devise d'un célèbre fabricant d'outils, débrancher les horloges n'arrête pas le temps de passer. On aura beau dire ou faire, tôt ou tard, on va cesser de produire les circulaires qui remplissent les Publisac. Tout comme on a cessé de produire des annuaires téléphoniques, bien qu'ils aient été imprimés sur un papier d'une qualité remarquable.

Mais qu'on ne s'y trompe pas pour autant. L'exploitation durable de la forêt boréale est promise à un bel avenir. Un avenir qui se prépare aujourd'hui, même partout autour de nous. Un avenir qui passe par une période de transition, laquelle implique des déchirements et des deuils, mais aussi des opportunités et des occasions à saisir, comme c'est aujourd'hui le cas dans bien des domaines d'activités de nos sociétés. Un avenir d'innovations, mais qui ne consistera pas seulement à mieux faire ce que nous faisons actuellement, mais plutôt à faire autrement. Des innovations de rupture, qui nous amèneront ailleurs ; sinon, nous resterons sur la touche.

Dans cette perspective, je ne vois vraiment pas quel avenir ou quelle fierté il y aurait à s'obstiner à vouloir être la ville (ou la région) qui verra fermer la dernière usine fabriquant du papier pour les circulaires du Publisac.

Gérald Tremblay
Alma

Kénogami, un bidonville

Je n'ai rien contre la Maison de quartier, mais vous avez eu l'occasion rêvée de vous en débarrasser afin d'investir à Jonquière. Quelle richesse pour Kénogami en ruine ! Kénogami est pauvre et vous avez décidé d'y créer un bidonville : la Maison de quartier, L'Escale et l'épicerie communautaire, alors qu'il existe déjà la Soupière, le Kéno R.O.C.K Café, la Saint-Vincent de Paul… Il manque juste un banc de quêteux.

Vous prenez les gens de Kénogami pour des imbéciles. Vous dites répondre à nos besoins, mais de quels besoins parlez-vous ? Je peux vous en nommer un : notre bibliothèque que vous avez décidé de fermer en douce sans tenir compte des besoins des usagers et du personnel.

Une bibliothèque, c'est un service essentiel qui devrait demeurer facilement accessible à tous, peu importe le revenu, des enfants jusqu'aux personnes âgées.

Je constate que la culture ne fait pas partie de vos priorités. Je serais curieuse de savoir combien d'entre vous, chers conseillers, avez déjà fréquenté une bibliothèque. Si vous aviez été à l'écoute des gens, la bibliothèque de Kénogami existerait encore. N'est-ce pas une honte de dépouiller un secteur aussi pauvre ? Pensez-vous que la population est composée uniquement non seulement de personnes défavorisées, mais aussi de personnes analphabètes ? Je répète que, comme tout le monde, je suis pour l'aide aux plus démunis, mais qu'avez-vous à offrir au reste de la population de Kénogami, à part une dépendance encore plus grande à l'automobile pour un service longtemps accessible à pied ?

Depuis plusieurs années, certaines personnes voulaient fermer notre bibliothèque, alors je suppose que des conseillers de l'ancienne administration se sont tenus debout et ont réussi à la maintenir ouverte. J'aimerais que l'administration actuelle réponde à mes questions. Qui a décidé de fermer notre bibliothèque ? Pour quelle raison ? Qui prend les décisions, des fonctionnaires du fond de leur bureau ou les conseillers élus par la population pour la représenter ? Lesquels d'entre eux sont des usagers de la bibliothèque ? Lesquels y ont déjà amené leurs enfants ?

Gens de Kénogami, souvenez-vous-en !

Noëlla Aubut
Kénogami

Dans l'oeil de l'autre

ISABELLE GABORIAULT
CHRONIQUE
isabelle.gaboriault@hebdoleplus.qc.ca

PHOTO 123RF

Diane et Georges ont écrit au journal avant les Fêtes. Touchés par le récit de Laurie-Ann Laflamme, une jeune femme qui, après avoir perdu la moitié de sa famille lors d'un tremblement de terre meurtrier en Équateur en 2016, continue de mordre dans la vie, ils me proposaient d'écrire sur une autre histoire, disaient-ils, tout aussi touchante et inspirante.

Tous les jours, depuis des mois, ils voient un jeune homme handicapé, une canne dans une main, un chronomètre dans l'autre, « courir » dans leur quartier. Jusqu'à quatre fois par jour, il court d'un poteau à l'autre. Chaque fois, il tombe et se relève. Quand quelqu'un souhaite l'aider, il refuse. « Il dit être capable », indique Georges, qui a déjà tenté, un jour, de lui porter secours. « Qu'il y ait de la pluie, de la neige, de la glace, il sort. Il tombe et se relève, raconte Diane, émue. Il porte des genouillères, mais c'est une armure que ça lui prendrait... C'est terrible à voir. Et avec son chrono, on dirait qu'il tente de battre son record... C'est tout un exemple de courage et de persévérance. On l'admire tellement. »

Je savais de qui il parlait. Cet homme, je l'ai souvent vu « s'entraîner » près de l'école que fréquente ma grande. Comme il avait accepté de leur fournir ses coordonnées, je l'ai appelé pour lui proposer de me rencontrer.

« Vos voisins vous admirent, que je lui ai d'abord dit après m'être présentée. Ils voient en vous un bel exemple de courage et de persévérance. Accepteriez-vous de me raconter votre histoire pour que je rédige ensuite un article ? »

« Je n'ai pas envie de faire pitié dans l'journal, qu'il m'a lancé, me laissant un peu stupéfaite. Je ne suis pas courageux ; j'ai la sclérose en plaques ! C'est normal que je tombe quand je marche ou quand je cours... »

Au ton, j'étais certaine qu'il allait me raccrocher au nez. Mais non. La conversation s'est terminée de belle façon. Je lui ai dit que je respectais son choix, que je comprenais, et je lui ai souhaité de passer un beau Noël.

Malgré tout, après l'appel, j'étais comme mon sapin : un peu croche. Je me questionnais, en fait, sur la véritable définition du mot « courage ».

C'est quoi, véritablement, être courageux ?

Selon les dictionnaires et les philosophes, le courage est une vertu qui permet de faire des choses difficiles en surmontant la peur, tout en affrontant la fatigue, le danger et la souffrance.

Aristote, par exemple, disait que le courage représentait un juste milieu entre deux défauts : la lâcheté et la témérité.

Voici la plus belle définition que j'ai trouvée :

Dans une situation donnée, si nous sommes aussi peu lâches que téméraires, c'est que nous faisons preuve de courage. Lâche est celui qui n'y va pas, car il sait trouver les bonnes raisons de ne pas y aller. Téméraire est celui qui ne connaît pas la peur et fonce comme une tête brûlée. Faire preuve de courage, c'est connaître la peur, avoir des raisons de ne pas y aller, mais y aller quand même. Y aller parce qu'il y a plus important que son petit confort ou que le risque d'échouer : quelqu'un à aider ou à sauver, des valeurs à défendre, une fidélité à faire vivre, même si elle doit nous coûter notre confort, notre tranquillité, parfois même notre vie. Le courage ressemble à l'audace, mais avec quelque chose en plus : une durée et une dimension morale. Avoir du courage, c'est exprimer une combativité qui s'inscrit dans la durée et porte en elle des valeurs. Le courage est une persévérance et, de façon implicite au moins, une éthique.

Pour d'autres, avoir du courage c'est tout simplement une force de caractère qui permet d'affronter les revers, les circonstances difficiles.

C'est l'ardeur mise dans une tâche. C'est de renoncer à la facilité. C'est de ne pas sombrer dans le désespoir.

Selon toutes ces définitions, le voisin de Diane et Georges fait preuve, effectivement, de courage. Malgré sa maladie, il

Pour certains, le courage, c'est l'ardeur mise dans une tâche. C'est de renoncer à la facilité. C'est de ne pas sombrer dans le désespoir.

fonce. Il se donne des défis et au-delà de la souffrance et des embûches, il se fait un devoir de sortir dehors, d'affronter les intempéries, pour activer ce corps qui lui tourne doucement le dos.

Le hic : sa routine faisant partie de sa vie, et ce, depuis des années, il ne considère pas que ce qu'il fait peut relever de l'exploit. Lui, courir, il le fait pour lui. Pour garder la forme. Pour éviter que la maladie gagne du terrain, j'imagine. Dans son cas, on parle quasiment d'instinct de survie.

Même chose pour la belle Laurie-Ann, que j'ai rencontrée dans le cadre de la chronique « Les as ». Après avoir perdu sa mère et son frère, elle aurait pu sombrer ou s'étourdir dans la drogue ou la boisson. Elle ne l'a pas fait. Est-ce du courage ? Oui, mais je pense que ça va plus loin que ça. Même chose pour le coureur de Diane et Georges. En fait, on devrait parler plus de résilience.

Le courage, en fait, naît dans l'œil de l'autre. Quand quelqu'un surmonte un obstacle qui, à nos yeux, semble infranchissable, on le dit courageux. On peut donc, un jour ou l'autre, être le courageux d'un autre. Et pourtant, selon divers témoignages que j'ai lus, plusieurs affirment que les véritables actes courageux qu'ils ont posés dans leur vie ne sont pas ceux que les gens pensent, connaissent ou ont pu voir.

Fascinant, non ?

Malgré le fait qu'on n'arrive pas précisément à le définir, ne cessons pas de voir et de souligner ce qui, pour nous, représente une belle marque de courage chez les autres. Cela revient à poser un regard bienveillant sur ceux qui nous entourent. Un beau geste à réitérer en cette nouvelle année. À ceux et celles qui se cherchaient désespérément une résolution pour 2020, je vous la donne. Gratis.

CHICOUTIMI : 842 MC LAREN
239 000 $
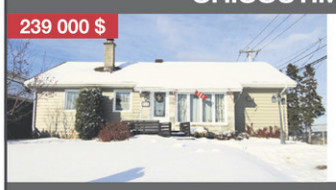
Propriété bi-familiale située dans un secteur très tranquille pouvant être transformée en bi-génération si désiré. Une porte communicative est déjà présente. La porte du loyer est située à l'arrière de la maison sur le patio. Bonne locataire de longue date. Vue partielle sur la ville.
Centris : 17750404

ST-HONORÉ : 840, DU PARC
154 400 $

Maison modulaire d'une superficie de 1103 pi ca. sur fondation en coffrage isolant avec béton coulé. Très bien situé dans un quartier familial et sécuritaire(rond point). Garage détaché de grandeur 16 X 30 sur dalle de béton coulé, isolé, drain et toilette. Beau grand terrain d'une superficie de 10 568 pi ca. Centris : 20564089

SHIPSHAW : 4380, DES SAULES
154 000 $
SOUS L'ÉVALUATION MUNICIPALE

Maison à étage avec cachet possédant de haut plafond comme autrefois qui pourra accueillir une belle grande famille. Elle possède quatre (4) chambres à coucher et possibilité d'en ajouter au sous-sol. Très bien située dans un quartier familial et tranquille, près d'une école primaire et d'un centre multi-services nouvellement construit. Centris : 26034890

Proprio Direct
Marie-Eve Rathé
Courtier immobilier résidentiel
418 817-4933
marieratte@hotmail.com

0028343

RÉSEAU DE LA SANTÉ

Des cadres encore à bout de souffle

ÉLISABETH FLEURY
efleury@lesoleil.com

La santé des cadres du réseau de la santé et des services sociaux ne s'est guère améliorée en 2018-2019 par rapport à l'année précédente, révèlent les données transmises au *Soleil* par le ministère de la Santé.

En 2018-2019, 902 cadres étaient en invalidité (assurance-salaire ou CNESST), contre 961 en 2017-2018, 926 en 2016-2017, 862 en 2015-2016 et 919 en 2014-2015.

Le nombre total de postes de cadres dans le réseau, lui, n'a pas cessé de diminuer depuis 2014-2015, passant de 11 214 en 2014-2015 à 9453 en 2018-2019, montrent encore les chiffres du ministère.

Ainsi, en 2018-2019, ce sont 9,5 % des cadres qui étaient en invalidité, contre 10,1 % en 2017-2018, 9,6 % en 2016-2017, 8,1 % en 2015-2016 et 8,2 % en 2014-2015.

Pour la présidente de l'Association des gestionnaires de la santé et des services sociaux (AGESSS), Chantal Marchand, « passer de 11 200 à 9400 cadres pour offrir le même encadrement, c'est quelque chose ! »

Mme Marchand note qu'en vertu des cibles établies en 2015 par le ministère de la Santé en prévision de la mise en œuvre de la loi 10 modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé, il y a actuellement un « manque à gagner » de 300 postes d'encadrement. Or, la charge de travail des cadres du réseau n'a pas diminué, bien au contraire, souligne la présidente de l'AGESSS. Depuis la loi 10, les gestionnaires ont un plus grand nombre d'installations et de mandats à couvrir, et davantage d'employés à leur charge, rappelle-t-elle.

Me Anne-Marie Chiquette, chef de contentieux à l'Association du personnel d'encadrement du réseau de la santé et des services sociaux (APER), abonde dans le même sens. « Gaétan Barrette a coupé le nombre de cadres en support aux équipes alors que les territoires à gérer sont plus grands, qu'il y a plus de missions à gérer. Les cadres courent, éteignent des feux ici et là. […] On est dans une maison des fous, ça ne marche pas. Il faut un post-mortem. Les centres jeunesse, il faut sortir ça des CIUSSS et des CISSS », estime Me Chiquette, qui déplore qu'on « finance les hôpitaux sur le dos des enfants ».

Selon elle, le système actuel « éjecte » les bons cadres. « On les écœure, on leur ajoute des responsabilités. Ils finissent par tomber malades ou par s'en aller, de sorte qu'on se retrouve avec des gens qui ont moins d'expérience. »

Les équipes de cadres sont à ce point réduites qu'elles ne sont même plus en mesure de suivre les invalidités des employés du réseau, illustre Me Chiquette.

« Ça tombe au front comme des mouches. C'est un système qui n'est pas tenable. On ne fait pas de déficit budgétaire, mais on fait un déficit humain », résume l'avocate, qui dit recevoir des appels de cadres « qui veulent faire estimer leurs rentes pour savoir quand ils vont pouvoir s'en aller ».

Me Anne-Marie Chiquette croit qu'il faudrait davantage de cadres de proximité pour soutenir les équipes aux opérations. « La *job* est difficile. Le professionnel peut être le meilleur au monde, mais ça lui prend quelqu'un pour lui donner une petite tape dans le dos, des fois », dit-elle.

Selon l'Association des gestionnaires de la santé et des services sociaux, « les gestionnaires ne sont pas à l'abri de ce que vivent les autres acteurs du réseau ». — PHOTO 123RF

« PAS DES SURHOMMES ET DES SURFEMMES »

Selon Chantal Marchand, « les gestionnaires ne sont pas à l'abri de ce que vivent les autres acteurs du réseau ». « Ce ne sont pas des surhommes et des surfemmes. Mais on en parle moins, les gestionnaires eux-mêmes en parlent moins parce qu'ils ne veulent pas abandonner leurs équipes de travail », signale la présidente de l'AGESSS.

Il n'empêche, « les cadres aussi ont besoin d'amour », dit Mme Marchand. Selon elle, plus de la moitié des invalidités chez les cadres sont liées à des maladies de nature psychologique.

Si elle croit que le « changement de ton » apporté par le gouvernement caquiste a eu pour effet d'enlever « un peu de pression » des épaules des gestionnaires, Chantal Marchand note aussi qu'on est rendu « à la croisée des chemins ».

« Pour les gestionnaires qui sont là depuis la loi 10, qui sont demeurés en place pour soutenir les équipes, pour soutenir les soins et les services, ça finit par être lourd à porter », observe Mme Marchand.

La présidente de l'AGESSS souligne qu'on est « dans un contexte de vieillissement de la population, de pénurie de main-d'œuvre et de départs à la retraite ». « On ne peut pas penser que cette réforme-là va se corriger juste avec un changement de ton », dit-elle.

Rappelant l'engagement électoral de la Coalition avenir Québec de décentraliser le réseau de la santé, la présidente de l'AGESSS se demande si « les bras vont suivre ».

« De la même façon que chaque fois que le gouvernement annonce un investissement, en soutien à domicile ou en protection de la jeunesse, par exemple, je me demande si on va donner les moyens aux gestionnaires d'actualiser ça, de répondre aux objectifs. J'espère qu'on a pensé aussi à engager des gestionnaires », dit Chantal Marchand, qui rêve d'une instance « où tous les acteurs du réseau pourraient discuter ensemble et concerter leurs efforts pour déterminer les priorités et les solutions à mettre en place ».

Sutton
L'immobilier nous habite
NOUVELLE DEMEURE
AGENCE IMMOBILIÈRE
POUR ACHETER OU VENDRE CONTACTEZ-NOUS !
Hélène GAGNON 418 540-3459
Courtier immobilier agréé DA
179 000 $
SAINT-CHARLES-DE-BOURGET - MAISON À ÉTAGES
725, 2e Rang. Beau cachet champêtre
MLS : 18861145
154 000 $
JONQUIÈRE - MAISON DE PLAIN-PIED
3570, Joliette
Disponible rapidement.
MLS : 11495779
Julien TREMBLAY 418 820-3665
Diane GAGNON 418 820-5160
Robert BOIVIN 418 690-7587
Marie-Josée GRENON 418 812-9660
Marlène TREMBLAY 418 540-4272
Sonia FORTIN 418 812-2430
CHICOUTIMI 345, Des Saguenéens | 418 543-7587
JONQUIÈRE 2395, St-Dominique | 418 542-7587
www.suttonquebec.com
0028536

Un sympathisant nazi de Granby débusqué et arrêté

MARIE-ÈVE MARTEL
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

GRANBY — Un Granbyen âgé de 38 ans a été arrêté lundi, vers 17 h 30, en lien avec un article publié plus tôt en après-midi sur le site Web de *La Voix de l'Est*.

Rencontré par les enquêteurs du Service de police de Granby, l'homme demeure détenu jusqu'à sa comparution en cour, mardi. Pour l'instant, seule l'accusation d'incitation à la haine sera officiellement déposée contre lui. D'autres accusations pourraient s'ajouter éventuellement à la suite de l'enquête.

DÉMASQUÉ

Un trentenaire demeurant à Granby a été démasqué en ligne après qu'un blogueur controversé l'ait publiquement identifié comme un suprémaciste blanc et néonazi.

Le professeur de philosophie au collégial, Xavier Camus, fait parler de lui à l'occasion lorsqu'il publie des informations sur les activités en ligne de certains individus qu'il associe à l'extrême droite. Dimanche, il a publié sur son blogue un portrait plutôt sombre de Valentin Auclair, un Granbyen de 38 ans, qui s'associe ouvertement au mouvement néonazi. Dans le billet intitulé *Valentin Auclair : un néonazi de Granby ayant des fantasmes terroristes*, l'enseignant y détaille les multiples publications – extrêmement troublantes – de M. Auclair, captures d'écran à l'appui.

C'est en suivant les activités en ligne de Pierre Dion, un Québécois condamné à 30 jours de prison l'été dernier pour avoir tenu des propos haineux en ligne, que M. Camus est tombé sur le profil de M. Auclair.

« Depuis l'attentat à la Mosquée de Québec, les groupes haineux en ligne sont mon principal champ d'intérêt. Je m'oppose à toute forme d'intolérance », explique celui qui dit ne pas jouer au justicier. « Je suis plutôt un informateur. Je transmets de l'information qui est déjà publique. »

M. Camus dit avoir attendu plusieurs mois avant de dévoiler au grand jour la nature des publications de M. Auclair. « Mais depuis quelques semaines, il souhaite avec plus d'insistance qu'un certain ménage soit fait », illustre le philosophe.

Celui-ci indique avoir approché les autorités, mais allègue qu'on lui aurait dit qu'une plainte à la police a beaucoup plus de poids si elle est formulée par une personne visée par les menaces. « En rendant le tout public, j'espérais qu'un organisme de défense des droits des personnes racisées, par exemple, aille porter plainte », confie-t-il.

La Voix de l'Est a vérifié les informations partagées par M. Camus, qui se sont avérées.

Sur la plateforme VK, l'équivalent russe de Facebook, M. Auclair publie plusieurs fois par jour de nombreuses publications et images à connotation raciste, homophobe et anti-immigration ; il fait même l'apologie du nazisme en traitant régulièrement de la « race blanche aryenne » et en louangeant Adolf Hitler.

Sur sa page, il mentionne, entre autres, que « le camp de concentration est la plus grande innovation nazie », il réclame l'abaissement de l'âge légal du consentement sexuel à 9 ans – il est de 16 ans au Canada – et encourage l'achat d'armes pour « la chasse aux Juifs, aux nègres et aux mahomardes ».

Une chasse qui devrait être « déclenchée » sous peu, laisse-t-il entendre, lui qui considère « un monde aryen » comme étant sa résolution pour 2020, année où, selon le Granbyen, l'économie s'effondrera et mènera à la Troisième Guerre mondiale. « Préparez-vous pour la mère de toutes les crises avant août 2020 [...] Ça sera le plus grave événement de notre vie », écrit celui qui qualifie notamment la date du 6 décembre comme la « Saint Marc Lépine », et le 29 janvier comme la « Saint Alexandre Bissonnette ».

L'AUTRE VERSANT SE DISSOCIE

Sur son compte LinkedIn, Valentin Auclair mentionne avoir complété une équivalence de 5e secondaire au CRIF de Granby en 2008 et être préposé à l'entretien ménager à l'organisme L'Autre Versant depuis septembre 2011.

Comme le texte de M. Camus fait mention de ce lien d'emploi, l'organisme a été submergé de courriels, lundi, en lien avec la publication. « Nous tenons à nous dissocier de cette personne et de ce qu'elle publie sur Internet », mentionne la directrice de l'organisme de soutien aux personnes aux prises avec des problématiques en santé mentale, Joseph-Anne St-Hilaire « Il a été bénéficiaire de notre organisme il y a environ une dizaine d'années et il a pris part à un projet d'intégration avec le Centre local d'emploi, sans plus », a-t-elle précisé, lundi.

De décembre 2009 à octobre 2010, M. Auclair a été stagiaire au traitement documentaire numérique à la bibliothèque du Cégep de Granby, grâce à un programme d'aide à l'employabilité.

Dans un échange privé sur VK, M. Auclair a indiqué ne pas occuper d'emploi actuellement, mais d'être en voie d'obtenir un diplôme en organisation d'événements spéciaux.

ENQUÊTE EN COURS

« Cette personne a sûrement besoin de soins et d'être tenue loin des réseaux sociaux. De plusieurs manières, il représente un danger, pour les minorités, pour les enfants, pour n'importe qui », plaide M. Camus.

Ses révélations sur Valentin Auclair ont enflammé la Toile. Plusieurs internautes ont exprimé de l'indignation quant aux publications du Granbyen. Certains ont contacté les services policiers à cet effet, puisque les propos tenus en ligne pourraient constituer une infraction au Code criminel.

Dans un message diffusé sur Twitter, la Sûreté du Québec a recommandé à des personnes ayant signalé l'individu de s'adresser au corps de police municipal.

Guy Rousseau, porte-parole du Service de police de la Ville de Granby, confirme que le cas de M. Auclair a été porté à l'attention de ses collègues.

« Une enquête est en cours. Nous sommes au courant et nous suivons le dossier », a-t-il commenté.

En octobre dernier, M. Auclair écrivait sur VK avoir reçu la visite de deux enquêteurs par rapport aux propos qu'il a publiés sur Internet. « Ça veut dire que quelqu'un ne veut pas respecter ce que VK nous donne, une pleine et entière liberté d'expression, sans entrave ni *bullshit*. »

« PERSÉCUTION » ET « ACHARNEMENT »

Lundi matin, Valentin Auclair a lui-même partagé la publication de M. Camus. « Vous voyez on est persécuté pourquoi tant de haine contre la liberté d'expression », a-t-il commenté.

La Voix de l'Est a communiqué avec le Granbyen via son compte VK. Dans un échange très calme et dénué d'agressivité, il s'est interrogé sur la « persécution » et « l'acharnement » dont il est la cible.

« Ce qu'on me reproche, c'est d'avoir utilisé ma liberté d'expression, a-t-il répondu. Je suis victime de calomnie antifa [antifasciste, NDLR]. [...] C'est clair que je suis victime d'un coup monté contre moi. »

Selon le principal intéressé, qui affirme n'appartenir à aucun groupe extrémiste et s'exprimer en son seul nom, ses publications ne sont qu'une manière d'exprimer sa « crise de rage momentanée » face à ce « problème de société », mais qu'il n'a aucune intention de passer à l'acte. Il indique que si les enquêteurs l'ayant rencontré cet automne avaient réellement une cause, il aurait été convoqué au tribunal.

M. Auclair insiste : il n'est pas le dangereux terroriste que dépeint Xavier Camus sur son blogue. Il craint toutefois les conséquences de la parution du billet de blogue et du présent article.

« J'ai rien fait de mal, a-t-il plaidé. Je suis simplement un bon citoyen. [...] Ce n'est pas la justice qui me fait peur, mais le regard des autres. »

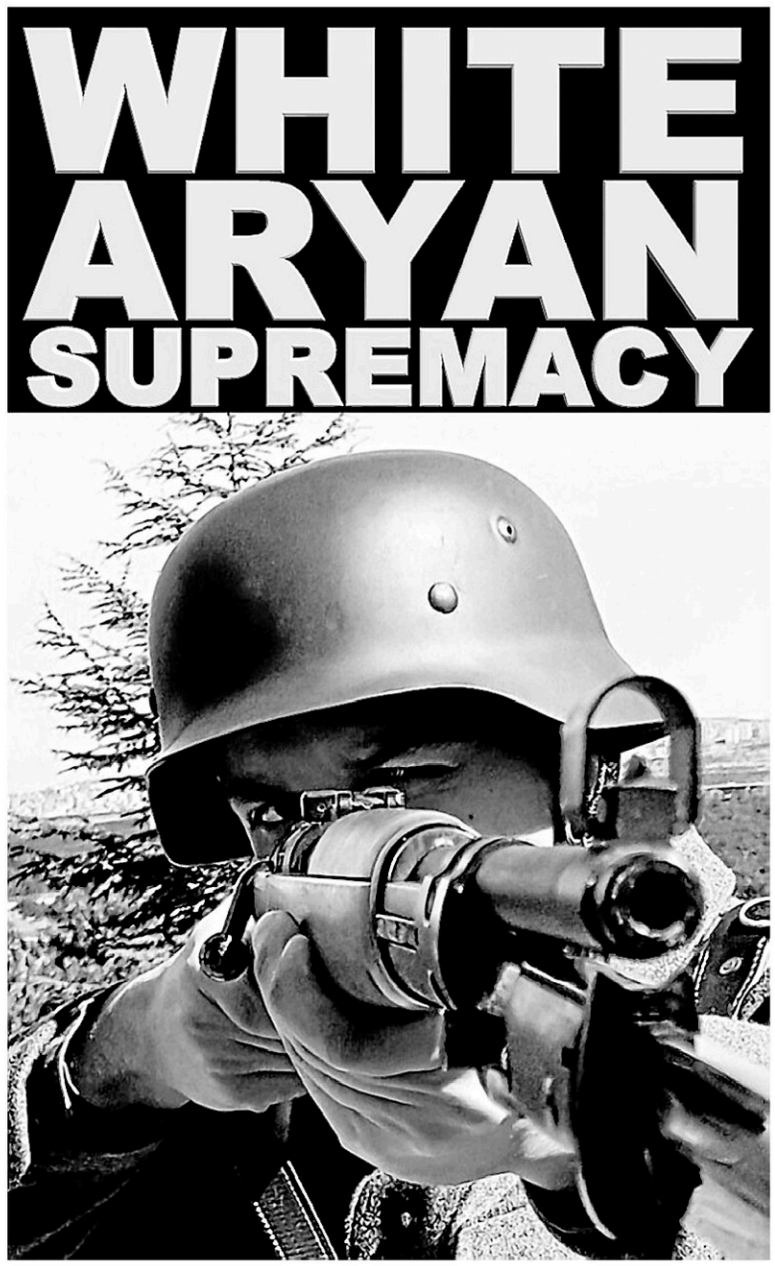

Sur la plateforme VK, l'équivalent russe de Facebook, Valentin Auclair publie plusieurs fois par jour de nombreuses publications et images à connotation raciste, homophobe et anti-immigration ; il fait même l'apologie du nazisme.
— PHOTO CAPTURES D'ÉCRAN

MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

Deux nouvelles agentes de développement

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

La MRC du Fjord-du-Saguenay a embauché deux nouvelles agentes de développement. Depuis le printemps dernier, Anny-Pier Perron et Shirley Claveau, dont les bureaux se trouvent au point de service de la MRC à Saint-Félix-d'Otis, se sont jointes à l'équipe.

Anny-Pier Perron agit à titre d'agente au bien-être des collectivités. Elle accompagne les municipalités dans la révision des politiques Municipalité amie des aînés (MADA) et dans la mise en place d'environnement propice au développement et au maintien des saines habitudes de vie.

De son côté, Shirley Claveau reprend le flambeau du développement culturel et s'occupe du développement du volet immigration/nouveaux arrivants, maintenant déployé à la MRC du Fjord-du-Saguenay.

« La culture et l'immigration sont intimement liées et peuvent venir pallier l'enjeu de l'heure, le manque de main-d'œuvre. Mais tout est à construire et les enjeux apparaissent au fur et à mesure que le plan d'action se met en place », affirme-t-elle.

La MRC fait aussi un retour dans le réseau de Place aux jeunes en région avec l'embauche d'une nouvelle agente de migration. Marie-Hélène Pelletier travaillera dans les prochains mois en étroite collaboration avec Shirley Claveau dans le déploiement de cette stratégie globale d'accueil, de concert avec les municipalités.

Il est possible de joindre Anny-Pier Perron au 418 544-0113, poste 1207, ou par courriel au *anny-pier.perron@mrc-fjord.qc.ca*. Quant à Shirley Claveau, il est possible de la joindre au 418 544-0113, poste 1205, ou par courriel au *shirley.claveau@mrc-fjord.qc.ca*.

Les agentes de développement Shirley Claveau et Anny-Pier Perron se joignent à l'équipe de la MRC du Fjord-du-Saguenay. — PHOTO COURTOISIE

0028688

La prudence est de mise lorsqu'on consomme du cannabis. C'est encore plus vrai lorsqu'il s'agit de cannabis comestible, font valoir des experts. Les effets sont lents à se manifester et peuvent durer plusieurs heures. — ARCHIVES PC

LA PRUDENCE EST DE MISE, SELON DES EXPERTS

Les produits comestibles au cannabis arrivent en Ontario

JULIEN PAQUETTE
jpaquette@ledroit.com

Les produits comestibles, attendus par les amateurs de la substance depuis la légalisation du cannabis, sont officiellement en vente depuis lundi en Ontario. Les gens qui étaient pressés de se procurer ces produits légalement pour une première fois sont possiblement rentrés à la maison bredouille.

Chaque boutique reçoit ses commandes hebdomadaires à une journée différente de la semaine, selon le copropriétaire du Fire & Flower de la rue York, Mike Patterson.

« On ne les a pas reçus aujourd'hui, mais nous les aurons cette semaine, indique M. Patterson. Chaque fois qu'il y a un nouveau produit, la disponibilité est moins grande qu'on ne le voudrait. Nous avons été en mesure d'obtenir une variété intéressante, même si nous aurions aimé en avoir davantage. Nous sommes relativement heureux de ce qui était disponible. »

« Au bout du compte, c'est mieux de ne pas consommer de cannabis du tout, indique le gestionnaire de programme à Santé publique Ottawa (SPO), Marino Francispillai. Ingérer au lieu de fumer ou vapoter, c'est moins nocif pour nos poumons, mais il y a quand même les effets du cannabis. »

M. Francispillai invite les consommateurs de cannabis à faire preuve de prudence dans leurs expérimentations avec les produits comestibles.

« C'est mieux de commencer avec moins de THC, on parle de moins de 2,5 mg pour commencer. De l'essayer et d'attendre de sentir les effets avant d'augmenter le montant que tu utilises », affirme le gestionnaire de programme chez SPO.

PLUS LENTS ET PLUS LONGS

Les habitués de la marijuana consommée par inhalation devront prendre leur mal en patience avant de ressentir les effets du produit ingéré. Lorsque consommé par combustion, le cannabis produit des effets qui se font sentir après quelques secondes ou quelques minutes, dit Marino Francispillai. Par ingestion, il faut plutôt attendre de 30 minutes à deux heures.

« Quand on est habitués de fumer, si on change à l'ingestion, on peut prendre une petite bouchée attendre quelques minutes et penser qu'on n'en a pas pris assez. On en prend une autre, puis une autre, puis une autre. Première chose qu'on sait, on est rendus à six bouchées et, les effets, on les sent beaucoup », explique M. Francispillai.

Le docteur Lawrence Loh, professeur auxiliaire à l'École de santé publique Dalla Lana de l'Université de Toronto, ajoute que ces délais peuvent mener à des surdoses. Un individu qui consomme trop parce qu'il attend un *buzz* risque des palpitations, de l'anxiété et des crises de panique, énumère le docteur Loh.

Les personnes âgées sont particulièrement à risque en raison d'un métabolisme plus lent, a expliqué le docteur Loh.

M. Francispillai fait aussi valoir que les effets du cannabis peuvent être ressentis pendant une douzaine d'heures et plus lorsqu'il est consommé à l'aide de produits comestibles. « C'est une demi-journée où on ne devrait pas conduire », insiste-t-il.

La prudence est toujours de mise dans l'entreposage de la marijuana et c'est particulièrement vrai pour les produits comestibles, conclut Marino Francispillai.

« C'est très important de garder son cannabis à un endroit sûr et hors de la portée des enfants. Ça pourrait ressembler à une friandise ou un chocolat et on ne veut pas que les enfants prennent ça parce qu'il pourrait y avoir des effets nocifs. »

AVEC LA PRESSE CANADIENNE

EN BREF

PFR ferme temporairement sa scierie de Saint-Félicien

La scierie de Saint-Félicien de Produits forestiers Résolu (PFR) a arrêté sa production le 20 décembre et devrait reprendre ses activités d'ici le 3 février, selon Radio-Canada et *L'Étoile du Lac*. Cette fermeture affecte environ 80 employés, dont une vingtaine de travailleurs qui sont plus spécialisés. Ces derniers ont cependant l'opportunité de pouvoir travailler dans d'autres installations que détient l'entreprise. Cet arrêt de production s'expliquerait par la faiblesse des marchés actuels. Rappelons que Résolu a récemment conclu une entente pour acheter trois scieries de Conifex Timber dans le sud des États-Unis, une transaction évaluée à environ 163 M$ US. PFR n'a pas rendu les appels du *Quotidien* lundi. **GUILLAUME PÉTRIN**

le monde

L'Iran pleure Soleimani

Associated Press

TÉHÉRAN, Iran — Une foule immense a participé lundi à Téhéran aux funérailles du général iranien tué dans une frappe américaine en Irak.

Selon la police iranienne, les funérailles de Qassem Soleimani, un général des Gardiens de la révolution, ont rassemblé des millions de personnes. Bien qu'il n'y ait pas d'estimation indépendante, des images aériennes et des journalistes de l'Associated Press présents sur place ont estimé qu'au moins un million de personnes étaient rassemblées dans les rues de la capitale iranienne.

La dépouille du général a ensuite été transportée dans la ville sainte de Qom, attirant de nouveau les foules.

Il sera inhumé mardi dans sa ville natale de Kerman.

La frappe américaine à Bagdad ayant tué Qassem Soleimani, vendredi, a considérablement accru les tensions dans la région. Les États-Unis lui reprochaient la mort de soldats américains en Irak et l'ont accusé d'avoir fomenté de nouvelles attaques juste avant sa mort. Le général Soleimani a également dirigé les forces iraniennes en Syrie qui soutiennent le président Bachar el-Assad.

Son assassinat a déjà poussé le régime iranien à abandonner tous ses engagements qui tenaient encore en vertu de l'accord de 2015 sur son programme nucléaire.

Les appels à la vengeance se multiplient en Iran tandis qu'en Irak, le Parlement a appelé à l'expulsion de tous les soldats américains encore présents sur le territoire.

Dans un discours, la fille du général Soleimani, Zeinab, a directement menacé d'attaquer l'armée américaine au Moyen-Orient tout en mettant en garde le président Donald Trump, qu'elle a qualifié de « fou ». D'autres responsables iraniens ont aussi laissé entendre au cours des derniers jours qu'une attaque contre les intérêts militaires américains au Moyen-Orient se préparait.

Le général Esmall Ghaani est le nouveau chef de la force Al-Qods, en remplacement de Qassem Soleimani, tué lors d'une frappe américaine. — PHOTO AP

Selon les autorités iraniennes, des millions de personnes ont participé aux cérémonies entourant les funérailles de Qassem Soleimani. — PHOTO AP

IRAK

La mission canadienne sur la glace

Presse canadienne

OTTAWA — Le secrétaire général de l'OTAN a laissé entendre, lundi, que la mission de formation militaire dirigée par le Canada en Irak n'est pas sur le point de prendre fin définitivement.

Les commentaires de Jens Stoltenberg font suite à la suspension, en fin de semaine, des activités de la mission canadienne, en raison de problèmes de sécurité au lendemain de l'élimination par les États-Unis d'un haut commandant militaire iranien en Irak.

« Nous avons suspendu notre mission de formation en raison de la situation sécuritaire sur le terrain, mais nous sommes prêts à reprendre la formation lorsque la situation le permettra », a déclaré M. Stoltenberg à l'issue d'une rencontre à Bruxelles avec les ambassadeurs des 29 pays membres de l'Alliance atlantique, dont le Canada. M. Stoltenberg a souligné que cette mission de formation était essentielle pour continuer la lutte contre le groupe armé État islamique (Daech).

La mission de formation comprend environ 250 soldats canadiens ; le Canada compte également des dizaines de militaires des forces spéciales et d'autres unités en Irak, dont les activités ont également été suspendues par crainte de représailles à la suite du meurtre du général iranien Qassem Soleimani par un drone américain près de l'aéroport de Bagdad.

Le général Soleimani était commandant de l'unité d'élite iranienne Al-Qods, des Gardiens de la révolution en Iran. Il était largement considéré comme le deuxième leader le plus puissant d'Iran, après l'ayatollah Ali Khamenei, et avait aussi une influence significative en Irak et ailleurs au Moyen-Orient.

À la suite du meurtre du général Soleimani, le premier ministre intérimaire d'Irak et le Parlement ont demandé à toutes les troupes américaines et étrangères de quitter le pays, alors que l'on craint que l'Iran ou ses mandataires dans la région ne commettent des attentats contre les forces occidentales.

DES MINISTRES CANADIENS

Éludant les questions sur ces appels de Bagdad, M. Stoltenberg a noté que l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) était en Irak sur invitation des autorités irakiennes. « Nous continuerons à travailler en étroite collaboration pour avoir un dialogue étroit avec le gouvernement irakien », a-t-il simplement indiqué.

Le gouvernement canadien n'a apporté aucune précision sur l'état de la mission militaire, dans une déclaration qui évoque un entretien, lundi, entre le ministre des Affaires étrangères, François-Philippe Champagne, et son homologue irakien, Mohammed Ali al-Hakim. M. Champagne a réitéré le soutien du Canada à la lutte contre Daech, selon le communiqué, même si les deux ministres ont convenu que la désescalade était nécessaire pour assurer la sécurité et la stabilité à long terme de l'Irak.

Le ministre canadien de la Défense, Harjit Sajjan, a également fourni peu de détails sur une conversation qu'il a eue lundi avec le secrétaire Stoltenberg au sujet de la mission de formation de l'OTAN.

EN BREF

Le Japon promet de renforcer les contrôles frontaliers

TOKYO — La ministre japonaise de la Justice a promis lundi de renforcer les contrôles de départ aux frontières et de revoir les conditions de mise en liberté sous caution après que l'ancien président de Nissan, Carlos Ghosn, ait fui le pays. Masako Mori a déclaré aux journalistes lors d'une conférence de presse que son ministère avait déjà agi pour empêcher une récidive, mais a refusé de donner des détails. Le procès très attendu de Carlos Ghosn pour diverses allégations d'inconduite financière devait commencer en avril. Toutefois, Carlos Ghosn est arrivé lundi dernier au Liban, son pays d'origine. Les autorités ont déclaré qu'il était entré légalement avec un passeport français. **ASSOCIATED PRESS**

arts

Au Québec, *#MeToo* a incité des victimes à dénoncer

Presse canadienne

MONTRÉAL — Loin des projecteurs, au Québec, le mouvement *#MeToo* (*#MoiAussi*), catalysé par les dénonciations contre Weinstein, a incité depuis la fin de 2017 de nombreuses victimes d'agressions sexuelles à porter plainte à la police. Rappel des faits.

Le mot-clic a commencé à déferler sur les médias sociaux en octobre 2017, après que des allégations d'agressions commises par Weinstein – et puis par d'autres – furent exposées dans les médias.

Peu après, le nombre d'agressions sexuelles signalées à la police et jugées fondées a explosé au Canada. Et c'est au Québec que l'augmentation a été la plus marquée, a constaté par la suite Statistique Canada, qui a analysé la situation.

Comparant le nombre d'agressions sexuelles rapportées avant et après le mouvement *#MoiAussi*, l'organisme fédéral de statistiques a constaté qu'au Québec, le taux a augmenté de 61 % pour passer de 12,4 à 20 victimes par tranche de 100 000 habitants. Les périodes évaluées pour « l'avant » sont du 1er janvier 2016 au 30 septembre 2017, et pour « l'après », du 1er octobre 2017 au 31 décembre 2017, tel que l'organisme l'avait détaillé dans son rapport fin 2018.

Si l'on regarde les chiffres pour le Canada, le nombre moyen de victimes d'agressions sexuelles déclarées par la police est passé de 59 victimes par jour avant *#MoiAussi* à 74 victimes par jour après la naissance du mouvement. Bref, une hausse de 25 % pour la période d'octobre à décembre 2017, comparé à une période de trois mois équivalente dans la période « avant-*#MoiAussi* ».

Malgré ces hausses des plaintes déposées auprès de la police, un triste constat s'impose : cela ne serait encore que la pointe de l'iceberg. « Le nombre d'agressions sexuelles déclarées par la police est vraisemblablement une sous-estimation du nombre réel d'agressions sexuelles survenues au Canada, puisqu'il arrive souvent que ces types d'infractions ne soient pas signalés à la police », est-il écrit dans le rapport de 2019.

Des actrices se sont rassemblées devant le palais de justice de New York, dont Rosanna Arquette, entourée de Louise Godbold, Dominique Huett, Sarah Ann Masse, Paula Williams, Rose McGowan, et Lauren Sivan. — PHOTO AP, MARK LENNIHAN

Weinstein fait face à de nouvelles accusations

Associated Press

NEW YORK — De nouvelles accusations de nature sexuelle ont été déposées lundi contre Harvey Weinstein à Los Angeles, au moment où s'ouvrait à New York son procès pour inconduite sexuelle.

Le magnat déchu du cinéma hollywoodien est maintenant accusé d'avoir violé une femme et d'en avoir agressé sexuellement une autre lors d'incidents distincts survenus sur une période de deux jours à Los Angeles en 2013, a indiqué dans un communiqué la procureure du comté de Los Angeles, Jackie Lacey.

Mme Lacey a affirmé que « la preuve démontrera que l'accusé a utilisé son pouvoir et son influence pour avoir accès à ses victimes et commettre des crimes violents à leur endroit ».

Weinstein aurait violé une femme dans une chambre d'hôtel le 18 février 2013, après être entré de force dans la pièce. La nuit suivante, il aurait agressé sexuellement une femme dans un hôtel de Beverly Hills. Cette femme devrait témoigner dans le cadre du procès à New York.

Le bureau du procureur de Los Angeles se penche toujours sur les allégations formulées par trois autres femmes, a dit Mme Lacey. Les procureurs ont abandonné les accusations de trois autres femmes, puisque le délai de prescription est échu.

Harvey Weinstein est passible de 28 ans de prison s'il est reconnu coupable des nouvelles accusations déposées à Los Angeles. Mme Lacey a expliqué qu'il devrait comparaître devant la justice californienne après son procès à New York.

UN PROCÈS TRÈS SUIVI

L'homme de 67 ans est arrivé au palais de justice de New York lundi appuyé sur une marchette à la suite d'une récente opération au dos, vêtu d'un habit sombre et avec les cheveux ébouriffés. Lorsqu'on lui a demandé comment allait son dos à l'extérieur de la salle d'audience, il a répondu avec un léger sourire et un geste de la main semblant signifier « plus ou moins bien ».

À l'intérieur, ses avocats et ses procureurs ont passé la matinée à se disputer sur des questions de procédure, notamment sur la manière d'empêcher que la publicité entourant le procès puisse influencer le jury. Le juge a rejeté une requête visant à isoler les jurés tout au long du procès.

De l'autre côté de la rue, des actrices et d'autres femmes qui disent avoir été harcelées ou agressées sexuellement par Harvey Weinstein ont affirmé qu'il ne méritait la pitié de personne.

« Il avait l'air lâche. Il ne nous regardait pas. Il n'a pas fait de contact visuel », a affirmé Sarah Ann Masse, une actrice et chanteuse qui a affirmé que le producteur l'avait déjà harcelée sexuellement, alors qu'il n'était vêtu que de sous-vêtements, lors d'un entretien d'embauche. « Ce procès est un jugement culturel, indépendamment de son issue juridique », a-t-elle fait valoir.

L'audience a été brève et Harvey Weinstein a quitté les lieux vers 10 h 45, à bord d'un véhicule utilitaire sport.

DEUX ANS APRÈS *#MOIAUSSI*

La sélection du jury devrait commencer mardi, plus de deux ans après que les allégations ont été rendues publiques et catalysé le mouvement *#MoiAussi*.

Dans le cadre de ce procès, le producteur déchu est accusé d'avoir violé une femme dans une chambre d'hôtel à Manhattan en 2013 et d'avoir commis un acte sexuel forcé sur une autre femme en 2006.

Il a plaidé non coupable et a déclaré que toute activité sexuelle était consensuelle. S'il est reconnu coupable des accusations les plus graves retenues contre lui, soit deux chefs d'agression sexuelle prédatrice, Harvey Weinstein se verra imposer l'emprisonnement à perpétuité.

Pour que cela se produise, les procureurs devront démontrer qu'il avait l'habitude de violer des femmes. L'avocate de Harvey Weinstein, Donna Rotunno, a soutenu que la preuve était faible et a déclaré qu'elle prévoyait contre-interroger agressivement les accusatrices.

Début du procès le plus médiatisé

PIERRE JURY
ÉDITORIAL
pjury@ledroit.com

Replaçons-nous à la fin de 2017. Un producteur de cinéma, Harvey Weinstein, est accusé par des dizaines de femmes de diverses agressions sexuelles. Et pas les plus anonymes. Certaines sont très connues : Angelina Jolie, Gwyneth Paltrow, Uma Thurman et Léa Seydoux, entre autres. Le dévoilement de ces actes fortement répréhensibles agit comme un barrage qui s'effondre.

Ce fut le tsunami au point où un nouveau mot-clic, *#MeToo* (et sa version française, *#MoiAussi*) a été créé pour fédérer tout le mouvement des victimes alléguées.

Cette affaire avait pris une envergure internationale car elle avait démarré un lot de dénonciations un peu partout à travers le monde. Le Canada n'y avait pas échappé et deux hommes en particulier, dans le milieu des communications et du spectacle, avaient été pointés du doigt : Éric Salvail et Gilbert Rozon. Le procès du premier s'est entamé en novembre, et les plaidoiries se tiendront en février. Dans le cas du second, nous attendons maintenant la date de son procès.

Deux ans et quelques mois donc après les premières divulgations, les procès débutent. À New York, hier, c'était les premiers pas du procès le plus couru et le plus médiatisé, celui de Harvey Weinstein, si ce n'est qu'en raison de la brochette de vedettes qui ont été des victimes alléguées. M. Weinstein, âgé de 67 ans, s'est présenté sous des airs assez diminués, marchant avec peine, avec une marchette. A-t-il bien appris ses leçons des nombreuses actrices, ou souffre-t-il vraiment ? Personne ne sait vraiment. Ce pourrait être du théâtre, suggéré par ses avocats, ou ce pourrait être véridique. Mais il faisait soudainement son âge alors qu'il y a une année, il marchait sans peine.

Il n'est accusé que par deux femmes, tous les deux sous des chefs d'agression sexuelle. Le premier cas remonte à 2006, et touche une ex-assistante de production nommée Mimi Haleyi. Le second, une affaire de viol en 2013, a été déposé par une accusatrice dont l'identité est demeurée anonyme jusqu'à ce jour. Ce sont les deux cas où la poursuite estime avoir les meilleures chances de faire déclarer coupable M. Weinstein. Comme on peut s'y attendre, ce sera davantage une question de droit que de justice, où les avocats de chacune des parties rivaliseront d'audace pour faire avancer leur théorie.

Au Canada, l'affaire n'est pas sans rappeler celle de l'animateur de radio de la CBC, Jian Gomeshi, en 2015. Il a été accusé de quatre chefs d'agression sexuelle et a été blanchi en 2016. La raison principale ? Les témoignages des victimes avaient affaibli le dossier de la Couronne, le juge accusant les victimes de « mensonge ou de tentative de camoufler des preuves à la cour ». Ce qui semblait comme un procès avec de très fortes chances d'inculpation, au départ, s'est soldé par une brillante victoire de M. Gomeshi et de son avocate, Mary Heinen. Dans le dossier de Harvey Weinstein, les preuves semblent accablantes. Mais comme le tribunal ne sera concerné que par deux victimes, l'incertitude plane sur toute cette histoire.

Dans le tribunal de l'opinion publique, M. Weinstein est déjà reconnu coupable. Le simple nombre de vedettes qui ont témoigné des pressions accablantes que Harvey Weinstein mettait sur les femmes qui aspiraient à une carrière cinématographique paraît comme une preuve irréfutable. Mais c'est devant un vrai tribunal, devant un vrai juge, devant de vrais jurés, que tout se passera, non pas devant l'opinion publique. L'incertitude du résultat ne sera que plus grande.

CINQ ANS APRÈS *CHARLIE HEBDO*

Mauvaise passe pour le dessin de presse

Agence France-Presse

PARIS — Cinq ans après la tuerie à Charlie Hebdo en France et malgré la vague de soutien à la liberté d'expression qui s'en est suivie, le dessin de presse reste un genre menacé dans le monde, entre des journaux de plus en plus frileux et des réseaux sociaux prompts à l'indignation.

« Partout, un vent mauvais souffle sur la satire et le dessin de presse en général, et 2019 aura été une année noire dans ce domaine », déplorent Claire Carrard, directrice de la rédaction de *Courrier international*, et Kak, président de l'association *Cartooning for Peace*.

Le coup de tonnerre de 2019 est venu du prestigieux *New York Times*, qui a décidé en juin d'arrêter toute publication de dessins de presse dans les pages de son édition internationale, après une polémique liée à une caricature jugée antisémite.

Bien qu'il n'en soit pas l'auteur, le dessinateur historique du journal, le Suisse Patrick Chappatte, se retrouve sur la touche.

« Nous vivons dans un monde où la horde moralisatrice se rassemble sur les médias sociaux et s'abat comme un orage subit sur les rédactions. Cela oblige les éditeurs à prendre des contre-mesures immédiates, paralyse toute réflexion, bloque toute discussion », déplore-t-il dans une longue tribune.

Au sein de l'hebdomadaire satirique français *Charlie Hebdo*, où la publication de caricatures a été payée au prix fort il y a cinq ans avec une attaque qui a fait 12 morts, on se demande si « le dessin satirique est une forme de la liberté d'expression en voie de disparition », dans un récent hors série *Caricature, mode d'emploi*.

« On a l'impression que le dessin est de moins en moins toléré, que c'est une forme d'expression qui même au sein des médias est encombrante. Un peu trop atypique, un peu trop libre... » explique à l'AFP le directeur de rédaction Riss. « Même dans les grands journaux, les dessins deviennent extrêmement consensuels, il n'y a pas beaucoup de prise de risque éditoriale. »

L'hebdomadaire était devenu la cible des islamistes après avoir publié plusieurs caricatures de Mahomet, en 2012, 2011 et en 2006, où il reproduit, comme plusieurs journaux européens, celles du quotidien danois *Jyllands-Posten*.

Dessinateur chez *Charlie Hebdo*, Pierrick Juin défend le genre de la caricature. — PHOTO AFP, LIONEL BONAVENTURE

Les republierait-il aujourd'hui ? « On pourrait le faire, mais quel sens ça aurait ? » se demande Riss.

« Aujourd'hui, la notion de blasphème a dépassé le cadre des simples caricatures. Beaucoup de choses sont ressenties comme du blasphème ou de l'agression », juge celui qui doit régulièrement défendre l'esprit satirique du journal, comme en décembre face à l'armée française après des dessins sur la mort de 13 militaires au Mali.

Comme plusieurs confrères, il pointe le rôle amplificateur des réseaux sociaux.

« La pression des réseaux intimide les médias traditionnels. [...] C'est la panique. Ce qu'on oublie, c'est que Twitter n'est pas notre lectorat. C'est un amplificateur de colère », analyse Patrick Chappatte dans *Courrier International*.

CENSURE

« La survie économique reste un problème, et les hordes numériques qui manipulent le politiquement correct pour faire triompher leur intolérance et leur fermeture d'esprit représentent aussi un danger contre lequel il faut lutter », abonde son confrère du Nicaragua Pedro Molina, aujourd'hui en exil.

Genre prisé aux XIX^e^ et XX^e^ siècles, la caricature pâtirait en outre d'une image vieillotte.

« Quand on dit que c'est un genre en désuétude, c'est comme si on disait que la liberté d'expression est un genre en désuétude », rétorque Juin, jeune dessinateur chez *Charlie Hebdo*, rappelant que « c'est un genre qui a toujours été menacé », notamment par la censure politique au siècle dernier.

Une censure qui persiste aujourd'hui dans de nombreux pays, où des dessinateurs sont menacés, licenciés, poursuivis en justice, voire emprisonnés.

Cartooning for Peace, avec l'appui d'organisations comme Human Rights Watch ou Reporters sans frontières, milite pour la reconnaissance du dessin de presse comme un droit fondamental par l'UNESCO.

Riss n'est pas convaincu par la démarche : « Je pense que la liberté d'expression est déjà une valeur fondamentale suffisante. »

« Ce genre a de l'avenir si les dessinateurs ont le courage de donner à leur dessin de la force. Si c'est juste pour faire des dessins gentils qui ne dérangent personne, autant ne rien dessiner du tout », tranche le directeur de *Charlie*.

AGRESSION À L'HÔTEL CENTRAL DE PARENT

Accusé de tentative de meurtre

AUDREY TREMBLAY
audrey.tremblay@lenouvelliste.qc.ca
Collaboration spéciale

LA TUQUE — Patrice St-Amand a été formellement accusé d'avoir tenté de causer la mort de Sylvie Lachapelle en lui infligeant des lésions graves, en lien avec la violente agression survenue à Parent la semaine dernière. Il a comparu, lundi, au Palais de justice de La Tuque.

Le procureur de la Couronne s'est opposé à la remise en liberté de l'homme de 41 ans de Saint-Luc-de-Vincennes. Il reviendra devant le tribunal le 14 janvier prochain. D'autres accusations de voies de fait, menace et d'incendie criminel devraient alors être portées.

« Des accusations viendront la semaine prochaine, le dossier a été remis au stade de l'enquête sur remise en liberté pour mardi prochain. […] Je ne peux pas rentrer dans les détails, mais je pense qu'on peut prouver que les voies de fait étaient à ce point graves que l'intention criminelle de tuer y était. Il reste à le prouver, mais c'est notre prétention pour l'instant », a indiqué le procureur de la Couronne, Me Éric Thériault.

L'accusé a souligné en salle d'audience que ses « droits constitutionnels n'avaient pas été respectés quand il a parlé à l'avocate. Ce n'était pas confidentiel et tout le monde autour entendait ce qu'il se disait ».

Patrice St-Amand se trouvait dans la région de La Tuque pour faire de la motoneige en compagnie d'un autre individu. Pendant son périple, il serait entré illégalement dans un chalet pour dormir. Le 2 janvier, il se serait rendu chez Ti-Rouge, un lieu d'hébergement en forêt situé près du lac Dandurand où une dizaine de personnes se trouvaient dans un chalet. Une chicane aurait alors éclaté et St-Amand aurait été expulsé de l'endroit.

Il se serait alors déplacé vers le bar de l'hôtel Central dans le village de Parent. Une autre chicane aurait alors éclaté et Patrice St-Amand aurait mentionné vouloir régler ses comptes avec Ti-Rouge.

Sylvie Lachapelle, la copropriétaire de l'hôtel Central, aurait tenté de calmer le suspect. C'est là qu'elle se serait fait agresser à coups de poing et coups de pied. La violente scène aurait d'ailleurs été filmée par une caméra de surveillance.

Patrice St-Amand a par la suite été arrêté un peu plus tard par la Sûreté du Québec. L'autre individu arrêté dans cette affaire, âgé de 31 ans, pourrait comparaître à une date ultérieure.

Jean Dupont, le conjoint de Sylvie Lachapelle s'est dit rassuré que Patrice St-Amand soit encore derrière les barreaux.

Il a indiqué au *Nouvelliste* que M^me^ Lachapelle était sortie de l'hôpital de Trois-Rivières et qu'elle demeurait pour le moment chez un proche médecin à Québec.

« Elle est trop enflée et elle doit se présenter dans sept jours à Trois-Rivières pour voir s'il y a autre chose. Les douleurs devraient commencer à baisser tranquillement. […] Elle est forte en maudit. Elle a un bon moral. Elle dit qu'elle va revenir et que tout va être correct », a affirmé M. Dupont.

« Elle ne se souvient pas de l'agression. Je ne sais pas si ça va revenir. Elle n'a pas fait de commotion cérébrale, au moins ça, c'est une bonne nouvelle », a-t-il ajouté.

Ce dernier a également indiqué que de l'aide psychologique serait disponible pour les employés de l'hôtel Central à Parent dans les prochains jours.

« Mon personnel est toujours dans l'inquiétude, les gens ne parlent que de ça. […] On va essayer, de façon légale, d'améliorer les choses pour que ce soit plus sécuritaire pour eux », a indiqué Jean Dupont.

« Une personne va venir rencontrer les employés pour leur amener de l'aide », a-t-il ajouté.

Rappelons que l'ancienne conseillère municipale du secteur de Parent, Sylvie Lachapelle, a dû subir une importante opération vendredi soir, à Trois-Rivières. Son conjoint affirme qu'elle a subi une fracture du crâne, a eu la mâchoire déplacée et l'os situé sous son œil a été égrené.

Patrice St-Amand a été accusé de tentative de meurtre. —PHOTO COLLABORATION SPÉCIALE, AUDREY TREMBLAY

ÉTABLISSEMENT À VENDRE

Depuis déjà quelques années, l'hôtel Central de Parent est à vendre. Des individus se sont d'ailleurs montrés intéressés. On espère que l'incident des derniers jours, le premier depuis qu'ils sont propriétaires, selon M. Dupont, n'aura pas d'effets négatifs.

« Je vais avoir 74 ans et Sylvie aussi est épuisée. Ça fait 20 ans qu'on a ça. On a eu des possibilités d'acheteurs dans le passé, mais on ne veut rien savoir des affaires de financement. Il y a quelqu'un d'intéressé présentement, il fait affaire avec l'agent immobilier […] C'est certain (qu'un événement comme celui-là) ce n'est pas pour nous aider, mais c'est la première fois en 20 ans », a indiqué Jean Dupont.

IL S'EN SERAIT PRIS À UN AGENT DE SÉCURITÉ QUI AURAIT POUSSÉ SON PÈRE

Marc Bastien comparaît pour voies de fait

NANCY MASSICOTTE
nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le fils de Guy Bastien, cet homme de 82 ans mort à la suite d'une chute au Centre d'hébergement et de soins de longue durée Roland-Leclerc, doit maintenant répondre de ses actes devant la Cour du Québec.

Marc Bastien a été formellement accusé de voies de fait causant des lésions corporelles, lundi, au Palais de justice de Trois-Rivières. On lui reproche de s'en être pris physiquement à l'agent de sécurité qui aurait poussé son père, selon la version de la famille Bastien. Le geste de violence aurait été commis le 29 novembre 2019 au CHSLD, après que Marc Bastien eut retrouvé son père, couvert de sang et de vomi dans sa chambre.

Rappelons que depuis le début, la famille soutient que Guy Bastien, souffrant d'Alzheimer, était tombé lors d'une altercation avec un agent de sécurité, ce que nie l'employeur de ce dernier. Guy Bastien avait alors subi une fracture du crâne et une hémorragie cérébrale. C'est son fils Marc qui avait contacté le 911 pour qu'il soit transporté à l'hôpital.

Marc Bastien, qui est conseiller municipal à Saint-Étienne-des-Grès, a donc été accusé de voie de fait, mais par voie de procédure sommaire de sorte que la peine qu'il encourt, s'il devait être reconnu coupable, est moins sévère que si l'accusation avait été portée sur acte criminel.

Pour sa comparution, son avocat, Me David Edmunds, était absent, mais Marc Bastien était présent. Devant le juge Simon Ricard, il a plaidé non coupable. Son dossier a été reporté au 21 février.

À sa sortie de la salle d'audience, Marc Bastien était très émotif. « Oui, la comparution a fait remonter beaucoup d'émotions à la surface, toutes liées à la perte de mon père », a-t-il déclaré en tentant de retenir ses sanglots. Il a cependant tenu à clamer son innocence. « J'ai plaidé non coupable. Le processus judiciaire va maintenant suivre son cours jusqu'au bout, mais le plus important, ce n'est pas l'accusation qui est portée contre moi, mais plutôt le décès de mon père et toutes les démarches en cours pour faire la lumière sur ce qui est arrivé », a-t-il ajouté.

Marc Bastien est accusé de voie de fait causant des lésions corporelles contre l'agent de sécurité qui serait intervenu auprès de son père, Guy Bastien. — PHOTO LE NOUVELLISTE, STÉPHANE LESSARD

La famille a réclamé qu'une enquête publique soit faite sur les circonstances entourant le décès de Guy Bastien. Une demande a été faite au Bureau du coroner. À ce sujet, il s'attend à ce qu'il y ait peut-être des développements cette semaine.

« Toutefois, il faut prendre le temps qu'il faut pour régler le problème », a-t-il ajouté.

Ce décès a en effet soulevé des interrogations notamment sur la formation et le travail des agents de sécurité et des intervenants auprès de cette clientèle spécifique et sur les raisons pour lesquelles M. Bastien n'a pas été conduit au centre hospitalier avant l'intervention de son fils.

Le coroner mène déjà une enquête dans ce dossier. Il en va de même au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ).

affaires

OR
1563,09
$US/ONCE
12,53

PÉTROLE
68,38
BARIL US$
- 0,26

ALUMINIUM
0,7976
$US/LIVRE
-0,79%

EURO
0,6891
€EURO
-0,0004

LE DOLLAR
77,15
¢US
0,20

facebook/LeQuotidienProgres

@lequotidien_cyb

PRINCIPAUX INDICES

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	1018.26 $	2.61 $	88734697
S&P/TSX 300	17105.47 $	39.35 $	195351810
S&P/TSX VENTURE	581.75 $	-5.69 $	59737589
DOW JONES	28703.38 $	68.50 $	0
NASDAQ (QQQ)	215.56 $	1.38 $	10259369

TORONTO

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
TORONTO-DOMINION	TD	73.37 $	0.01 $	8359006
AURORA CANNABIS	ACB	2.46 $	-0.14 $	8077085
HUDSONS BAY	HBC	10.84 $	0.96 $	8029727
BAYTEX ENERGY	BTE	2.09 $	0.14 $	7688172
CDN NATURAL RES	CNQ	41.97 $	0.40 $	5194437
ENCANA CORP.	ECA	6.34 $	0.14 $	4793566
BOMBARDIER INC.	BBD.B	1.91 $	-0.03 $	4454358
ENBRIDGE INC	ENB	51.86 $	0.36 $	4231897
B2GOLD CORP.	BTO	5.17 $	0.15 $	4039306
MANULIFE FIN	MFC	26.55 $	0.08 $	3930922

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
CONSTELLATION	CSU	1286.93 $	23.94 $	42674
SHOPIFY INC	SHOP	535.04 $	9.97 $	347279
CNOOC LIMITED	CNU	228.56 $	7.99 $	770
SENVEST CAPITAL	SEC	181.51 $	4.82 $	600
ONEX CORPORATION	ONEX	85.78 $	1.71 $	150223
KINAXIS INC	KXS	103.52 $	1.66 $	49305

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
E-L FINANCIAL	ELF	803.00 $	-4.00 $	626
RESTAURANT BRANDS	QSR	81.79 $	-1.89 $	1153021
MORGUARD CORP.	MRC	200.21 $	-1.78 $	975
FIRSTSERVICE	FSV	121.56 $	-1.36 $	48473
DOMTAR CORPORATION	UFS	47.43 $	-1.33 $	41148
BANK OF NOVA	BNS	72.42 $	-1.17 $	1564217

NEW YORK

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
General Electric	GE	12.14 $	0.17 $	43566379
NIO Inc	NIO	3.69 $	-0.14 $	38090955
Lloyds Banking	LYG	3.32 $	0.03 $	31151052
SPDR S&P 500 ETF	SPY	323.73 $	1.30 $	26669293
Chesapeake Energy	CHK	0.86 $	-0.05 $	21132228
Nokia Corp	NOK	3.95 $	0.14 $	19581315
AT&T Inc	T	39.11 $	0.06 $	17194125
VanEck Vectors ETF	GDX	29.21 $	0.04 $	15590285
Bank of America	BAC	34.86 $	-0.04 $	14763249
Ford Motor Co.	F	9.15 $	-0.05 $	14321065

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Berkshire Hathaway	BRK.A	340115.00 $	385.00 $	86
Biglari Holdings	BH.A	618.00 $	36.38 $	124
Cable One Inc	CABO	1555.65 $	19.16 $	8815
Wells Fargo & Co	WFC.PR.L	1467.47 $	11.87 $	6751
Shopify Inc	SHOP	413.27 $	8.96 $	544437
Salesforce.Com Inc	CRM	173.42 $	7.25 $	4095195

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
AutoZone, Inc.	AZO	1165.49 $	-23.76 $	131438
Direxion Shares	SOXL	267.43 $	-8.78 $	277054
Credit Suisse AG	DGAZ	189.50 $	-8.05 $	413017
Chipotle Mexican	CMG	858.00 $	-7.40 $	208352
Morgan Stanley	INR	68.71 $	-4.79 $	145
Graham Holdings	GHC	635.16 $	-4.57 $	7507

NASDAQ

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Second Sight	EYESW	0.80 $	0.65 $	
18446744073709545076				
Inpixon	INPX	0.20 $	-0.25 $	116578659
Guardion Health	GHSI	0.39 $	0.03 $	22455936
Advanced Micro	AMD	48.39 $	-0.21 $	21973441
Yield10 Bioscience	YTEN	0.27 $	0.07 $	21478252
Zion Oil & Gas Inc	ZN	0.52 $	0.30 $	21339780
SmileDirectClub	SDC	10.19 $	1.81 $	19762501
Plug Power Inc	PLUG	3.82 $	0.59 $	18393816
Cisco Systems Inc	CSCO	47.80 $	0.17 $	16941990

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Alphabet Inc	GOOGL	1397.81 $	36.29 $	1682213
Alphabet Inc	GOOG	1394.21 $	33.55 $	1137617
Amazon.com Inc	AMZN	1902.88 $	27.91 $	2148128
ABIOMED, Inc.	ABMD	179.04 $	12.22 $	898945
NASDAQ Test Symbol	ZXZZT	29.61 $	11.57 $	950
Netflix Inc	NFLX	335.83 $	9.93 $	2995616

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Booking Holdings	BKNG	2047.40 $	-18.08 $	266488
MarketAxess	MKTX	374.08 $	-5.97 $	220124
First Citizens	FCNCA	525.88 $	-5.92 $	27803
Lam Research Corp	LRCX	289.19 $	-5.50 $	936010
Daily Journal Corp	DJCO	286.50 $	-5.50 $	1265
Axon Enterprise	AAXN	68.75 $	-5.18 $	1054405

TITRES VEDETTES À TORONTO

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	6.38 $	6.22 $	6.34 $	0.14 $
Barrick Gold Corp	ABX	24.68 $	23.83 $	23.85 $	-0.26 $
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	42.19 $	41.21 $	41.99 $	0.33 $
Bombardier CL A	BBD.A	1.99 $	1.92 $	1.93 $	-0.05 $
Bombardier Inc.	BBD.B	1.94 $	1.90 $	1.91 $	-0.03 $
BCE Inc.	BCE	60.26 $	59.72 $	60.26 $	0.56 $
Bank of Montreal	BMO	100.55 $	100.07 $	100.52 $	-0.08 $
Bank of Nova Scotia	BNS	72.61 $	72.09 $	72.42 $	-1.17 $
CAE Inc	CAE	35.61 $	34.61 $	35.58 $	0.96 $
Cascades Inc.	CAS	11.22 $	11.01 $	11.14 $	-0.07 $
Cogeco Cable Inc.	CCA	114.29 $	112.36 $	113.20 $	-0.50 $
Canfor	CFP	12.17 $	11.50 $	11.98 $	0.41 $
CIBC	CM	107.89 $	107.21 $	107.54 $	-0.33 $
Canadian Natural Res.	CNQ	42.23 $	41.68 $	41.97 $	0.40 $
CN Railway Company	CNR	117.90 $	116.70 $	117.90 $	-0.50 $
Canadian Pacific Railway	CP	335.84 $	332.28 $	335.84 $	1.34 $
Canadian Tire	CTC	182.97 $	182.70 $	182.97 $	0.03 $
Canadian Western Bank	CWB	32.06 $	31.78 $	32.04 $	0.20 $
Domtar	UFS	48.47 $	47.15 $	47.43 $	-1.33 $
Emera	EMA	55.91 $	55.41 $	55.78 $	0.25 $
Enerplus	ERF	9.50 $	9.29 $	9.48 $	0.21 $
CGI Group Inc.	GIB.A	109.44 $	108.13 $	109.33 $	0.53 $
Transcontinental Inc.	TCL.A	15.91 $	15.59 $	15.85 $	0.10 $
Great-West Lifeco	GWO	33.37 $	33.15 $	33.34 $	0.05 $
Industrial Alliance	IAG	71.65 $	70.98 $	71.46 $	-0.02 $
Societe financiere IGM	IGM	37.69 $	37.41 $	37.48 $	-0.25 $
Imperial Oil	IMO	34.92 $	34.49 $	34.86 $	0.40 $
Quebecor Inc	QBR.B	33.46 $	33.05 $	33.05 $	-0.16 $
Loblaws Cos.	L	67.05 $	66.61 $	66.71 $	-0.30 $
Laurentian Bank	LB	44.25 $	43.93 $	44.11 $	-0.27 $
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	25.48 $	25.20 $	25.28 $	-0.12 $
Magna International	MG	70.28 $	69.54 $	69.72 $	-0.65 $
Metro Inc.	MRU	53.82 $	53.45 $	53.68 $	-0.10 $
National Bank	NA	71.73 $	71.40 $	71.56 $	-0.12 $
Precision Drilling Corp.	PD	1.99 $	1.89 $	1.99 $	0.13 $
Power Corp.	POW	33.39 $	33.05 $	33.35 $	0.07 $
Power Financial	PWF	35.00 $	34.71 $	34.89 $	-0.13 $
Quebecor Inc.	QBR.B	33.46 $	33.05 $	33.05 $	-0.16 $
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	64.58 $	64.14 $	64.35 $	0.02 $
Royal Bank	RY	103.21 $	102.69 $	103.19 $	0.02 $
Saputo Inc.	SAP	40.01 $	39.76 $	39.78 $	-0.25 $
Shaw Communications	SJR.B	26.58 $	26.43 $	26.47 $	-0.04 $
Sun Life financial	SLF	59.56 $	58.85 $	59.51 $	0.30 $
SNC-Lavalin	SNC	29.58 $	28.83 $	29.01 $	-0.60 $
Superior Propane Corp	SPB	12.58 $	12.42 $	12.58 $	0.08 $
Suncor Energy Inc.	SU	43.98 $	42.76 $	43.98 $	1.35 $
Telus Corporation	T	50.36 $	50.08 $	50.30 $	-0.01 $
Transalta Corporation	TA	9.10 $	8.93 $	8.96 $	-0.13 $
TD Bank	TD	73.47 $	72.96 $	73.37 $	0.01 $
Transcanada Pipe	TRP	69.19 $	68.28 $	69.04 $	0.31 $
Torstar Corp.	TS.B	0.45 $	0.44 $	0.44 $	0.01 $
Weston George Ltd	WN	102.63 $	102.00 $	102.48 $	0.10 $

SECTEUR PUBLIC

La CSQ accuse Québec d'allumer des feux

Presse canadienne

MONTRÉAL — Après avoir reçu des offres gouvernementales qui ont « allumé des feux » plutôt que de les éteindre, dans le secteur public, la CSQ commencera bientôt à mobiliser ses membres en vue de la négociation des conventions collectives qui s'amorce pour le demi-million d'employés de l'État.

En fait, la plupart des plans de mobilisation des différentes fédérations de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) sont déjà prêts, a indiqué Sonia Éthier, présidente de la centrale syndicale, lundi, au cours de sa conférence de presse de rentrée après les Fêtes.

« Chaque fédération a son plan de mobilisation. Le thème, c'est "Il faut que ça change maintenant". C'est fait, c'est prêt. Les moyens de pression ? Pas immédiatement, parce que je pense qu'il faut d'abord laisser la chance aux tables sectorielles et à la table centrale de négocier de bonne foi » et expliquer les demandes de la CSQ au gouvernement, a-t-elle expliqué.

La CSQ attend notamment de voir comment se concrétisera l'engagement du gouvernement Legault d'en faire plus pour les enseignants du primaire et du secondaire, comme pour les préposés aux bénéficiaires.

Les offres globales aux employés de l'État sont de 7 pour cent d'augmentation sur cinq ans.

Statistique Canada a confirmé, à la fin de l'année, que les enseignants québécois étaient encore les moins bien payés au pays. Qui plus est, beaucoup de jeunes enseignants quittent la profession dans les cinq premières années et bien des commissions scolaires éprouvent des difficultés de recrutement.

« Le président du Conseil du trésor, il doit réaliser qu'une de ses responsabilités à l'endroit des employés de l'État, c'est d'éteindre des feux, et non pas de les allumer, donc d'être proactif en matière d'attraction et de rétention du personnel. En plus, on est dans un contexte de surplus budgétaire et de pénurie de main-d'œuvre. Alors, on s'attendait à un rattrapage salarial. Mais là, ce que le gouvernement Legault nous offre, c'est de l'appauvrissement », a tonné M^me^ Éthier.

Elle reproche au gouvernement d'avoir « mis le feu aux poudres » dans les écoles, les collèges et les établissements de santé avec ses offres, qu'elle qualifie de « méprisantes ».

« Il doit réaliser qu'une de ses responsabilités à l'endroit des employés de l'État, c'est d'éteindre des feux, et non pas de les allumer, donc d'être proactif en matière d'attraction et de rétention du personnel. En plus, on est dans un contexte de surplus budgétaire et de pénurie de main-d'œuvre. Alors, on s'attendait à un rattrapage salarial. Mais là, ce que le gouvernement Legault nous offre, c'est de l'appauvrissement. »

— Sonia Éthier

La CSQ rencontrera les négociateurs gouvernementaux vendredi prochain.

GARDE FAMILIALE

Par ailleurs, les responsables de service éducatif en milieu familial rattachées à la CSQ seront consultées jusqu'au 15 janvier sur un moyen de pression, dans le but d'accroître la pression dans le cadre de la négociation de leur convention collective.

Le plan proposé est d'ouvrir les portes 15 minutes plus tard le matin, et seulement le vendredi, pour la première semaine. Pour la deuxième semaine, le service ouvrirait 30 minutes plus tard.

Les 10 000 membres de la CSQ dans ces services en milieu familial sont présentement consultées au sujet de ce plan.

La CSQ représente 200 000 membres, dont 125 000 dans le milieu de l'éducation. En plus des enseignants, elle représente également les professionnels de l'éducation et le personnel de soutien scolaire.

MOTS CROISÉS JUNIOR

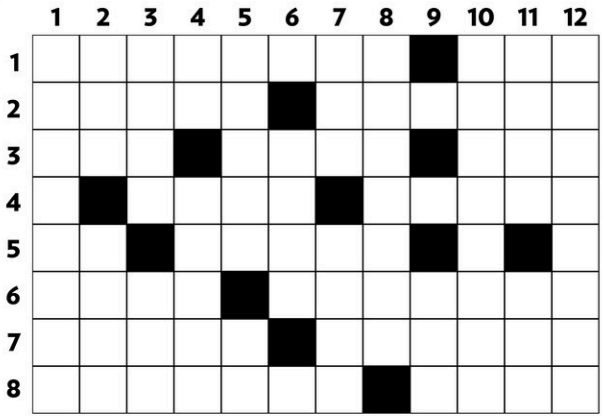

HORIZONTALEMENT

1 Substance colorante. – Avant toi.

2 Voie bordée d'arbres. – Qui existe depuis longtemps.

3 Pronom interrogatif. – Enlèvement illégal d'une personne. – Habitation de certains animaux.

4 Délice de vampire. – Personne qui est l'objet d'une sorte d'adoration.

5 Avant nous. – Boisson alcoolisée fabriquée avec de l'orge et du houblon.

6 Qui était partisan du parti d'Adolf Hitler. – Paisible et calme.

7 Mousse blanchâtre qui se forme sur un liquide agité ou sur le point de bouillir. – Veste croisée ou droite faisant partie du complet masculin.

8 Punition qui consiste à garder un élève en dehors de heures de classe. – Contrôle périodique.

VERTICALEMENT

1 S'amuser à faire enrager quelqu'un, sans méchanceté.

2 Qui a gagné ses élections. – Maintenu avec un cordon.

3 Elles sont nombreuses dans le Pacifique. – Interjection qui exprime la déception.

4 Indique une négation. – Endommagé, détérioré.

5 Rendu moins éclatant. – Préposition.

6 Qui ne sont plus jeunes.

7 Style musical au rythme martelé. – Laisse aller son imagination.

8 Dont on a rien enlevé.

9 Est opposé à l'ouest.

10 État d'une personne qui ne peut pas encore voter.

11 Celui du lynx est très perçant. – Qui sont à nous.

12 Qui ne respecte pas les convenances.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	R	O	C	O	L	I	■	R	A	S	E
2	R	E	L	A	T	E	■	P	I	V	O	T
3	A	G	E	■	A	V	I	A	T	E	U	R
4	V	A	■	A	G	E	N	T	■	C	L	E
5	O	R	T	I	E	■	J	E	T	■	I	■
6	■	D	O	N	■	M	U	S	E	L	E	E
7	D	E	G	E	L	E	R	■	T	O	R	T
8	O	R	E	E	■	R	E	Q	U	I	S	E

MOT MYSTÈRE

AMEUBLEMENT - Un mot de 7 lettres

ACCOTOIR
AIGLE
ARGENT
AUTEL

BAHUT
BAS

CHARGE
CINTRE
CLAIR
COSY
CRIN

DOSSIER

EBENISTE
ELEMENT
ETOFFE
ETUI

FER
FLORE
FRENE
FUT

GALBE
GAUFRE
GIGOGNE
GLACE
GRADIN

INCONFORT
INCRUSTATION
IVOIRE

LAINE
LIT
LUSTRE

METAL
MUR

R	E	I	R	E	N	N	A	V	A	S	E	T	U	I
E	H	C	I	N	C	R	U	S	T	A	T	I	O	N
F	U	T	N	E	G	R	A	D	I	N	T	V	E	M
T	U	H	A	B	R	E	O	N	O	Y	E	R	T	U
H	E	E	G	E	I	S	C	U	A	T	L	E	S	R
U	F	E	N	A	S	O	H	E	L	F	I	P	I	A
Y	F	R	R	I	N	G	A	R	E	E	O	O	N	Y
A	O	L	E	F	A	E	R	T	U	B	T	S	E	O
E	T	R	O	N	U	L	G	N	G	O	A	T	B	N
C	E	R	L	R	E	A	E	I	C	B	P	I	E	D
N	T	R	E	E	E	V	G	C	V	N	I	P	A	S
E	M	E	T	A	L	O	A	L	Y	O	S	N	I	T
G	R	E	U	S	G	T	L	A	A	S	I	I	G	Y
E	T	T	A	N	U	I	B	I	E	C	O	R	L	L
R	T	N	E	M	E	L	E	R	O	S	E	C	E	E

Solution du dernier numéro : ÉPUISETTE **07-01-2020**

NATTE
NICHE
NOYER

ORNER
OVALE

OVE

PIED

RAYON
REGENCE

REPOS
ROSE
ROULETTES

SAPIN
SIEGE

SOFA
STYLE

TAPIS
TETE
THUYA

TOILETTE
TUB

VANNERIE
VASE

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Violer le caractère sacré d'un lieu - Habille le pied et la jambe.

2. Grecque - Petit cor du Moyen Âge.

3. Porte sur les nerfs - C'était un voilier marchand.

4. Docteur - Petite lésions cuta-nées - A une heure avancée.

5. Prendre de L'EPO (Se) - Relatif au raisin.

6. École d'administration - 3,6 milliards d'habitants - Auteur du Nom de la rose.

7. Grande punaise carnassière.

8. Le Canada en fait partie - Plante ornementale.

9. Mammifère plantigrade - Ruminant de montagnes.

10. Règles obligatoires - Matière rocheuse et dure - Avant nous.

11. Perçoit par un sens - Mouvementé.

12. Fait taire les canons.

VERTICALEMENT

1. Tissu d'armure croisée formant une sorte de petit damier empiétant.

2. Routine - Entre la tête et les jambes.

3. Enlevé - Personne qui vit aux dépens des autres.

4. Blague - Liqueurs.

5. Reptile carnivore - Avant le Christ.

6. L'occasion de voir la famille - Insecte coléoptère.

7. Article étranger - Appartement luxueux.

8. Mets recherché - Qui suit la direction du fil à plomb.

9. Fromage grec - Obtenus - Mère des Cyclopes.

10. Commune - Originaire.

11. Libertaire - Egyptien.

12. Petit appartement - Se dit en partant.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	O	L	L	I	C	I	T	E	R	■	M
2	E	M	E	U	■	R	O	Y	A	U	M	E
3	B	I	K	I	N	I	■	P	U	M	A	S
4	A	S	■	R	A	N	G	E	■	E	■	U
5	S	E	M	E	N	C	E	■	A	N	A	R
6	T	S	U	■	A	R	L	E	S	■	R	E
7	E	■	S	A	R	I	■	S	T	A	R	S
8	■	E	C	U	■	N	A	T	I	V	E	■
9	A	G	A	T	E	■	R	E	C	I	T	S
10	C	A	D	E	T	T	E	■	O	R	E	E
11	T	U	E	U	R	■	T	E	T	O	N	S
12	E	X	T	R	E	M	E	M	E	N	T	■

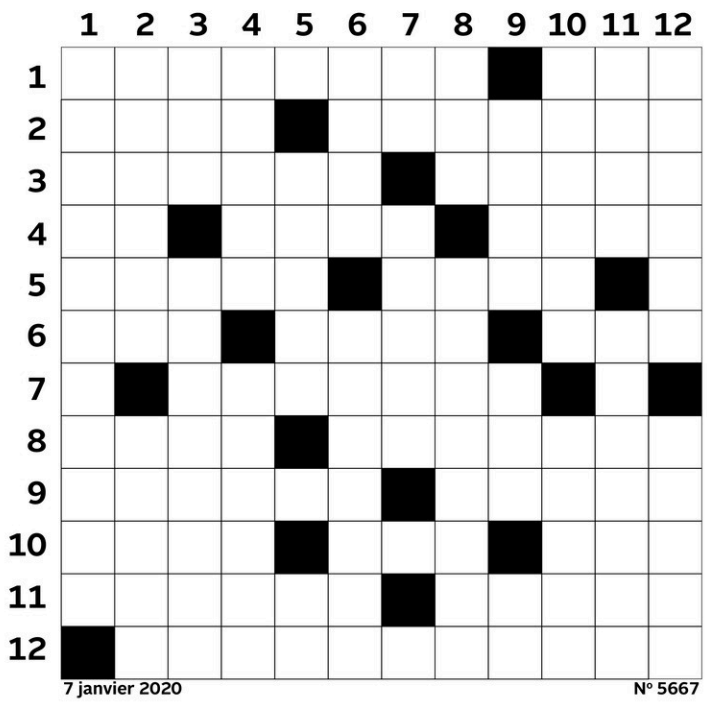

7 janvier 2020 — N° 5667

0011859

SUDOKU

		1				4	3	2
			2				9	
2		7	4					
5	2							
8			5		3	2		
								6
7	9					8	5	
	5							
			8		1	3		

Niveau de difficulté : difficile — **4944**

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

6	4	5	8	2	7	1	9	3
9	2	8	5	3	1	6	4	7
7	1	3	6	4	9	5	8	2
2	5	1	4	6	8	7	3	9
3	7	4	9	1	5	8	2	6
8	9	6	2	7	3	4	1	5
1	6	9	7	8	2	3	5	4
5	3	7	1	9	4	2	6	8
4	8	2	3	5	6	9	7	1

4943

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com**.

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

O	U	R	L	N	U	N	O	O	S	E	E	A	C
P	L	S	Y	C	A	L	S	N	U	U	H	E	N
U	C	A	D	N	C	M	E	U	Q	C	D	A	S
I	E		A	E	O	E	M			S		E	S
	N												

Thème : Citation de Platon

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Baltasar Gracian Y Morales : Les flèches percent le corps, et les mauvaises paroles l'âme.

Peanut

Ben

Boris

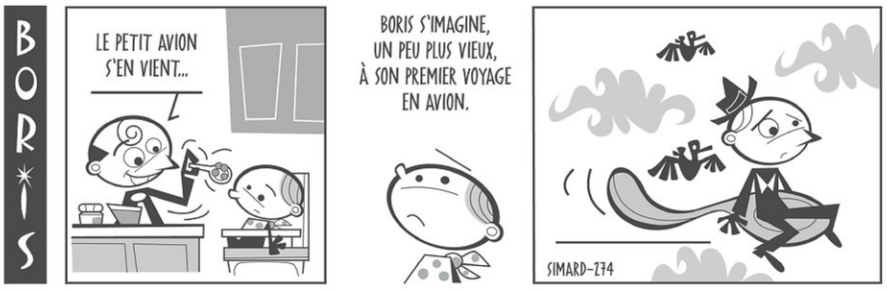

HOROSCOPE 7 janvier 2020

Bélier du 21 mars au 19 avril - La Lune est en Gémeaux, mais l'approche d'une Pleine Lune... Éclipse en Cancer, au carré de votre Signe, risque de créer un climat instable en ce qui concerne les rapports de force. Des alliances surprenantes pourraient modifier le fonctionnement interne d'un groupe ou d'une association. Mais votre tact et votre diplomatie vous permettront sûrement de tirer votre épingle du jeu.

Taureau du 20 avril au 20 mai - La période chargée du temps des fêtes est probablement responsable de certains retards. Ne vous inquiétez pas, on ne vous a probablement pas oublié. Vous devriez néanmoins faire tout votre possible pour que les gens se souviennent de vous. Le cycle de la Lune est de passage en Gémeaux, alors n'hésitez pas à relancer une proposition à quelqu'un de qui vous êtes sans nouvelles.

Gémeaux du 21 mai au 21 juin - Il faut battre le fer tant qu'il est chaud, dit-on. Alors avec le cycle de la Lune en Gémeaux, vos idées seront susceptibles d'être bien accueillies. N'attendez pas plus longtemps et saisissez ce moment propice pour passer à l'action. Votre vie sentimentale bénéficie également d'un aspect favorable. Profitez-en pour vous rapprocher de la personne qui fait battre votre cœur...

Cancer du 22 juin au 22 juillet - Avant de devenir une Pleine Lune... Éclipse en Cancer vendredi prochain, certaines choses seront sujettes à changer sans préavis. Rien ne sera sans doute garanti tant qu'une affaire ne sera pas finalisée de manière officielle. Mais par ailleurs, votre magnétisme accentué risque d'attirer beaucoup d'attention. Et plusieurs personnes risquent même de succomber à votre charme. Alors...

Lion du 23 juillet au 22 août - Il est possible d'obtenir plus en demandant moins. Vénus est toujours en face de votre Signe, en Verseau, et l'issue d'une poursuite vous sera favorable si vous ne formulez pas de demandes excessives. Vous connaissez déjà la personne qui est la mieux placée pour vous aider à atteindre un objectif. Acceptez l'aide qui vous sera offerte gratuitement sans en questionner les motifs.

Vierge du 23 août au 22 septembre - Les autres n'arrivent peut-être pas à verbaliser leur appréciation face à votre travail. Cependant, votre participation à un projet est probablement beaucoup plus importante que vous ne le réalisez. Ce n'est pas le moment de laisser tomber vos collaborateurs, même maintenant que la Lune se trouve au carré de votre Signe, en Gémeaux. Cela vous rendra juste un peu cynique...

Balance du 23 septembre au 23 octobre - L'union fait la force, dit-on. Alors mieux vaudra joindre et fusionner que de séparer ou fractionner actuellement. Les mariages d'idées et les concordances de circonstances pourraient devenir nettement plus salutaires. Vous connaissez déjà les personnes avec lesquelles vous pouvez former une association ou un partenariat profitable. Inutile de chercher plus loin...

Scorpion du 23 octobre au 21 novembre - Une nouvelle responsabilité risque de faire augmenter votre niveau de stress en ce début d'année. Essayez de maîtriser votre nervosité, car elle ne vous apporterait rien d'utile. Vous devriez développer rapidement les aptitudes requises pour effectuer vos tâches convenablement. Et par ailleurs, la franchise assurera la cordialité d'une union ou d'une association.

Sagittaire du 22 novembre au 21 décembre - L'un n'empêche pas l'autre. La Lune en Gémeaux fait face à Mars en Sagittaire! Il vous sera possible de faire plaisir à plusieurs personnes à la fois ou de tirer pleinement avantage de deux situations différentes. Si vous évitez les cachotteries, personne ne posera de jugement négatif sur vos décisions et choix. Et ce mois de janvier 2020 vous motivera...

Capricorne du 22 décembre au 19 janvier - En cette étape anniversaire, avec la visite du Soleil et de Jupiter, écartez les gens qui pratiquent le chantage émotif et ne laissez personne vous infliger un sentiment de culpabilité. Si vous vous libérez de l'emprise de certains individus qui constituent un poids, votre vie quotidienne s'épanouira. Et l'année 2020 sera propice aux acquisitions majeures, à condition de ne pas exagérer.

Verseau du 20 janvier au 18 février - À l'approche de la Pleine Lune... Éclipse, vous pourriez éprouver l'envie de faire peau neuve et ainsi d'étonner votre entourage. Bien que le monde ait besoin de vos idées originales, vous devriez mettre la pédale douce afin de ne vous mettre personne à dos. Mais permettez-vous quand même une coquinerie, et évaluez les limites d'une situation en restant à l'intérieur de celles-ci.

Poissons du 19 février au 20 mars - Assurez-vous de ne négliger personne en ce moment. Vous ne regretterez pas d'accorder davantage de votre temps aux personnes qui réquisitionnent régulièrement votre présence. La dimension affective se trouvera favorisée, et une nouvelle rencontre pourrait bien faire de votre année 2020 une étape très réconfortante de votre vie. Avec l'amour à l'appui...

MARDI À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

7 JANVIER	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Camions/ (:15) Kate	Notery-thme	RDI matin	On va se le dire			Ricardo	Silence, on joue!	Téléjournal Midi	Tout le monde	Heartland / Jamais lâcher		Virginie	Virginie	Castle / M et Mme Castle		On va se le dire			Silence, on joue!
V	Moment V / Le lac Decelles		Moment V		Infopublicité	Infopublicité	Intemporel		Guerre des clans	POUR L'AMOUR DE ROSE (2016) avec Lucas Bryant, Fiona Gubelmann.			LA DERNIÈRE MAISON SUR LA PLAGE (1978) Florinda Bolkan.				Les Simpson	Les Simpson	Guerre des clans
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				La vraie nature , Roch Voisine.		Le Tricheur	Bien	TVA nouvelles	PHILOMENA (2013) avec Steve Coogan, Sophie Kennedy Clark, Judi Dench.			Nouvelles /Publicité	Les feux de l'amour			Top modèles	TVA nouvelles	
TQc	TopWing /Robocar	Pat'Patrouille	(:55) Chuggington	(:35) Simon /Monchh.	Merveilleux	Frères Kratt	Cochon dingue	Génial!	De garde 24/7 / Familles	GAZ BAR BLUES (2003) avec Gilles Renaud, Serge Thériault.			Ça vaut le coût	Roi Julian	Chipmunks		(:35) Chuggington	Pat'Patrouille	Merveilleux	

7 JANVIER	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
ICI RC Télé	Le Téléjournal	RDI économie	District 31	La Facture	Toute la vie		5e rang		Le Téléjournal		Sports ex/(:05) En bref ICI /(:10) On va se le dire		
V	Un souper parfait	Un souper parfait	DATE PRÉVUE (2010) avec Zach Galifianakis, Michelle Monaghan, Robert Downey Jr..				4 Julie / Ellen DeGeneres , Yvon Deschamps.		NCIS: Los Angeles / L'armée de l'ombre		Rire et délire	NVL	Moment V
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur , Émily Bégin.	L'Académie / Bye Bye	Les beaux malaises	L'heure bleue		Épidémie / La contamination		TVA nouvelles	(:35) François Morency: Furieusement Calme		(:35) MON AMOUR (2009) avec Abbie Cornish, Ben Whishaw.	
TQc	Passe-Partout	Cochon dingue	Génial!	Moi j'mange	National Geographic		House of Cards (v.f.) / Dissidence		Poldark		Cette année-là / 1994: Robert Lepage		Génial!
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Nordik / Argentine: Bariloche		Dans la tête de... / Un solitaire		Classe à part / Nouveaux départs		Kepler(s) / Sous le projecteur		TV5 le journal / (:20) C à dire?!	Journal Afrique	Commence aujourd'hui
CANAL D	R.I.S, police scientifique		Bras de fer	En pleine tempête	Cauchemar sur l'autoroute / Quand l'hiver arrive		Mayday / Descente mortelle		Catastrophes en mer / Au coeur de l'ouragan		Trop jeunes pour la prison? / Preston		Arsenal de la nature
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages / Tremblements de terre		Le Téléjournal		Le Téléjournal		Le National	Le National	24/60
RDS	(17h00) Le 5 à 7	Hockey 360° (D)		LNH Hockey / Canadiens de Montréal c. Red Wings de Détroit (D)					L'antichambre (D)		Sports 30	LNH Canadiens express / Montréal vs Détroit	
VIE	Vendre ou rénover? / Linda et Chris		Ma maison	Couple en chantier	Holmes / Une famille qui aide d'autres familles		Vendre ou rénover / Mieux ici ou plus ailleurs?		C'est quoi ton plan?	Mini-maisons au paradis	Vendre ou rénover? / Linda et Chris		RESTAURER LA VÉRITÉ: L...
SERIES+	Charmed / La brûlure du démon		Élémentaire / La méthode inuit		Blue Bloods / Jamais dire jamais		Hawaii 5-0 / Ka owili oka'i		FBI / À coeur ouvert		Loi & ordre: sexuels / Sois un homme mon fils Partie 1 de 2		Queen of the South
Z	En rodage / Mario Tessier	Ceci n'est pas un talk show	Péril en haute mer Partie 1 de 2		Knightfall (v.f.)		Surnaturel / Le plein d'âme		Six		Dexter / Le cavalier noir		South Park / 0.01
HISTORIA	Le mystère de l'or confédéré / Trahison		Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Les a$ de la brocante		Les a$ de la brocante / Les joies du sax		Les montagnards / L'étape importante		Les montagnards
ÉVASION	À vos risques et périls / Camden		Vivre sous zéro / Course contre la montre		Monstres d'eau douce / Le tueur de la banquise		Monstres d'eau douce / Le retour du poisson-chat tueur		Planète très insolite / Maroc		Hotel Hell / Le Town's Inn, partie 2		Soleil tout inclus
ICI ARTV	(17h30) Belles histoires	Les belles histoires / Heureux les pauvres		Quelle famille!	Blanche		Blanche		La folle aventure des Durrell		La folle aventure des Durrell		Luc Langevin, tours de ville

Petites Annonces

Heures d'affaires : lundi au vendredi
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30 • Par téléphone: 8 h à 17 h 30
418 549-4444

IMMOBILIER VENTE

6684 Chalets à vendre

CHASSE et pêche, Monts-Valin, lac Mire-poix, km 73, habitable à l'année, 1 garage, 3 remises, 120,000 $. Tél.:418-290-5081.

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

1.1/2, 3.1/2, 4.1/2, 5.1/2, 6.1/2, semi-meublés ou meublés, près UQAC. Tél.:418-815-3383, 581-306-4503.

2228-2230 ST-Jean-Baptiste, 2 jumelés ,4½ (500$) et 5½ (650$), 1er janv. 418-817-0404, 418-542-4000

7½ CHICOUTIMI avec terrain privé, 730, libre 1er octobre, 418 690-2936.

SERVICES ET EXPERTS

6787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

SERVICES PERSONNELS

6819 Messages personnels

418-542-2060 BIANCÉ, jolie perle noire, légèrement grassette, ouverte d'esprit, reçoit privé.

AMALENA, Maliba, pulpeuses, reçoivent et se déplacent. Engage. Tél.:418-376-7149.

Belle femme dans la trentaine se déplace au Saguenay-Lac-St-Jean. Tél.:418-818-9845.

CLOÉ vous offre ses services, Alma, 418-719-8556

Guillaume, gars mysterieux, obsédé par homme, sensuel, affectueux, 581 574-4014

Jolie grassette Anni, reçoit de 8h à 23 h, 581-654-1273

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité. **418 973-4839**

PATTY belle madame, massage à votre discrétion, reçoit/se déplace. 418-690-2868

SOPHIA, FEMME MATURE, 581-235-1231.

EMPLOIS

6834 Offres d'emploi

Avant le 17 janvier recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 livres d'ici 30 jours (réglementé Santé Canada)
www.solutionpoids.com 1-819-548-5752

6834 Offres d'emploi

CAMELOTS RECHERCHÉS
avec voiture
pour distribuer
LE QUOTIDIEN/PROGRÈS
6 jours/semaine
(environ 1 h 30 à 2 h 00 de travail par nuit)
Secteurs suivants :
Desbiens, Chambord, Lac-Bouchette, Roberval, St-Félicien. Normandin, Albanel, Dolbeau
BIENVENUE AUX RETRAITÉ(E)S
Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

FERME LAITIÈRE recherche un(e) employé(e), temps partiel, 15h/sem., poss. de faire + d'heures. Soins aux animaux, traite des vaches, conduite de machinerie agricole, doit posséder une voiture, ferme située à Laterrière. Salaire à discuter selon expérience. Bienvenue aux jeunes. 418 678-2902.

Recherche camelot
avec voiture
pour distribuer
Le Quotidien
Secteur
Rivière-du-Moulin
Revenu d'appoint
très intéressant
pour adulte responsable
Contactez Denis Fortin
418-544-8394

VÉHICULES

6851 Automobiles

ACHAT ET VENTE DE
PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs.
Garage René Girard. Tél. : 418-548-3306.

ADIEU BAZOU 150$ à 1,000$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.: 418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

6856 Véhicules demandés

1000$ ET MOINS
ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces.
Payons comptant. Permis SAAQ.
Gilbert Autos inc. Tél. : 418-543-8361.

6834 Offres d'emploi

URGENT!
Recherche camelot avec voiture
pour distribuer LE QUOTIDIEN/LE PROGRES
ARVIDA
Excellent revenu d'appoint!
Contactez Sylvain Roy
418-590-1439

AVIS/APPEL D'OFFRES

Ville de Saguenay — Avis public

Le 19 novembre 2019, le conseil d'arrondissement de Chicoutimi a adopté les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble suivants :

- PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE POUR LE 707 À 709, RUE DES PERDRIX, CHICOUTIMI – JESSICA LAPOINTE – PPC-112 (ID-13411);
- PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE POUR LE 1043 À 1045, RUE THÉRÈSE-CASGRAIN, CHICOUTIMI – GUY OUELLET – PPC-113 (ID-13861).

Au terme de la période de 30 jours prévue par l'article 137.11 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), la Commission municipale du Québec n'a reçu aucune demande d'avis de conformité à l'égard de l'un ou l'autre de ces projets.

Tout intéressé peut en prendre connaissance au Service des affaires juridiques et du greffe, 201, Racine Est, Chicoutimi.

Ces projets sont réputés conformes et ils sont entrés en vigueur rétroactivement le 26 décembre 2019.

SAGUENAY, le 7 janvier 2020.

L'assistante-greffière de la Ville
ANNIE JEAN

5431564

Ville de Saguenay — Avis public

Le 6 janvier 2020, le conseil municipal de la Ville de Saguenay a adopté les règlements suivants :

- RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2020-1 AYANT POUR OBJET D'IMPOSER UN MODE DE TARIFICATION POUR LA FOURNITURE D'EAU SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAGUENAY POUR L'ANNÉE 2020;
- RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2020-2 AYANT POUR OBJET D'IMPOSER UN MODE DE TARIFICATION RELATIF À LA GESTION DU RÉSEAU D'ÉGOUT SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAGUENAY POUR L'ANNÉE 2020;
- RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2020-3 AYANT POUR OBJET D'IMPOSER UN MODE DE TARIFICATION SUR LA COLLECTE ET L'ÉLIMINATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES POUR L'ANNÉE 2020;
- RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2020-4 AYANT POUR OBJET DE FIXER LES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES FONCIÈRES GÉNÉRALES ET SPÉCIALES ET LES TAUX DE COMPENSATION DE TAXE POUR L'ANNÉE 2020;
- RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2020-5 AYANT POUR OBJET D'IMPOSER UN MODE DE TARIFICATION RELATIF À LA GESTION DE LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAGUENAY POUR L'ANNÉE 2020.

Tout intéressé peut en prendre connaissance au Service des affaires juridiques et du greffe, 201, Racine Est, Chicoutimi.

Ces règlements entrent en vigueur le jour de la publication du présent avis.

SAGUENAY, le 7 janvier 2020.

L'assistante-greffière de la Ville
ANNIE JEAN

5431555

Coastal GasLink veut reprendre les travaux

Presse canadienne

VICTORIA — L'entreprise qui construit une canalisation de gaz naturel de 670 kilomètres dans le cadre du vaste projet de LNG Canada dans le nord de la Colombie-Britannique prévoit reprendre la construction de son gazoduc cette semaine, malgré un avis d'expulsion signifié par des membres d'une communauté autochtone au cours de la fin de semaine.

Dans une déclaration sur son site Internet, Coastal GasLink a indiqué qu'elle mobiliserait les équipes de construction, en commençant par des réunions d'actualisation sur la sécurité mardi et mercredi, après la pause de la période des Fêtes.

La société affirme que le défrichage et les autres travaux devraient se poursuivre cette semaine, y compris la livraison des matériaux du pipeline.

La déclaration intervient après que les chefs héréditaires de la nation Wet'suwet'en aient publié samedi une lettre informant la société que son personnel et ses sous-traitants « empiétaient » sur le territoire non cédé et exigeant qu'ils quittent immédiatement les lieux.

Les employés de Coastal GasLink se sont conformés à l'avis, bien que la société affirme qu'elle est légalement autorisée à poursuivre ses activités dans la région et que les seules personnes présentes sur place samedi étaient du personnel de sécurité.

L'opposition à la portion de la canalisation près de Smithers, en Colombie-Britannique, a attiré l'attention internationale. Un porte-parole des chefs héréditaires n'a pas pu être joint dans l'immédiat pour commenter la situation.

Le 31 décembre, la Cour suprême de la Colombie-Britannique a accordé à l'entreprise une injonction contre les membres de la nation Wet'suwet'en et d'autres personnes qui s'opposent au gazoduc.

COUP D'ŒIL MÉTÉO

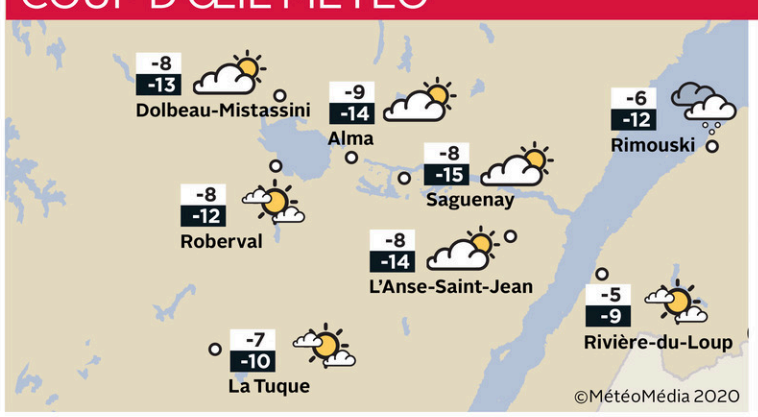

Demain
Max. -7
Min. -17
Faible neige
Précipitations : 70 %
Vents du sud-est 25 km/h

Jeudi
Max. -16
Min. -20
Ciel variable
Précipitations : 30 %
Vents de l'ouest 22 km/h

Vendredi
Max. -4
Min. -6
Neige
Précipitations : 70 %
Vents de l'est 16 km/h

Samedi
Max. -1
Min. -15
Faible neige
Précipitations : 70 %
Vents de l'ouest 16 km/h

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Ave neige	-6	-10
Chibougamau	Variable	-11	-12
Gaspé	Ave neige	-5	-16
Gatineau	Beau	-3	-7
Îles-de-la-Mad.	Ave neige	-2	-3
Maniwaki	Beau	-5	-7
Montréal	Beau	-4	-7
Mont-Tremblant	Variable	-5	-8
Québec	Variable	-6	-11
Rimouski	Ave neige	-6	-12
Sept-Îles	Ave neige	-7	-12
Sherbrooke	Ave neige	-4	-8
Tadoussac	Beau	-6	-12
Thetford Mines	Ave neige	-7	-11
Trois-Rivières	Ave neige	-5	-10
Val-d'Or	Ave neige	-5	-13

LE SOLEIL

7h34 16h06
Durée du jour : 8h32

LA LUNE
Coucher : 4h13 Lever : 13h36
10 janv. 17 janv. 24 janv. 01 fév.

LES MARÉES

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
5h52	1,4	0h31	3,4
12h17	4,5	7h09	1,2
18h55	1,1	12h43	4,3
		20h13	1

LE VENT
Vents Ouest à 15 km/h

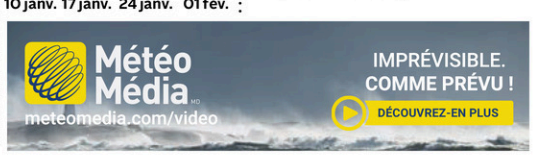

AVIS DE DÉCÈS

BÉLANGER (M. JACQUES)

Le 30 décembre 2019, est décédé à l'Hôpital de Chicoutimi à l'âge de 91 ans et 8 mois. M. Jacques Bélanger, époux de dame Michèle Demers, demeurant à Chicoutimi.

Il était le fils de feu Mme Marie-Louise Dufour et de feu M. Jean-Marc Bélanger.

La famille accueillera les parents et ami(e)s à une date ultérieure.

Outre son épouse, Mme Michèle Demers, il laisse dans le deuil ses enfants: Chantale Bélanger (Paul Mc Rae), Maryse (Paul Jones) et Marc; ses petits-enfants: Daphnee, Annabelle, Florence et Flavie; ses frères et soeurs: feu Céline (feu Ernest Tremblay), feu Lucette (Gérard Gauthier), Fleur-Ange, Marcel (feu Jeannine Martin), Claudette (Gaston Hamel), Paul, feu Hélène (Mauril Simard), Louise (Rodrigue Fillion) et feu Nicole; ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Pierre, René (Pâquerette Dufour), Denis, Hélène (Réal Morin), Yvon et Estelle. Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis dont son ami de longue date M. Jacques Drolet. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Bélanger et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

DELISLE (M. RÉJEAN)

Le 4 janvier 2020, est décédé à la suite d'une longue maladie au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement Des Chênes, à l'âge de 82 ans et 10 mois, M. Réjean Delisle, époux en 1res noces de feu dame Réjane Pedneault et en 2es noces de Mme Paulette Tremblay, demeurant à Saint-Ambroise. Il était le fils de feu Mme Yvonne Tremblay et de feu M. Raymond Delisle. La famille accueillera les parents et ami(e)s le dimanche 12 janvier 2020 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le lundi 13 janvier 2020 de 9 h à 11 h à

l'Alliance funéraire du Royaume
Résidence funéraire St-Ambroise
560, rue Simard, St-Ambroise G7P 2T1

Les funérailles auront lieu le lundi 13 janvier 2020 à 11 h à l'église Saint-Ambroise. Il sera incinéré au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées au cimetière St-François Xavier à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil son épouse chérie dame Paulette Tremblay; son beau-fils Pascal Bouchard (Caroline Boivin) ainsi que ses petits-enfants adorés: Myguel, Gabriel et Raphaël Bouchard. Il était le frère de: feu Claudette Delisle (feu Donald Gosselin), feu Jacques (Charlotte Larouche), Gilles (Hélène Tremblay), Camil (feu Danièle Vézina), feu Hélène (Michel Magny). Il était le beau-frère de la famille Tremblay: Marc (Nicole Tremblay), Gaétan (Danielle Lagacé), Jean-Guy (feu Doris Tremblay, Francine Tremblay), Réal (Danièle Pilote), Yvon (feu Alyne Vachon), Claude (Martine Pilote), Martial (Lyane Dionne), Sylvain (Véronique Néron), Julien (feu Chantale Dufour, Josée Séguin) et Jacky (Line Gilbert). Il était le beau-frère de la famille Pedneault: feu Mgr Roch Pedneault, feu Gisèle (feu Albéric Landry), feu Micheline, Denise (René Hébert), feu André (Pierrette Cloutier), feu Gilbert (Marie-Paule Harvey). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s. La famille tient à remercier tout le personnel du Centre d'hébergement Des Chênes pour l'attention et les boins soins prodigués à M. Réjean. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la fabrique St-Ambroise sera présente au salon afin de les recueillir.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

HARVEY (MME MONIQUE)

Le 25 décembre 2019, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 65 ans et 6 mois, Mme Monique Harvey, demeurant à Saint-Honoré. Elle était la fille de feu Mme Georgette Gaudreault et de feu M. Louis Joseph Harvey. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 10 janvier 2020, de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le samedi 11 janvier 2020 de 9 h à 10 h 45, à

l'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Rive-Nord (Ste-Claire)
345, rue St-Armand, Chicoutimi-Nord, G7G 5B1

Les funérailles auront lieu le samedi 11 janvier 2020 à 11 h à l'église Saint-Honoré.

Elle a été incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées au cimetière de St-Honoré à une date ultérieure.

Elle était la soeur de: Bruno Harvey (Renée Gagné), feu Yvon (Diane Tremblay), André (Lise Lalancette), Claude (Denise Lavoie), Louise (feu Jacques Boivin), Gaétan (Régis Tanguay), Hélène (Stéphane Gagné). Elle laisse également dans le deuil son filleul Éric Boivin, sa filleule Catherine Gagné ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

Elle faisait partie de la Chorale de St-Honoré et elle a été à l'emploi du Restaurant le Relais de St-Honoré durant de nombreuses années.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la fabrique St-Honoré sera présente au salon afin de les recueillir.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

HUDON (M. MARCEL)

Est décédé paisiblement, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 5 janvier 2020, à l'âge de 85 ans et 7 mois, M. Marcel Hudon, époux de Mme Gertrude Gagnon, demeurant à Roberval. Il était le fils de feu M. Charles Hudon et de feu Mme Marie-Jeanne Marchildon. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le samedi 11 janvier 2020 à compter de 12 h 30. Le service funéraire aura lieu le même jour à 15 h à la chapelle du Complexe funéraire. Par la suite, il sera confié au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au columbarium de la Maison Marc Leclerc de Roberval.

Outre son épouse Mme Gertrude Gagnon, il laisse ses enfants: Lise (Patrice Laroche), Réjean (Hélène Lafrance) et Alain (Nathalie Noël); ses petites-filles: Annie Hudon Laroche (Jean-François Charron), Joannie Privé (Han Chou), Amélie Privé (Thomas Brandon), Chloé Lapierre (Keven Maltais), Émilie Lapierre (Anthony Robertson) et Sandrine Hudon ainsi que ses arrière-petits-enfants: Charlotte et Louis Chou-Privé. Il était le frère de: feu Camille (feu Lorenzo Côté), Rita (feu Éloi Brassard), feu Jeannine (feu Bernard Duchesne), Rosaire (feu Nicole Bouchard) et Denise; le beau-frère de: feu Lionel Gagnon (Gilberte Sauvageau), feu Charles-Égide Gagnon (feu Raymonde Garneau), feu Jérémie Gagnon (Line Côté), Léonidas Gagnon (Julienne Gauthier), feu Yolande Gagnon (Raymond Savard), feu Euclide Gagnon (Claudette Roberge), Henriette Gagnon (Jean-Paul Tremblay), Suzanne Gagnon, feu Marcel Gagnon (Michelle Poisson), Normand Gagnon (France Lalancette) et Paul-Antoine Gagnon (Lucie Lachance). Également, il laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Domaine-du-Roy, 450, rue Brassard, Roberval, Québec, G8H 1B9, (418) 275-5747.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

LAROUCHE (M. JACQUES)

Est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement de Bagotville, le 3 janvier 2020, à l'âge de 88 ans et 6 mois, M. Jacques Larouche, époux de feu dame Loraine Harvey, demeurant à La Baie. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
873, rue de la Fabrique
La Baie

Les heures d'accueil sont: le vendredi 10 janvier 2020 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le samedi 11 janvier 2020, le salon sera ouvert è compter de 9 h. Suivront les funérailles à 11 h à l'église St-Alexis.

Il était le fils de feu M. Georges Larouche et de feu dame Marie-Jeanne Gagné.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Mivil Larouche (Guylaine Forcier), Johanne (Pierre-Jean Balzano) et Martin (Pascale Hamel); ses petits-enfants: Claudia Larouche (Graeme), Robin Balzano (Anne-Marie), Mylène (Steeve), Alexandrine Larouche (Marc-André), Émilien (Angélie), Marianne (Maxime) et Mathilde; ses arrière-petits-enfants: Maili, Lili-Rose, Mathis, Maëlie, Victor et les enfants de Guylaine: François-Maxime et Emmanuel. Il était le frère de: feu Jacqueline Larouche, Gilles (Lise Roy), Réal (Paulette St-Hilaire), Lucie (Éloi Ayotte), Lucien (Nicole Aubin), Léon (Marie-Claude Boivin). Il laisse également dans le deuil son amie de coeur Mme Christiane Tremblay, qui l'a accompagné avec un dévouement exemplaire; les membres de la famille Harvey ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. La famille remercie le personnel du Foyer de Bagotville pour les bons soins prodigués à M. Larouche. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société Alzheimer du Saguenay-Lac-St-Jean sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Larouche et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilslabaie.ca

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

LAVOIE (M. MAURICE)

Le 4 janvier 2020, est décédé à la Maison de soins palliatifs du Saguenay à l'âge de 73 ans, M. Maurice Lavoie, époux de feu Mme Monique Dubois et conjoint de Mme Rolande Maltais, demeurant à Chicoutimi. Il était le fils de feu Mme Rose-Alba Tremblay et de feu M. Aimé Lavoie. La famille accueillera les parents et ami(e)s le mercredi 8 janvier 2020 de 19 h à 22 h et le jeudi 9 janvier 2020 de 13 h 30 à 16 h 30 à

l'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi, G7H 1L2

Une célébration de la Parole aura lieu le jeudi 9 janvier 2020 à 16 h 30 à la chapelle de la 5e Saison, Complexe funéraire Chicoutimi. Il a été incinéré au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées au cimetière de Shipshaw à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil sa conjointe Mme Rolande Maltais; ses enfants: Sébastien Lavoie (Geneviève) et François; ses petits-enfants: Sophie et Félix; les enfants de sa conjointe: Francine, Christine et Jean-François Gobeil ainsi que leurs enfants. Il était le frère de: feu Jean-Yves Lavoie (feu Marie-Blanche Bourgeois), feu Ghislaine (feu Joseph-Élie Bouchard), Jeannine (Raymond Girard), feu Claude (Diane Lacroix), feu Marie-France (Réal Brassard), Odette (feu Bertrand Lambert), Denise (Germain Godin), feu Ginette, feu Rose-Hélène (Jean-Claude Brochu), Sylvie (Gilles Desbiens), Christian (Françoise Charchar), Michel (Lucie Robitaille). Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs des familles Dubois et Maltais ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel de la Maison de soins palliatifs du Saguenay pour l'attention et les bons soins prodigués à M. Maurice.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Maison de soins palliatifs du Saguenay sera présente au salon afin de les recueillir.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

COUPE DE L'ATP

Djokovic s'offre un cadeau de Noël

Associated Press

BRISBANE, AUSTRALIE — Novak Djokovic s'est frappé le côté gauche de la poitrine au-dessus du cœur avec sa main droite, a souhaité à ses partisans serbes un joyeux Noël, fêté le 7 janvier en Serbie, et a dit à tous les autres présents: « On se voit à Sydney. »

Novak Djokovic a remporté ses matchs de simple et de double consécutivement pour guider la Serbie vers une victoire contre la France, lundi, et s'assurer d'une place en quart de finale de la Coupe ATP. — PHOTO AFP, PATRICK HAMILTON

Le septuple champion des Internationaux d'Australie a remporté ses matchs de simple et de double consécutivement pour guider la Serbie vers une victoire contre la France, lundi, et s'assurer une place en quart de finale de la Coupe ATP.

Djokovic a sauvé les neuf balles de bris qu'il a cédées à Gaël Monfils, neuvième joueur mondial, pour s'imposer 6-3 et 6-2 en simple, créant l'égalité dans le match après la victoire de Benoit Paire contre Dusan Lajovic 6-2, 6-7 (6), 6-4 dans le match d'ouverture.

À l'intérieur de l'aréna Patrick Rafter rempli de Serbes agitant des drapeaux et chantant, l'atmosphère de la rencontre décisive en double ressemblait à celle d'un stade de soccer.

Djokovic a eu besoin d'un traitement au coude droit pendant la deuxième manche et a écopé d'un point de pénalité pour empiétement – lorsque le Français a demandé une révision à la suite de sa volée au filet – avant que lui et Viktor Troicki battent Nicolas Mahut et Edouard Roger-Vasselin 6-3, 6-7 (5), 10-3 à 0 h 37 à Brisbane.

La Serbie mène présentement le Groupe A avec deux victoires.

« Nous aimons jouer pour notre pays », a déclaré Djokovic lors d'une entrevue télévisée sur le terrain avant d'envoyer un message dans sa langue maternelle en Serbie, où Noël est célébré le 7 janvier.

« C'était phénoménal. Le peuple serbe, je ne m'y attendais pas, beaucoup d'entre eux sont restés jusqu'au bout et un jour de Noël après minuit, ce qui est incroyable, a-t-il poursuivi. Nous voulons les remercier. Et pour moi, c'était une excellente journée au bureau, en simple et en double. Nous nous sommes qualifiés comme la meilleure équipe du groupe, avons obtenu notre place à Sydney en quarts. »

VICTOIRE DE NADAL

Rafael Nadal, no 1 mondial, fait lui aussi toujours de son mieux quand il représente son pays.

Quelques semaines après avoir guidé l'Espagne vers la victoire en finale de la Coupe Davis, Nadal a vaincu Pablo Cuevas 6-2, 6-1 à Perth, lundi, pour assurer la victoire à l'Espagne contre l'Uruguay avant la présentation du double. L'Espagne compte désormais deux victoires en deux départs dans le groupe B et affrontera le Japon, invaincu, pour déterminer la première place et la qualification automatique pour les éliminatoires à Sydney.

Roberto Bautista Agut a été tout aussi impitoyable lors du premier match de l'Espagne en disposant de Franco Roncadelli, âgé de 19 ans, 6-1, 6-2.

Nadal a remporté son quatrième titre à la Coupe Davis, la traditionnelle compétition par équipe masculine, en novembre. Il a confié qu'il est toujours à son mieux lorsqu'il joue au sein de l'équipe espagnole.

L'AUTRICHE, LA CROATIE ET L'AFRIQUE DU SUD S'IMPOSENT

Les six vainqueurs de groupe et les deux meilleures équipes de deuxième place obtiendront leur laissez-passer pour les quarts de finale.

À Sydney, l'Autriche a remporté la victoire sur l'Argentine en s'imposant lors des deux matchs en simple. Dominic Thiem, no 4 mondial, a eu raison de Diego Schwartzman 6-3, 7-6 (3) et Dennis Novak a effectué un ralliement après un départ lent pour battre Guido Pella 0-6, 6-4, 6-4.

Les deux pays ont une fiche de 1-1 au classement du groupe E, mené par la Croatie invaincue.

L'ancien champion des Internationaux des États-Unis Marin Cilic s'est montré trop expérimenté pour Kacper Zuk, 448e joueur mondial, pavant la voie à une victoire de la Croatie face à la Pologne en l'emportant 7-6 (8), 6-4. Cilic a réussi à convertir une seule de ses 13 balles de bris contre Zuk, qui faisait ses débuts dans un tournoi de ce niveau.

Hubert Hurkacz a défait Borna Coric 6-2, 6-2 pour partager les honneurs des simples, mais le duo croate formé d'Ivan Dodig et de Nikola Mektic a triomphé 6-2, 6-1 en double contre Hurkacz et Lukasz Kubot.

Enfin, le double finaliste en Grand Chelem, Kevin Anderson, a mené l'Afrique du Sud à la victoire face au Chili dans le groupe A à Brisbane, gardant son équipe en lice pour les éliminatoires malgré une défaite en lever de rideau contre la Serbie, et le Japon a remporté sa deuxième victoire consécutive en gagnant les deux simples contre la Géorgie à Perth.

Anderson, qui vient de s'absenter six mois en raison de blessure et a offert une forte opposition à Djokovic ce week-end, a surclassé Cristian Garin 6-0, 6-3 après la victoire de Lloyd Harris aux dépens de Nicolas Jarry 6-4, 6-4. Le double sud-africain a complété le balayage.

CLASSIQUE ASB À AUCKLAND

Bouchard entreprend l'année avec une victoire

La Presse canadienne

AUCKLAND, NOUVELLE-ZÉLANDE — Eugenie Bouchard a entrepris l'année 2020 sur une bonne note, signant une victoire en deux manches identiques de 7-5 face à la Belge Kirsten Flipkens au premier tour de la classique ASB à Auckland, en Nouvelle-Zélande.

Bouchard a glissé au 262e rang du classement féminin après avoir connu une année de misère l'an dernier avec seulement 8 victoires et 18 défaites.

Au prochain tour, Bouchard a rendez-vous avec la Française Caroline Garcia, qui a difficilement eu raison de l'Américaine Taylor Townsend 7-5, 3-6, 7-5. L'an dernier, la joueuse âgée de 25 ans avait poursuivi son parcours à Auckland jusqu'en quarts de finale.

Bouchard a réussi deux as et elle a sauvé deux des trois balles de bris pour s'imposer face à Flipkens.

Par ailleurs, la jeune Américaine Coco Gauff a défait la Slovaque Viktoria Kuzmova 6-3, 6-1 en 61 minutes et elle reste dans la course en vue d'une éventuelle confrontation en quarts de finale face à Serena Williams.

Williams, première tête de série, disputera son match de première ronde contre l'Italienne Camilia Giorgi, mardi.

Williams et sa grande amie Caroline Wozniacki ont par ailleurs uni leurs efforts pour la première fois en double, s'imposant 6-2, 6-4 aux dépens des Japonaises Nao Hibino et Mikoto Ninomiya.

Le duo totalise 24 titres du Grand Chelem en simple – 23 pour Serena – et 102 titres au circuit de la WTA. L'Américaine a ajouté 23 titres en double, dont 13 en Grand Chelem et trois titres olympiques, principalement avec sa sœur Venus.

Eugenie Bouchard — PHOTO AP, CHRIS SYMES

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Boston	43	24	8	5	6	24	140	111	59	14-2-4-5	10-6-1-1	4-1-3-2	P-3
Toronto	44	24	15	3	2	23	159	141	53	11-5-3-2	13-10-0-0	8-1-1-0	P-1
Tampa Bay	41	24	13	4	0	23	147	125	52	12-7-2-0	12-6-2-0	8-1-1-0	G-7

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	43	29	9	3	2	26	155	129	63	12-4-2-2	17-5-1-0	6-4-0-0	G-2
N.Y. Islanders	41	26	12	2	1	23	116	105	55	14-5-1-1	12-7-1-0	4-5-0-1	G-1
Pittsburgh	42	25	12	5	0	23	142	113	55	16-5-3-0	9-7-2-0	7-2-1-0	P-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Caroline	42	24	16	2	0	22	140	119	50	12-8-0-0	12-8-2-0	5-5-0-0	P-2
Floride	42	22	15	2	3	19	151	141	49	13-7-2-0	9-8-0-3	7-3-0-0	G-1
Philadelphie	42	22	15	0	5	18	133	129	49	13-2-0-4	9-13-0-1	5-5-0-0	P-3
Columbus	42	19	15	6	2	19	109	116	46	12-9-1-1	7-6-5-1	7-1-1-1	P-1
Buffalo	43	19	17	6	1	18	127	135	45	13-5-2-1	6-12-4-0	3-6-1-0	G-2
Montréal	43	18	18	6	1	16	136	139	43	8-10-4-0	10-8-2-1	3-6-1-0	P-6
N.Y. Rangers	41	19	18	2	2	19	133	138	42	10-8-1-1	9-10-1-1	3-6-0-1	P-3
Ottawa	42	16	21	3	2	16	117	143	37	11-7-1-1	5-14-2-1	3-4-2-1	P-4
New Jersey	41	15	20	2	4	13	106	144	36	6-9-2-4	9-11-0-0	6-3-1-0	P-1
Detroit	43	10	30	2	1	10	92	165	23	6-14-1-0	4-16-1-1	2-8-0-0	P-2

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
St. Louis	43	26	10	4	3	26	135	119	59	13-4-1-2	13-6-3-1	7-2-1-0	P-3
Colorado	43	25	14	3	1	25	156	125	54	11-7-2-0	14-7-1-1	4-5-0-1	P-1
Dallas	42	24	14	2	2	22	115	104	52	15-6-1-1	9-8-1-1	6-3-1-0	G-4

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Vegas	45	24	15	6	0	21	144	133	54	14-7-3-0	10-8-3-0	7-2-1-0	G-4
Arizona	44	24	16	2	2	19	128	112	52	11-10-0-1	13-6-2-1	5-5-0-0	G-3
Edmonton	45	23	17	4	1	21	137	142	51	10-8-3-0	13-9-1-1	5-4-1-0	G-2

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Vancouver	42	23	15	3	1	20	141	125	50	14-5-2-1	9-10-1-0	7-3-0-0	G-7
Winnipeg	43	23	16	3	1	21	133	131	50	10-9-1-1	13-7-2-0	3-5-2-0	G-1
Calgary	44	22	17	5	0	18	123	134	49	11-7-3-0	11-10-2-0	4-5-1-0	G-2
Minnesota	43	20	17	4	2	19	133	144	46	11-4-2-2	9-13-2-0	4-5-0-1	P-1
Nashville	41	19	15	4	3	18	142	137	45	10-7-3-1	9-8-1-2	5-3-1-1	P-1
Chicago	43	19	18	2	4	17	127	141	44	10-9-1-2	9-9-1-2	7-3-0-0	G-1
San Jose	44	19	21	3	1	17	119	148	42	11-11-1-0	8-10-2-1	4-4-2-0	P-1
Anaheim	42	17	20	4	1	13	110	132	39	11-7-3-0	6-13-1-1	4-5-1-0	G-1
Los Angeles	43	17	22	3	1	17	110	136	38	11-8-1-0	6-14-2-1	4-4-1-1	P-1

LNH

Dimanche 5 janvier
San Jose 4 Washington 5 (P)
Tampa Bay 3 Caroline 1
Floride 4 Pittsburgh 1
Calgary 5 Minnesota 4 (F)
Detroit 2 Chicago 4
Nashville 4 Anaheim 5 (F)
Lundi 6 janvier
Winnipeg 3 Montréa 2
Edmonton 6 Toronto 4
Colorado 0 N.Y. Islanders 1
Columbus à Los Angeles, 22h30.
Mardi 7 janvier
Arizona en Floride, 19h.
Vancouver à Tampa Bay, 19h.
Ottawa à Washington, 19h.
Philadelphie en Caroline, 19h.
Islanders au New Jersey, 19h.
Colorado à N.Y. Rangers, 19h30.
Montréal à Detroit, 19h30.
Boston à Nashville, 20h.
San Jose à St. Louis, 20h.
Calgary à Chicago, 20h30.
Columbus à Anaheim, 22h.
Pittsburgh Vegas, 22h.
Mercredi 8 janvier
Winnipeg à Toronto, 19h30.
Washington à Philadelphie, 19h30.
Dallas à Los Angeles, 22h.
Jeudi 9 janvier
Winnipeg à Boston, 19h.
Vancouver en Floride, 19h.
Edmonton à Montréal, 19h.
Arizona à Tampa Bay, 19h.
New Jersey à N.Y. Rangers, 19h.
Buffalo à St. Louis, 20h.
Nashville à Chicago, 20h30.
Minnesota à Calgary, 21h.
Dallas à Anaheim, 22h.
Los Angeles Vegas, 22h.
Columbus à San Jose, 22h30.

MARQUEURS

NOTE: en date du 6 janvier.

	B	A	Pts
Draisaitl, Edm	24	41	65
McDavid, Edm	23	42	65
Mackinnon, Col	25	39	64
Pastrnak, Bos	31	30	61
Marchand, Bos	20	40	60
Huberdeau, Flo	17	40	57
Eichel, Buf	26	29	55
Panarin, NYR	22	33	55
Kane, Chi	24	30	54
Carlson, Was	13	39	52
Matthews, Tor	28	23	51
Scheifele, Win	20	28	48
Kucherov, TB	14	31	45
Barkov, Flo	13	32	45
Pettersson, Van	19	25	44
Josi, Nas	14	30	44
Guentzel, Pit	20	23	43
Pacioretty, Vegas	18	25	43
Perron, STL	17	26	43
Connor, Win	21	20	41
Svechnikov, Car	18	23	41
Stone, Vegas	16	25	41
Teravainen, Car	8	33	41
Ovechkin, Was	24	16	40
Kuznetsov, Was	16	24	40
Miller, Van	15	25	40
Laine, Win	15	25	40
Marner, Tor	11	29	40

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 5 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Tatar	42	16	19	35
Gallagher	40	15	17	32
Domi	42	12	20	32
Weber	42	12	19	31
Danault	42	10	20	30
Petry	42	6	19	25
Suzuki	42	7	17	24
Armia	35	12	9	21
Lehkonen	42	9	11	20
Drouin	19	7	8	15
Chiarot	42	5	8	13
Cousins	36	5	8	13
Scandella	32	3	6	9
Kovalchuk	17	3	6	9
Thompson	42	2	7	9
Mete	32	3	5	8
Kotkaniemi	27	5	2	7
Weal	34	4	3	7
Byron	19	1	3	4
Kulak	30	0	3	3
Fleury	36	1	0	1
Hudon	9	0	1	1
Folin	5	0	1	1
Price	34	0	0	0
Poehling	15	0	0	0
Barber	9	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	16	14	4	100	1	3,00	,902
Primeau	1	1	0	5	0	2,52	,931
Kinkaid	1	1	3	24	0	4,24	,875
Lindgren	0	1	0	2	0	2,03	,943

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 6 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Duclair	41	21	11	32
Pageau	42	19	11	30
Brown	42	7	18	25
Chabot	42	4	21	25
Tkachuk	42	13	11	24
Ennis	42	11	13	24
Tierney	42	6	16	22
Namestnikov	39	8	10	18
Borowiecki	42	5	11	16
Paul	37	6	7	13
White	35	3	7	10
Anisimov	24	7	2	9
Hainsey	36	1	7	8
Brown	23	1	7	8
Zaitsev	32	0	8	8
Demelo	32	0	6	6
Chlapik	18	2	3	5
Ryan	16	1	3	4
Brannstrom	31	0	4	4
Reilly	15	0	4	4
Sabourin	14	1	2	3
Englund	9	0	2	2
Jaros	5	0	2	2
Abramov	2	1	0	1
Beaudin	22	0	1	1
Anderson	20	0	1	1
Goloubef	16	0	1	1

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Nilsson	9	9	2	58	0	3,18	,908
Anderson	6	10	1	56	0	3,12	,900
Hogberg	1	2	2	20	0	3,43	,894

HOCKEY

COLLÉGIAL

Nord-Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thetford	24	15	8	0	1	89	66	31
St. Lawrence	24	14	7	3	0	101	78	31
Ste-Foy	26	10	11	1	4	78	99	25
Alma	23	10	11	1	1	69	87	22

Centre-du-Québec

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lennoxville	25	18	5	2	0	112	64	38
St-Hyacinthe	24	12	7	4	1	86	79	29
Sorel-Tracy	25	13	10	1	1	84	79	28
Laflèche	25	10	11	3	1	61	80	24

Sud-Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Laurent	24	18	6	0	0	100	68	36
A.-Laurendeau	24	15	7	1	1	92	74	32
Lionel-Groulx	25	6	16	2	1	54	108	15
Abitibi-T.	23	5	15	2	1	52	97	13

Vendredi 10 janvier
Laflèche à Sorel-Tracy, 19h30
St-Laurent à Lennoxville, 20h
Thetford à Ste-Foy, 20h
Samedi 11 janvier
St-Hyacinthe à Alma, 14h
Abitibi à St. Lawrence, 15h30
Lennoxville à A.-Laurendeau, 19h40

HOCKEY

JUNIOR AAA

Division 91.9 Sports

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Longueuil	31	25	5	0	1	178	74	51
Princeville	32	22	5	1	4	176	123	49
Côte du Sud	33	19	12	2	0	136	127	40
Granby	33	14	16	3	0	139	161	31
Chambly	33	13	18	2	0	125	167	28
St-Gabriel	33	7	24	1	1	112	194	16

Division Trevi

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Valleyfield	34	25	7	2	0	164	89	52
Terrebonne	32	21	10	0	1	158	106	43
St-Jérôme	32	20	11	1	0	148	97	41
Gatineau	34	11	21	2	0	120	173	24
Montréal-Est	31	11	19	1	0	112	157	23
West Island	32	7	24	0	1	93	193	15

Samedi 4 janvier
Longueuil 3 Princeville 5
Dimanche 5 janvier
Gatineau 2 Princeville 6
Valleyfield 2 Côte du Sud 4
St-Gabriel 2 Terrebonne 5
Granby 4 Longueuil 7
West Island 1 Montréal-Est 6
Jeudi 9 janvier
Chambly à Valleyfield, 19h30.
Montréal-Est à Gatineau, 19h30.
Vendredi 10 janvier
St-Jérôme à Côte du Sud, 19h30.
Longueuil à Granby, 19h45.
St-Gabriel à Princeville, 20h.

SOMMAIRE

Winnipeg 3 Montréal 2

Première période
Aucun but.
Pénalité(s) — Danault Mon 14:57.
Deuxième période
1. Winnipeg, Morrissey 4 (Ehlers, Wheeler) 1:32
2. Winnipeg, Ehlers 17 (Wheeler) 4:46 (dn)
3. Montréal, Chiarot 6 (Weber, Tatar) 11:03
Pénalité(s) — Perreault Win 2:50.
Troisième période
4. Winnipeg, Copp 6 (Sans aide) 10:16
5. Montréal, Chiarot 7 (Tatar, Kovalchuk) 11:47
Pénalité(s) — Sbisa Win 16:43.

Tirs au but

Winnipeg	11	10	6	— 27
Montréal	12	12	7	— 31

Gardiens — Winnipeg: Connor Hellebuyck (G, 19-12-4); Montréal: Carey Price (P, 16-15-4).
Avantages numériques — Winnipeg: 0-1; Montréal: 0-2.
Arbitres — Corey Syvret, Dan O'Halloran. **Juges de lignes —** Brian Murphy, Steve Barton.
Assistance — 20,882.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Chicoutimi	38	27	7	4	0	145	108	58
Rimouski	39	20	12	3	4	153	127	47
B.-Comeau	38	17	16	4	1	120	129	39
Québec	39	16	22	0	1	123	160	33

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
B.-Boisbriand	38	21	14	2	1	136	136	45
R.-Noranda	38	19	16	2	1	118	133	41
Val-d'Or	38	17	16	5	0	131	143	39
Gatineau	37	12	22	3	0	115	144	27

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Moncton	38	27	11	0	0	156	101	54
Charlottetown	41	22	14	5	0	122	121	49
Cap-Breton	38	22	13	2	1	152	123	47
St-Jean	40	20	19	1	0	143	164	41
Halifax	38	16	19	2	1	110	138	35
A.-Bathurst	38	6	25	3	4	98	160	19

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sherbrooke	39	29	6	3	1	165	97	62
Drummondville	39	24	15	0	0	143	130	48
Shawinigan	38	18	20	0	0	134	140	36
Victoriaville	40	14	19	4	3	119	129	35

Samedi 4 janvier
B.-Boisbriand 5 Shawinigan 4
Victoriaville 3 B.-Comeau 4
Gatineau 5 Québec 2
Drummondville 5 Val-d'Or 2
Rimouski 1 Chicoutimi 3
Moncton 0 Cap-Breton 5
A.-Bathurst 2 Halifax 3
Charlottetown 3 Saint-Jean 4
Sherbrooke 5 R.-Noranda 2
Dimanche 5 janvier
Gatineau 2 Québec 3
Mardi 7 janvier
Boisbriand à R.-Noranda, 19h.
Shawinigan à Rimouski, 19h30.
Mercredi 8 janvier
Bathurst à Charlottetown, 18h.
Cap-Breton à Saint-Jean, 18h.
B.-Boisbriand à Val-d'Or, 19h.
Jeudi 9 janvier
R.-Noranda à Sherbrooke, 19h.
Rimouski à Québec, 19h.
Vendredi 10 janvier
B.-Comeau à A.-Bathurst, 18h.
Chicoutimi à Halifax, 18h.
Saint-Jean au Cap-Breton, 18h.
Val-d'Or à Sherbrooke, 19h.
Shawinigan à Victoriaville, 19h.
Drummond. à Boisbriand, 19h30.
Samedi 11 janvier
Val-d'Or à Québec, 15h30.
R.-Noranda à Rimouski, 16h.
Chicoutimi à Charlottetown, 18h.
B.-Comeau à Moncton, 18h.
Victoriaville à Gatineau, 19h.

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thet. Mines	21	15	5	0	1	86	66	31
Laval	21	14	5	1	1	109	89	30
Riv.-du-Loup	21	11	8	1	1	83	81	24
Sorel-Tracy	20	11	8	0	1	66	70	23
Jonquière	21	6	10	4	1	77	97	17
St-Georges	22	6	13	0	3	74	92	15

Samedi 4 janvier
Sorel-Tracy 2 Jonquière 3
Riv.-du-Loup 5 St-Georges 2
Vendredi 10 janvier
Riv.-du-Loup à Thet. Mines, 20h.
Sorel-Tracy à St-Georges, 20h.
Laval à Jonquière, 20h.
Samedi 11 janvier
Thet. Mines à Sorel-Tracy, 15h.
Jonquière Riv.-du-Loup, 20h30.

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Hartford	36	21	8	2	5	100	91	49
Hershey	36	21	10	2	3	102	92	47
Providence	38	20	15	1	2	116	101	43
Springfield	38	20	16	2	0	116	107	42
Charlotte	34	18	13	3	0	102	88	39
Scranton	36	17	14	3	2	95	111	39
Lehigh Valley	36	13	18	1	4	82	105	31
Bridgeport	38	13	20	4	1	84	120	31

Section Nord

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Rochester	34	21	9	2	2	107	82	46
Utica	36	20	12	2	2	127	110	44
Toronto	35	20	12	2	1	117	110	43
Belleville	35	20	12	2	1	130	117	43
Laval	37	19	14	3	1	108	107	42
Syracuse	35	17	15	2	1	115	118	37
Cleveland	35	17	15	1	2	99	96	37
Binghamton	34	13	17	4	0	88	111	30

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Milwaukee	36	24	6	4	2	123	83	54
Iowa	36	20	12	2	2	111	105	44
Chicago	38	17	17	3	1	91	109	38
Manitoba	37	18	19	0	0	106	116	36
Rockford	34	17	16	0	1	95	106	35
San Antonio	36	13	14	5	4	105	111	35
Texas	36	15	17	2	2	103	118	34
Grand Rapids	37	14	19	2	2	104	128	32

Section Pacifique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Tucson	33	25	7	1	0	129	84	51
Stockton	32	20	7	2	3	129	97	45
Colorado	32	18	10	3	1	105	92	40
Ontario	35	16	15	3	1	92	127	36
Bakersfield	32	14	13	4	1	96	114	33
San Diego	30	12	14	2	2	94	96	28
San Jose	31	11	18	0	2	100	119	24

Mercredi 8 janvier
Hartford à Hershey, 19h.
Utica à Belleville, 19h.
Charlotte à Scranton, 19h05.
Binghamton à Rochester, 19h05.
Manitoba à Rockford, 20h.
Grand Rapids à Milwaukee, 20h.
Iowa à San Diego, 22h.
Ontario à San Jose, 22h.
Bakersfield à Stockton, 22h.
Vendredi 10 janvier
Tucson Colorado, 13h05.
Lehigh Valley à Utica, 19h.
Laval à Syracuse, 19h.
Manitoba à Grand Rapids, 19h.
Hershey à Scranton, 19h05.
Bridgeport à Springfield, 19h05.
Belleville à Rochester, 19h05.
Cleveland à Binghamton, 19h05.
Charlotte à Hartford, 19h15.
Toronto au Texas, 20h.
Rockford à Milwaukee, 20h.
Chicago à San Antonio, 20h.
Iowa à San Diego, 22h.
Bakersfield à Ontario, 22h.

UNIVERSITAIRE

Division Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Carleton	20	16	3	1	0	70	48	33
UQTR	20	14	4	1	1	75	50	30
Ottawa	18	12	4	1	1	62	53	26
McGill	17	10	6	1	0	56	44	21
Concordia	18	7	8	3	0	58	65	17
Nipissing	20	7	10	1	2	57	74	17
Queen's	17	7	9	0	1	44	46	15
Ontario Tech	18	6	9	3	0	43	53	15
RMC	19	7	12	0	0	55	81	14
Laurentienne	18	3	13	1	1	45	77	8

Division Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Toronto	18	16	2	0	0	86	43	32
Windsor	19	14	4	0	1	64	43	29
Ryerson	19	13	4	1	1	67	55	28
Guelph	18	10	4	3	1	78	61	24
Brock	19	10	8	1	0	59	57	21
Lakehead	18	8	8	2	0	57	71	18
Western	17	7	7	3	0	65	70	17
Waterloo	19	7	11	1	0	55	79	15
Laurier	19	6	10	2	1	57	61	15
York	19	5	13	1	0	48	70	11

Samedi 4 janvier
McGill 3 Carleton 0
Brock 0 Toronto 7
Windsor 8 Waterloo 1
Ryerson 5 Laurier 4 (F)
Western 9 York 4
Ottawa 7 Concordia 8 (P)
RMC 1 Nipissing 3
Lakehead 2 Guelph 4
Dimanche 5 janvier
Concordia 0 UQTR 5
Mercredi 8 janvier
Ottawa à RMC, 19h.
Queen's à Guelph, 19h30.
Jeudi 9 janvier
Ontario Tech à Laurentienne, 19h.
Ryerson à Toronto, 19h.
Guelph à Brock, 19h15.
Vendredi 10 janvier
Concordia à McGill, 19h.
Lakehead à York, 19h.
Western à Laurier, 19h07.
Ontario Tech à Nipissing, 19h30.
Carleton à Queen's, 19h30.

FOOTBALL

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-N.-Angleterre	12	4	0	,750	420	225
x-Buffalo	10	6	0	,625	314	259
N.Y. Jets	7	9	0	,438	276	359
Miami	5	11	0	,313	306	494

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Baltimore	14	2	0	,875	531	282
Pittsburgh	8	8	0	,500	289	303
Cleveland	6	10	0	,375	335	393
Cincinnati	2	14	0	,125	279	420

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Houston	10	6	0	,625	378	385
x-Tennessee	9	7	0	,563	402	331
Indianapolis	7	9	0	,438	361	373
Jacksonville	6	10	0	,375	300	397

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Kansas City	12	4	0	,750	451	308
Denver	7	9	0	,438	282	316
Oakland	7	9	0	,438	313	419
L.A. Chargers	5	11	0	,313	337	345

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Philadelphie	9	7	0	,563	385	354
Dallas	8	8	0	,500	434	321
N.Y. Giants	4	12	0	,250	341	451
Washington	3	13	0	,188	266	435

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Green Bay	13	3	0	,813	376	313
x-Minnesota	10	6	0	,625	407	303
Chicago	8	8	0	,500	280	298
Detroit	3	12	1	,219	341	423

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-La N.-Orléans	13	3	0	,813	458	341
Atlanta	7	9	0	,438	381	399
Tampa Bay	7	9	0	,438	458	449
Caroline	5	11	0	,313	340	470

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-San Francisco	13	3	0	,813	479	310
x-Seattle	11	5	0	,688	405	398
L.A. Rams	9	7	0	,563	394	364
Arizona	5	10	1	,344	361	442

1er TOUR ÉLIMINATOIRE
Samedi 4 janvier
Buffalo 19 Houston 22 (P)
Tennessee 20 Nouvelle-Angleterre 13
Dimanche 5 janvier
Minneosta 26 Nouvelle-Orléans 20 (P)
Seattle 17 Philadelphie 9
FINALES DE DE DIVISIONS
Samedi 11 janvier
Minnesota à San Francisco, 16h35
Tennessee à Baltimore, 20h15
Dimanche 12 janvier
Houston à Kansas City, 15h05
Seattle à Green Bay, 18h40

BOWLS - NCAA

Lundi 13 janvier
Championnat national
Clemson (3) c. LSU (1), 20h (en Nouvelle-Orléans)

HOCKEY

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lévis	27	17	8	2	0	101	68	52
Jonquière	28	16	9	2	1	82	79	50
St-François	27	15	8	1	3	118	84	48
Trois-Rivières	28	15	9	2	2	79	59	48
Notre-Dame	28	5	21	1	1	72	123	15

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	28	22	5	0	1	103	58	64
Châteauguay	28	15	10	1	2	115	105	45
Lac-St-Louis	27	14	9	1	3	103

Enfin de nouveaux proprios

Gary Stern et Sid Spiegel, deux hommes d'affaires de Toronto, se portent acquéreurs des Alouettes

FRÉDÉRIC DAIGLE
La Presse canadienne

MONTRÉAL — À la fin novembre, ils ne savaient pas que les Alouettes étaient à vendre. Le 6 janvier, Gary Stern est venu rencontrer les médias montréalais – sans son partenaire Sid Spiegel – pour amorcer ce que le commissaire de la Ligue canadienne Randy Ambrosie a qualifié de « nouvelle ère » pour les Alouettes.

« Je regardais la Coupe Grey dans mon sous-sol, comme je le fais chaque année, avec quelques amis, dont Sid, mon beau-père, et Dale Lastman, qui est le gouverneur des Argonauts, mon meilleur ami dans la vie. Il m'a demandé si je savais que les Alouettes étaient à vendre. Quand j'ai répondu que non, il m'a demandé si cela m'intéressait et j'ai dit oui. Sid m'a demandé si j'étais certain. Quand je lui ai répondu par l'affirmative, il a dit qu'il était intéressé aussi. »

« Dale a appelé Randy (Ambrosie). Le lendemain, Randy était dans mon bureau et c'est arrivé ! »

Ce dénouement met ainsi fin à une saga qui dure depuis mai dernier, quand Robert et Andrew Wetenhall ont remis les rênes de l'équipe à la LCF. Plusieurs candidats et groupes intéressés se sont manifestés, mais aucune transaction n'a pu être conclue, même si Ambrosie a en quelques occasions fait mention qu'une vente était imminente.

Stern et Spiegel, deux entrepreneurs torontois dans le domaine de l'acier, sont donc les nouveaux propriétaires de la concession, sans toutefois préciser dans quelles proportions. L'entreprise S et S Sportsco, détenue par les deux hommes, est la nouvelle identité corporative qui est officiellement propriétaire de l'équipe.

Spiegel, âgé de 89 ans, est le fondateur et président du conseil d'administration de Crawford Steel, société privée qu'il a fondée en 1944. Pour des raisons familiales, il n'a pas pu rencontrer les médias montréalais en même temps que son gendre.

Stern, qui est âgé de 65 ans, est quant à lui le chef de la direction de la compagnie. Leurs investissements antérieurs au Québec comprennent des aciéries à Longueuil et Rouyn-Noranda et des propriétés immobilières. La fortune des deux hommes serait de plus d'un milliard de dollars.

« Ils sont les partenaires parfaits pour les autres formations de la LCF, a affirmé Bob Young, le propriétaire des Tiger-Cats de Hamilton, sur place pour cette annonce. Ils ont les ressources pour faire de ce club un succès. »

Stern a affirmé que les deux hommes, qui en sont à leurs premières armes dans le sport professionnel, sont partisans de la LCF « depuis toujours ».

« Cette opportunité est un rêve pour moi. Sid et moi n'allons pas décevoir les partisans de l'équipe au Québec. [...] Nous voyons cela comme un défi et qui survient au bon moment de nos vies. Nous croyons sincèrement que nous allons rendre tous les partisans de football de la province très fiers des Alouettes. »

LE FAIT FRANÇAIS

Stern agira comme gouverneur du club. Son agenda est fort chargé pour les prochaines semaines, voire les prochains jours : il a indiqué qu'un nouveau président et un nouveau directeur général pourraient être nommés aussi rapidement que d'ici vendredi.

« Mais ne m'en tenez pas rigueur si on le fait la semaine prochaine », a-t-il ajouté à la blague.

Stern a précisé qu'il ne restait plus qu'un candidat à la présidence à rencontrer avant que l'organisation n'arrête son choix pour les deux postes.

« Peu importe qui sont les deux personnes choisies, l'organisation sera entre bonnes mains », précisant que le président du club sera bilingue, après avoir initialement déclaré que « la connaissance du français serait grandement considérée ».

« Le prochain président des Alouettes parlera couramment le français », a-t-il ajouté plus tard.

Les dossiers du complexe d'entraînement de l'équipe et des installations administratives du club ont aussi refait surface, des dossiers que Stern a promis de régler rapidement.

« Je vous promets une organisation de première classe, a-t-il dit. Cela inclut de meilleures installations d'entraînement, d'avoir un vrai domicile. Mais ça ne fait que trois semaines que nous sommes à bord : j'ai besoin de temps. Nous sommes ici pour longtemps et nous savons qu'il faut apporter plusieurs améliorations à ce club de football. »

DES PROFITS VISÉS À MOYEN TERME

L'entrée en scène de Stern et de Spiegel en tant que propriétaires des Alouettes est très surprenante étant donné que les frères Jeffrey et Peter Lenkov – originaire de Montréal et vivant désormais à Los Angeles – ont longtemps été pressentis comme les plus sérieux candidats dans ce dossier. La société Claridge, une société d'investissement privé ayant son siège social à Montréal, aurait également envisagé de s'associer aux Lenkov en tant que copropriétaires du club.

Mais les frères Lenkov et leurs partenaires se sont finalement désistés. Vendredi dernier, la ligue a annoncé que Patrick Boivin n'était plus le président des Alouettes, un indice que le dossier de la vente de l'équipe avait pris une nouvelle tournure. Le père de Boivin, Pierre, est président et chef de la direction de Claridge.

Le commissaire Ambrosie a indiqué que Boivin avait été écarté afin que les nouveaux propriétaires puissent mettre leur personnel en place et que cette organisation avait besoin de renouveau. Ambrosie a toutefois pris soin de louanger son travail à la tête du club.

Stern est bien au fait des difficultés financières rencontrées par les Alouettes au cours des dernières années, mais il est persuadé que la situation du club peut être améliorée dans un avenir rapproché.

« Nous sommes de bons hommes d'affaires. Nous n'avons pas acheté l'équipe en pensant retirer des profits dès cette année. Mais Sid Spiegel est un visionnaire et la LCF est ici depuis plus de 100 ans. Elle est en croissance. [...] Oui, l'équipe a perdu beaucoup d'argent. Mais nous croyons en son potentiel. Ce club est maintenant bien financé. Ne reste plus qu'à trouver un bon président et un bon DG pour le gérer. »

« Nous savons que ce ne sera pas notre entreprise la plus profitable. Nous croyons toutefois qu'il est possible de ne pas perdre de l'argent et de retirer beaucoup de plaisir en opérant ce club. [...] Ce sera une grande organisation dans quelques années. »

UN NOUVEAU STADE ?

Les nouveaux propriétaires n'ont jamais visité le stade Percival-Molson, où l'équipe joue ses matchs locaux. S'il n'est pas fermé à l'idée de bâtir un nouveau stade au centre-ville, Stern semble vouloir d'abord rentabiliser du mieux possible son domicile actuel.

« Devrais-je bâtir un nouveau stade alors que nous ne sommes pas encore capables de remplir celui que nous avons actuellement ? Si c'est payant, nous le ferons. »

Au moment de présenter son projet de nouveau stade de baseball à l'Office de consultation publique de Montréal, Stephen Bronfman avait évoqué la possibilité que les Alouettes y disputent leurs matchs locaux. Pour Bronfman, cette option est toujours sur la table.

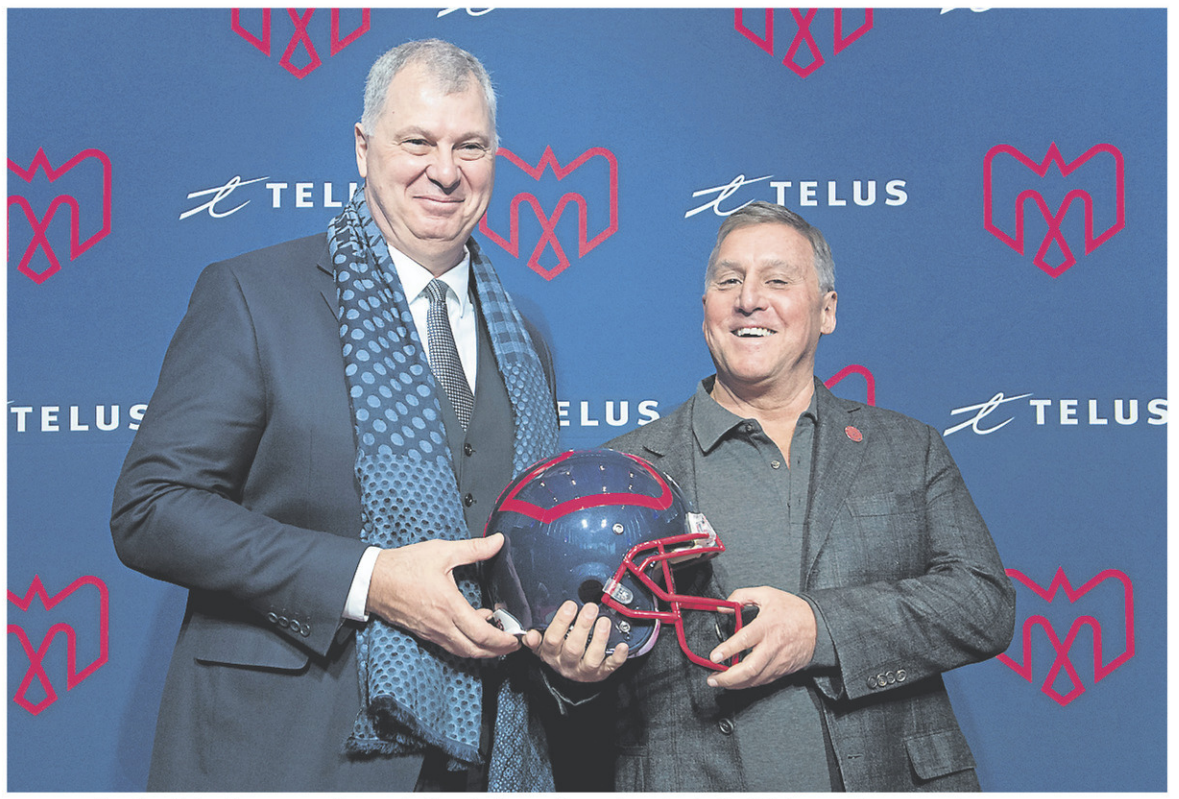

Le commissaire de la Ligue canadienne de football, Randy Ambrosie, était visiblement heureux d'annoncer une « nouvelle ère » pour les Alouettes alors qu'il a présenté Gary Stern, l'un des nouveaux propriétaires de l'équipe, lundi, aux médias montréalais. — PHOTO PC, GRAHAM HUGHES

LA NFL EN BREF

ENTRAÎNEUR-CHEF

Les Cowboys auraient choisi Mike McCarthy

Les Cowboys de Dallas auraient conclu une entente avec Mike McCarthy, ce qui signifie que l'ancien entraîneur-chef des Packers de Green Bay succéderait à Jason Garrett. L'information a été obtenue auprès d'une source bien informée qui a parlé sous le couvert de l'anonymat. Les Cowboys ont interviewé McCarthy en fin de semaine avant même d'annoncer que Garrett ne serait pas de retour la saison prochaine. Le contrat de Garrett est arrivé à échéance après une saison décisive qui s'est terminée alors que l'équipe a raté les éliminatoires pour la sixième fois à ses neuf saisons complètes aux commandes. McCarthy, âgé de 56 ans, a remporté un Super Bowl avec les Packers sur le terrain des Cowboys il y a neuf ans. Les Packers ont pris part aux éliminatoires à neuf occasions à ses 13 années à la barre de l'équipe. **ASSOCIATED PRESS**

LOUIS-PHILIPPE SIMARD SE JOINT AUX MARQUIS

De la France à Jonquière pour devenir pompier

SAMUEL DUCHAINE
sduchaine@lequotidien.com

Après une saison et demie en France, le hockeyeur originaire de Mashteuiatsh Louis-Philippe Simard est de retour dans la région pour jouer avec les Marquis de Jonquière, mais surtout afin de poursuivre son rêve de devenir pompier.

Avec déjà trois matchs derrière la cravate avec les Marquis, le Jeannois a récolté une passe et son arrivée coïncide avec le retour des succès pour la troupe de Bob Desjardins.

C'est en 2018 que Louis-Philippe Simard décide de quitter le Québec pour poursuivre sa carrière au hockey professionnel en Europe. Celui qui a évolué deux saisons avec les Saguenéens de Chicoutimi connaît beaucoup de succès avec les Dogs de Cholet en deuxième division française.

À sa première saison, il évolue au centre du troisième trio et amasse 16 points, dont neuf buts, en 26 rencontres. Son équipe est éliminée en première ronde éliminatoire. Simard dispute les cinq rencontres et récolte trois points. Après une réflexion, il décide de poursuivre l'expérience pour une deuxième saison. Il connaît un début de campagne extraordinaire avec 17 points en seulement 15 parties, mais le jeune homme de 22 ans s'ennuie loin des siens.

« Honnêtement, ç'a été une belle expérience et je suis content de l'avoir fait. Au point de vue du hockey, tout allait bien. J'avais beaucoup de temps de glace et la confiance des entraîneurs. Ce n'était pas une décision du côté du sport. C'était une décision personnelle. Je m'ennuyais de ma famille et je n'étais plus heureux là-bas. Quant à ça, je préférais revenir ici, d'autant plus que la porte des Marquis était ouverte. Je suis très heureux d'être revenu. Je n'ai aucun regret », confie le numéro 34 des Marquis.

En plus de se rapprocher de sa famille, Louis-Philippe aimerait bien devenir pompier. « Pour l'instant, ce n'est pas possible, mais je vais faire les tests physiques pour l'an prochain. En même temps, j'ai peut-être l'occasion d'être pompier volontaire chez moi à Mashteuiatsh. Ce n'est pas encore fait, mais si j'ai la chance de le faire, ce serait très intéressant. C'est ce que je veux faire de ma vie plus tard. »

Au moment de quitter la France, c'est lui-même qui a demandé à son agent de contacter les Marquis afin de voir si Bob Desjardins avait besoin de ses services.

« Ça faisait peut-être un mois qu'on avait des pourparlers. Bob m'a donné la chance de me faire valoir un match et ça s'est bien passé. Maintenant, j'y vais un match à la fois », raconte Louis-Philippe Simard.

Il a vite compris que le style de jeu était très différent, mais est confiant pour la suite des choses. « C'est un jeu beaucoup plus physique, mais c'est juste un petit moment d'adaptation et ça va bien aller. »

Il se voit comme un joueur polyvalent qui peut aider l'équipe dans plusieurs situations. « Je peux apporter beaucoup de vitesse à l'équipe. Je suis polyvalent et c'est à moi de prendre les minutes qu'on me donne pour bien me faire valoir et aider l'équipe du mieux que je peux. »

Bien qu'il ne connaît pas son avenir, il aimerait bien poursuivre sa carrière de hockeyeur si l'école lui permet de le faire. « Pour moi, c'est une option. Je vais voir avec l'école et si les Marquis ont toujours de l'intérêt. Je vais y aller une étape à la fois. La première, c'est de bien terminer la saison avec les Marquis et d'aller le plus loin possible. »

Louis-Philippe Simard a choisi de revenir au Québec après un an et demi en France pour des raisons personnelles, dont la famille et le souhait de devenir pompier. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

Ténika et ses amies ont été chahutées par des femmes de l'équipe adverse pendant la partie. — PHOTO COURTOISIE, DAVE CONDO

TOURNOI AMICAL DE PASPÉBIAC

Victimes de propos racistes

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

GESGAPEGIAG — Des joueurs de hockey et des enfants autochtones de Gesgapegiag ont été victimes de remarques racistes samedi soir lors d'un match opposant les Chiefs, l'équipe de la communauté mi'gmaq gaspésienne, et les Goons de Chandler, lors du Tournoi amical adulte tenu en fin de semaine à l'aréna de Paspébiac.

Dave Condo, un policier de 26 ans travaillant à Gesgapegiag et jouant pour les Chiefs, dénonce la situation, d'autant plus qu'il a entendu des propos désobligeants de ses adversaires après le match. Il avait aussi assisté à un incident lors du match quand son coéquipier, John Mallette Junior, a été ciblé par un adversaire.

« Il a arrêté de jouer, comme s'il avait reçu un coup. C'était derrière le filet. Dans le vestiaire, entre les périodes, on lui a demandé ce qui était arrivé et il a dit qu'un joueur de Chandler l'avait traité de "criss d'Indien". Je suis allé voir l'arbitre pour lui dire que des propos racistes avaient été faits, qu'on était en 2020 et que ça n'avait pas sa place. J'étais sûr et certain que ça allait virer à la merde si rien n'était fait. Les arbitres ont dit qu'ils donneraient une pénalité s'ils entendaient [d'autres remarques racistes] », assure M. Condo.

Dans les estrades, les jeunes filles de Pamela Boisvert, dont le père, Tony Martin, jouait également pour les Chiefs, ont été chahutées par des femmes dans l'assistance chaque fois qu'elles hissaient le drapeau de l'équipe.

À la fin de la partie, Ténika, l'une des jeunes filles, est descendue des estrades afin d'attendre son père. Elle est revenue vers sa mère en disant qu'une femme lui avait dit que les « hostie d'Indiens ne devraient même pas jouer ».

Il y a eu un peu de bousculade sur la glace à la fin de la partie, après la poignée de main, et les insultes ont repris une fois les équipes au vestiaire.

Dave Condo a entendu l'équipe de Chandler crier : « Les Indiens, les Indiens » dans leur vestiaire. « Je suis allé les voir pour leur dire : "C'est quoi, votre problème ? Nous sommes en 2020. Ça ne se dit pas." […] Ce genre d'incident, je l'ai vécu en maudit, quand j'étais jeune. Je pensais avoir trouvé la bonne manière de me protéger de ça, avec les années. Maintenant, mon garçon de 7 ans me dit : "Je ne veux plus venir te voir jouer." La police ne peut rien faire avec ça parce que ce n'est pas criminel. C'est une question de droits de la personne. Mon but, ce n'est pas de faire chier le monde. Mon but, c'est de sensibiliser le monde et convaincre les gens que ce devrait être tolérance zéro dans les arénas », assure M. Condo.

MÊME SI KOVALCHUK AMASSE UN POINT

La glissade du CH se poursuit

ALEXIS BÉLANGER-CHAMPAGNE
Presse canadienne

MONTRÉAL — L'attaque du Canadien n'a pas retrouvé tout son mordant malgré l'entrée en scène d'Ilya Kovalchuk, lundi soir, au Centre Bell, et la formation montréalaise a encaissé un sixième revers de suite, 3-2 face aux Jets de Winnipeg.

Kovalchuk a été embauché en désespoir de cause par le Tricolore, vendredi dernier, puisque cinq attaquants se retrouvent déjà à l'infirmerie.

Le vétéran âgé de 36 ans a évolué sur le premier trio à la droite de Tomas Tatar et Phillip Danault. Il a joué avec énergie, utilisant son gabarit imposant le long des rampes, et a obtenu quelques occasions de marquer. Il a même obtenu une aide, mais le Canadien a poursuivi sa glissade.

Le Tricolore a marqué seulement six buts à ses quatre dernières rencontres.

Nikolaj Ehlers a amassé un but et une aide, tandis que Josh Morrissey et Andrew Copp ont aussi touché la cible pour les Jets (23-16-4). Blake Wheeler a récolté deux aides et Connor Hellebuyck a effectué 29 arrêts.

Ben Chiarot a réussi un doublé pour le Canadien (18-18-7), qui a amassé un seul point à ses six dernières sorties (0-5-1). Tatar a amassé deux aides et Carey Price a repoussé 24 lancers.

La première période a été plutôt tranquille, même si Price a dû se signaler à quelques reprises. Price a notamment frustré Kyle Connor et Mathieu Perreault lors d'un avantage numérique des visiteurs.

Kovalchuk a obtenu une première belle occasion, mais il a opté pour un tir qui a été arrêté facilement par Hellebuyck, à la place de faire la passe à Chiarot, qui avait beaucoup d'espace à sa gauche.

Les Jets ont finalement ouvert la marque après 1 : 32 de jeu en deuxième période. Morrissey a tiré de la pointe et la rondelle s'est faufilé à travers la circulation jusque dans le filet.

Le Canadien a déployé son unité d'avantage numérique une première fois quelques instants plus tard, mais ce sont les Jets qui ont touché la cible. Les visiteurs ont attaqué à deux contre zéro après un revirement de Nick Suzuki et Ehlers a complété la manœuvre.

Ilya Kovalchuk (17) a joué avec énergie, utilisant son gabarit imposant le long des rampes. Il a même obtenu une aide. — PHOTO PC, GRAHAM HUGHES

Le Tricolore a répliqué à 11 : 03. Chiarot a fait bouger les cordages contre son ancienne équipe grâce à un puissant lancer frappé. Kovalchuk a commencé la séquence en coinçant les Jets dans leur territoire.

Price a sauvé les meubles pour le Canadien en fin de période, réussissant un arrêt spectaculaire contre Connor lors d'une attaque à deux contre un.

Tatar a mis la table de manière presque parfaite pour Kovalchuk deux fois tôt en troisième période. La rondelle a toutefois bondi par-dessus le bâton du Russe la première fois. Kovalchuk s'est buté à Hellebuyck la deuxième fois.

Copp a creusé l'écart avec 9 : 44 à faire. Il s'est échappé après que le défenseur du Canadien Cale Fleury eut perdu le contrôle du disque à la ligne bleue des Jets et son tir s'est faufilé à travers l'équipement de Price.

Chiarot a redonné espoir aux partisans du Tricolore avec 8 : 13 à faire. Cependant, le Canadien a été incapable de profiter d'un avantage numérique en fin de rencontre et n'a pu compléter la remontée.

Par ailleurs, le défenseur Christian Folin a été rétrogradé au sein du Rocket de Laval, dans la Ligue américaine de hockey, en début d'après-midi. Folin avait été soumis au ballottage dimanche et n'a pas été réclamé par une autre équipe de la LNH.

Le Canadien sera de retour en action dès mardi, quand il rendra visite aux Red Wings de Détroit.

EN BREF

Samuel Girard se distingue

Le Robervalois Samuel Girard a commencé l'année en force dans la Ligue nationale de hockey. Le défenseur de 21 ans de l'Avalanche du Colorado a été choisi joueur défensif de la semaine du 31 décembre 2019 au 5 janvier 2020. La Tornade jeannoise a en effet amassé huit points en trois matchs. Girard se distingue aussi parce qu'il a récolté plus d'un point par rencontre. Le 31 décembre, Girard a été utilisé pendant 21min55 et en a profité pour récolter deux passes malgré une défaite de 7-4 aux mains des Jets de Winnipeg. Le 2 janvier, contre les Blues de Saint-Louis, il a récolté quatre passes dans une victoire de 7-3 de l'Avalanche. Utilisé pendant 20min11, Girard a mérité la deuxième étoile de la rencontre. Enfin, le 4 janvier, le Robervalois a ajouté deux autres mentions d'aide à sa fiche dans une victoire de 5-2 de l'Avalanche contre les Devils du New Jersey. De plus, ses deux passes ont contribué au tour du chapeau signé par son coéquipier Mikko Rantanen (son 2e en carrière). Encore là, Girard a été utilisé pendant plus de 20 minutes (20min23). Il tentait de poursuivre sur sa lancée, lundi soir, alors que l'Avalanche rendait visite aux Islanders de New York, mais ces derniers l'ont emporté 1-0. **JOHANNE SAINT-PIERRE**

TOURNOI DE HOCKEY ATOME DE CHICOUTIMI

La 28e édition prend son envol

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

La 28e édition du Tournoi provincial de hockey atome de Chicoutimi a pris son envol, lundi, à l'aréna Marina-Larouche du secteur nord de Chicoutimi. D'ici dimanche, 43 équipes, dont 13 de l'extérieur, s'affronteront dans les catégories A, B et AA.

« Le tournoi se poursuit jusqu'à dimanche. Les premières finales seront disputées à compter de 13 h et ça se poursuivra jusqu'à 16 h 30 », a indiqué Hugues Rochette, président de l'événement pour une deuxième année de suite. Ce dernier peut compter sur une soixantaine de bénévoles et tous les profits sont versés au Hockey mineur de Saguenay.

« On fait vraiment cela pour les jeunes qui jouent au hockey », ajoute celui qui œuvre depuis 14 ans au sein de l'organisation du tournoi.

Pour ce qui est des résultats de lundi, dans l'atome AA, le match d'ouverture a opposé les Sag's 3 de Saguenay aux Sabres de Roberval. Les Sag's 3 n'ont pas fait de cadeau à la visite, l'emportant 8-3. Jacob Bolduc a signé un tour du chapeau tandis qu'Isaac Déry a marqué deux buts et récolté une passe dans la victoire des locaux. Dans l'autre rencontre au programme, les Sag's 1 se sont imposés 6-2 contre les Sag's 4 grâce, entre autres, à une prestation de deux buts et une passe de Madison Bouchard.

Dans la classe A, l'Extrême de Saguenay a blanchi les Orioles de Saguenay 3-0. Les Dynamos de Saguenay 3 ont réservé le même sort par le même pointage aux Citadins de Saguenay. Les Marquis de Saguenay se sont imposés 4-1 face aux Couguars de Saguenay. Alexim Larouche a réussi un doublé pour les vainqueurs.

Dans la classe B, l'Extrême de Saguenay a doublé les Citadins de Saguenay 2-1. Dans l'autre rencontre, les Couguars de Saguenay ont arraché une victoire de 1-0 aux Orioles de Saguenay. Les matchs reprennent mardi, à 16 h 30, toujours à l'aréna Marina Larouche.

Le gardien des Sabres de Roberval n'a pas chômé, lundi soir, lors du match d'ouverture de la 28e édition du Tournoi provincial atome présenté à l'aréna Marina-Larouche de Chicoutimi, secteur nord. Les Sag's 3 se sont imposés 8-3 contre les Robervalois. Le tournoi reprend mardi, à compter de 16 h 30. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Le Mondial junior, la fête du hockey

PHIL DESGAGNÉ
CHRONIQUE
p.desgagne@hotmail.ca

Chaque année, à la période des Fêtes, ce qui retient l'attention des amateurs de hockey, c'est le Championnat du monde de hockey junior. Hockey Canada investit beaucoup d'énergie et d'argent pour que le pays soit bien représenté à ce championnat. Car la formation canadienne est toujours considérée parmi les favorites du tournoi. Je dirais même qu'elle est condamnée à gagner la fameuse médaille d'or. D'ailleurs, depuis quelques années, il y a plusieurs prétendants pour mettre la main sur les grands honneurs. Je dirai que si le Canada est condamné à gagner la médaille d'or, depuis quelques années, la Russie et les États-Unis sont dans la même situation.

Au Canada, on choisit presque qu'un an à l'avance les entraîneurs qui vont diriger la formation de l'Unifolié. En plus, il faut faire la demande à Hockey Canada pour faire partie de la liste des candidats qui seront considérés susceptibles de diriger la formation. À ce que je sache, l'entraîneur-chef des Saguenéens, Yanick Jean, par exemple, n'a jamais fait cette demande et il n'a donc jamais été choisi.

Durant la saison estivale, il y a un camp d'entraînement où on invite une quarantaine de joueurs de la Ligue canadienne de hockey (LCH). Puis, durant les mois de septembre à novembre, un dépisteur nommé par Hockey Canada suit le rendement de ces joueurs. Si bien qu'à la fin novembre, une trentaine des 40 joueurs invités doivent se présenter à un minicamp pour former l'équipe de 23 joueurs qui représentera le Canada au Mondial junior.

Cette équipe est régulièrement composée de joueurs de 18 et 19 ans et, exceptionnellement, de joueurs de 17 ans. On peut parler ici de certains jeunes prodiges comme Crosby, Lafrenière et quelques autres. Le championnat se déroule deux années sur trois au Canada, car c'est très payant pour les organisateurs de jouer ce tournoi ici, au Canada. En plus, les droits de télé appartiennent à deux réseaux canadiens, soit RDS et TSN.

J'ai eu l'occasion, en 2014, d'assister à ce championnat du monde à Malmö, en Suède. À ma grande surprise, j'ai été impressionné par le nombre de spectateurs canadiens sur place. On parlait de 50 à 60 % de la foule ! Cette année, en République tchèque, c'était le même phénomène. De plus, régulièrement, lors de ce championnat, on aménage même à l'intérieur de l'aréna un restaurant exclusivement pour les Canadiens, ainsi qu'un bar. C'est un peu ce que j'avais vu à Malmö il y a quelques années.

Cette année, l'équipe canadienne n'était pas nécessairement la favorite de ce tournoi, car plusieurs de ses joueurs qui pouvaient y participer étaient dans la Ligue nationale de hockey (LNH). Exemple : Noah Dobson, qui aurait été un élément important pour aider l'équipe canadienne à gagner cette fameuse médaille d'or.

Pour les Saguenéens et leurs partisans, deux joueurs évoluaient avec l'équipe canadienne, soit Raphaël Lavoie et Dawson Mercer, qui se joindront aux Sags au cours des prochains jours. Ces derniers avaient un rôle moins important qu'un Alexis Lafrenière, mais de revenir au Canada avec une belle médaille d'or au cou, comme l'a fait l'équipe canadienne en signant une belle victoire en finale contre la Russie dimanche, ce sera un souvenir qu'ils conserveront toute leur vie et une belle expérience également. Soulignons enfin que le natif de Chicoutimi Olivier Rodrigue était sur place comme troisième gardien, mais il n'a malheureusement pas été utilisé durant le tournoi.

Même s'il a complètement délaissé le hockey depuis quelques années, Jean-Marc Richard était très heureux que les Sags lui rendent cet hommage.
— ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Vendredi dernier avait lieu le retrait du chandail #6 de Jean-Marc Richard.
— ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

JEAN-MARC RICHARD

J'ai assisté vendredi dernier au retrait du chandail #6 de Jean-Marc Richard. Je n'avais plus revu Jean-Marc depuis qu'il avait quitté les Saguenéens il y a plusieurs années. J'ai pu discuter longuement avec lui avant la partie. Il n'a vraiment pas changé. Toujours aussi réservé et sympathique. Et même s'il a complètement délaissé le hockey depuis quelques années, il était très heureux que les Sags lui rendent cet hommage, pleinement mérité d'ailleurs. Il m'a rappelé que les discours n'étaient pas nécessairement son dada. De fait, son discours n'a duré que trois minutes durant la cérémonie. Il a tenu parole.

C'était aussi l'occasion de retrouvailles pour d'anciens joueurs des Saguenéens. Ils étaient une dizaine au total, parmi lesquels René L'Écuyer, qui nous a rappelé de bons souvenirs. Il était le joueur impliqué dans la transaction permettant d'amener Stéphane Richer à Chicoutimi. Richer appartenait à Granby. L'Écuyer ne voulait pas quitter les Saguenéens et la direction de l'équipe avait dû le convaincre en lui donnant une certaine somme d'argent afin qu'il accepte d'aller jouer à Granby. Cela dit, ç'a été une très belle cérémonie que celle du retrait du chandail #6, tout en étant très sobre, comme le souhaitait Jean-Marc.

SAGS ET MARQUIS

Les Saguenéens ont connu un très bon week-end avec deux belles victoires. Ils sont dans la course pour demeurer premiers au classement de leur conférence, avec quatre points de priorité sur Moncton, ainsi qu'au classement général, à seulement deux petits points de Sherbrooke. Ce sera donc intéressant de surveiller cette lutte à trois entre Moncton, Chicoutimi et Sherbrooke. Une course à finir entre ces trois formations !

Un beau bravo également aux Marquis de Jonquière, qui ont bien débuté l'année 2020 avec trois points sur une possibilité de quatre, en fin de semaine, et ce, malgré l'absence de joueurs importants. La confiance était là et les résultats sont venus. La situation semble vouloir se replacer sur la bonne voie pour la formation jonquiéroise de la Ligue nord-américaine de hockey (LNAH). Les victoires et les points au classement sont certainement le meilleur remède.

POINTES DE PLUME

• Dans les dernières heures de la période des transactions, les Saguenéens ont également donné un choix de 2e ronde 2020 au Titan d'Acadie-Bathurst en retour d'un choix de 2e ronde de 2021. Ils ont aussi troqué deux choix de 4e tour en 2020 aux Cataractes de Shawinigan en retour d'un choix de 2e tour 2020. « Ce sont des clauses spéciales de transactions antérieures qui se complètent », a expliqué Yanick Jean...

• Le nouveau gardien des Sags, Carmine-Anthony Pagliarulo, a pu être mis à l'épreuve par ses nouveaux coéquipiers lors de l'entraînement tenu lundi en après-midi. Avant les Fêtes, Pagliarulo s'est retrouvé sous le protocole de commotion cérébrale après avoir reçu un tir sur le masque durant un entraînement. Lundi, il a paru en pleine forme et d'excellente humeur...

• Par mesure de sécurité, les Saguenéens ont tout de même fait l'acquisition du gardien affilié Tyriq Outen, 19 ans, qui appartenait au Titan d'Acadie-Bathurst. En retour, ils ont donné un choix de 10e ronde de 2022. Le cerbère ne viendra pas à Saguenay, sauf si les Sags en ont besoin pour une longue période...

• Le joueur de centre William Champagne a été soumis au ballottage. Une séance de sélection aura lieu mardi matin, à compter de 10 h, et s'il est réclamé, sa nouvelle équipe devra lui offrir un contrat junior majeur. En 25 matchs avec les Saguenéens, le #86 a cumulé un but, trois passes et un différentiel de +4...

• L'ancien des Élites midget AAA de Jonquière Charles-Édouard Drouin est passé des Voltigeurs de Drummondville aux Huskies de Rouyn-Noranda en retour d'un choix de 4e tour en 2022... JOHANNE SAINT-PIERRE

Départs et arrivées

(JSTP) — Le visage des Saguenéens de Chicoutimi a changé, à l'issue de la période des transactions qui s'est terminée lundi midi. Voici les joueurs qui ont été échangés et ceux qui ont été obtenus:

Départs

• Théo Rochette, centre, 17 ans, au Remparts de Québec

• William Dufour, ailier droit, 17 ans, aux Voltigeurs de Drummondville

• Ethan Crossman, ailier gauche, 20 ans, aux Islanders de Charlottetown

• Daniel Moody, gardien de but, 20 ans, au Drakkar de Baie-Comeau

Arrivées

• Félix Bibeau, centre, 20 ans, des Remparts de Québec

• C.-Anthony Pagliarulo, gardien de but, 19 ans, des Remparts de Québec

• Dawson Mercer, ailier droit, 18 ans, des Voltigeurs de Drummondville

• Raphaël Lavoie, centre et ailier droit, 19 ans, des Mooseheads d'Halifax

• Patrick Kyte, défenseur, 20 ans, des Mooseheads d'Halifax

• Karl Boudrias, défenseur, 19 ans, des Foreurs de Val-d'Or

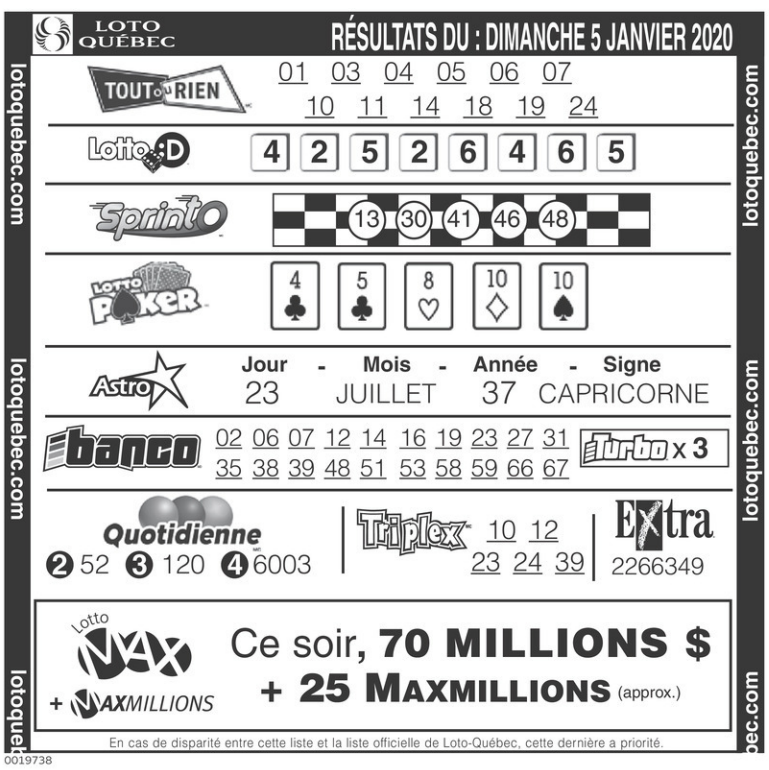

FIN DE LA PÉRIODE DES TRANSACTIONS

Le plein de talent et

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Les Saguenéens de Chicoutimi ont profité de la période des transactions qui a pris fin lundi, à midi, pour consolider leurs troupes à l'attaque et à la défensive. Si l'acquisition des attaquants Dawson Mercer (Drummondville) et Raphaël Lavoie (Halifax) était un secret de Polichinelle, le directeur général et entraîneur-chef Yanick Jean a toutefois ajouté de l'expérience à la ligne bleue en obtenant les services de Karl Boudrias (Val-d'Or).

En point de presse, peu afin la fin des transactions, Yanick Jean s'est dit satisfait des échanges effectués. Outre le talent, le DG a misé sur des joueurs disposant d'un bon bagage d'expérience dont ils pourront faire profiter les plus jeunes dans cette course aux grands honneurs.

« Nous avons ajouté ce matin (lundi) Dawson Mercer des Voltigeurs de Drummondville et Raphaël Lavoie des Mooseheads d'Halifax, qui viennent de gagner la médaille d'or au Championnat du monde junior en fin de semaine, ainsi que Karl Boudrias, un défenseur de 19 ans des Foreurs de Val-d'Or », a-t-il indiqué. Lavoie et Boudrias seront du voyage dans les Maritimes, en fin de semaine, mais il restait encore à confirmer la présence de Mercer.

« Dans le cas de Boudrias, on aimait beaucoup notre groupe de défenseurs, mais on considérait qu'en séries éliminatoires et dans une course comme celle où on se dirige en deuxième moitié de saison, on tombait peut-être avec (une défensive) mince si on avait des blessés. On l'a vu en première moitié de saison ; il y a toujours des blessures. Donc, ça sécurise notre brigade défensive. Boudrias, c'est un joueur qui jouait beaucoup de minutes à Val-d'Or depuis le début de la saison. Il a un très bon coup de patin et il va être bon sur notre glace dans les deux sens de la patinoire ».

En retour de Boudrias, les Saguenéens ont cédé aux Foreurs leur 5e choix de 2020, le 4e choix de 2021 et les 2e, 3e et 5e choix de 2022.

Lavoie, un attaquant de 6'4 et 198 livres, a récolté 44 points, dont 18 buts, en 30 parties avec les Mooseheads. Il affrontera d'ailleurs son ancienne équipe vendredi, à Halifax.

« Raphaël Lavoie est l'un des meilleurs attaquants de 19 ans de la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ) et il pourra nous apporter beaucoup d'offensive et de profondeur dans plusieurs aspects de notre jeu en deuxième moitié de saison », a soutenu Yanick Jean.

L'an dernier en séries éliminatoires, Lavoie avait obtenu 32 points en 23 matchs, dont 20 buts. En retour, les Saguenéens cèdent aux Mooseheads le 1er choix de Charlottetown de 2020, le 2e choix de Sherbrooke 2020, le 2e choix de Chicoutimi 2021 et le 3e choix de Chicoutimi 2021.

DAWSON MERCER

Quant à Dawson Mercer, l'attaquant de 18 ans a été acquis des Voltigeurs, qui ont reçu, en retour, le choix de Rouyn-Noranda 2020, le 2e choix de Bathurst 2020, le 1er choix de Chicoutimi 2021, le 2e choix de Rouyn-Noranda 2021, le 1er choix de Drummondville 2022 ainsi que le 4e choix de Chicoutimi 2022.

« Ses qualités extraordinaires font de lui un leader important dans tous les aspects du match et pourront contribuer au succès de notre équipe », a indiqué Yanick Jean, au sujet de l'attaquant droitier de 6'0 et 178 livres, qui a obtenu 42 points en 26 matchs, dont 20 buts, avec Drummondville.

Les partisans des Sags pourront voir les trois nouveaux venus en action au centre Georges-Vézina le vendredi 17 janvier, lors du match contre les Cataractes de Shawinigan.

SIX NOUVEAUX

À l'issue de sa session la plus active de transactions en tant que DG, Yanick Jean a donc amélioré sa formation à toutes les positions. Évidemment, il a fallu qu'il se départisse de quelques bons éléments, même s'il avait fait provision de choix pour justement limiter les départs.

« On aimait beaucoup les joueurs qui sont avec nous et on voulait en donner le moins possible. C'est pourquoi on avait mis (autant de) choix en banque et donné des choix de repêchage pour l'obtention des six joueurs, soit le gardien Carmine-Anthony Pagliarulo, les défenseurs Patrick Kyte et Karl Boudrias, et les attaquants Félix Bibeau, Dawson Mercer et Raphaël Lavoie », souligne-t-il.

« On aimait beaucoup les joueurs qui sont avec nous et on voulait en donner le moins possible. C'est pourquoi on avait mis [autant de] choix en banque et donné des choix de repêchage pour l'obtention des six joueurs, soit le gardien Carmine-Anthony Pagliarulo, les défenseurs Patrick Kyte et Karl Boudrias, et les attaquants Félix Bibeau, Dawson Mercer et Raphaël Lavoie. »

— Yanick Jean

« Bibeau et Kyte, ce sont des joueurs qui sont allés en finale de la Coupe Memorial et de la ligue ou qui ont gagné la Coupe Memorial et le championnat de la ligue l'an dernier. Un peu la même chose à l'attaque pour Lavoie ainsi que pour Mercer, qui s'était rendu en demi-finale également. On ajoute beaucoup de talent et de profondeur à notre équipe, mais aussi beaucoup d'expérience avec des gars qui sont allés loin en séries éliminatoires dans le passé », explique Yanick Jean.

Ces mouvements de personnel sont incontournables pour les équipes qui aspirent aux grands honneurs, rappelle l'entraîneur des Bleus.

« Nos joueurs nous ont donné du gros hockey (jusqu'à maintenant) et ils nous ont forcé la main. Ils nous ont dit qu'ils voulaient connaître une bonne saison, qu'ils avaient à coeur l'organisation et qu'ils voulaient tout donner, rappelle Yanick Jean. On s'était donné le moyen de nos ambitions en mettant en banque des choix de repêchage dans les deux dernières saisons. On a donné beaucoup de choix pour améliorer notre équipe. Au bout du compte, il nous reste un choix de fin de deuxième ronde, qui est le choix compensatoire », a-t-il résumé.

d'expérience pour les Sags

Le directeur général et entraîneur-chef des Saguenéens de Chicoutimi, Yanick Jean, et le dépisteur en chef, Daniel Demers, ont été très actifs durant la période de transactions de la LHJMQ qui se terminait lundi midi. L'organisation a fait le plein de talent et d'expérience avec l'acquisition de trois attaquants, de deux défenseurs et d'un gardien. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

Hendrix Lapierre peut s'entraîner sans contacts

Bonne nouvelle pour les Saguenéens de Chicoutimi puisque l'attaquant Hendrix Lapierre est de retour avec l'équipe à temps plein et qu'il peut maintenant prendre part à l'entraînement, en évitant les contacts, bien sûr. Toutefois, pas question d'un possible retour au jeu avant au moins six à huit semaines.

Celui qui fait partie du top-10 des meilleurs espoirs du repêchage 2020 de la LNH est tenu à l'écart du jeu depuis le 21 novembre 2019, parce qu'il a été victime d'une commotion lors d'un match contre les Wildcats à Moncton. Le hic, c'est qu'il s'agissait de sa troisième en 10 mois.

« Hendrix a vu un neuropsychologue dans les derniers jours et il le reverra dans un mois. Si tout va comme prévu, il y aura possibilité d'un retour (au jeu) dans six ou huit semaines », a indiqué l'entraîneur-chef Yanick Jean.

D'ici là, Lapierre peut donc s'entraîner avec ses coéquipiers en arborant le chandail jaune. « Il s'agit de lui donner du temps pour une bonne remise en forme. Dans un mois, on va vraiment voir où on en est rendus lorsqu'il aura eu son prochain rendez-vous (avec le neurochirurgien) », a fait savoir le pilote des Saguenéens.

JOHANNE SAINT-PIERRE

Tenu à l'écart du jeu depuis le 21 novembre, Hendrix Lapierre peut maintenant prendre part aux entraînements. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

GARY STERN ET SID SPIEGEL
ENFIN DES PROPRIOS POUR LES ALOUETTES
30

facebook/LeQuotidienProgres
@lequotidien_cyb

TOUS LES SAMEDIS

leProgrès

Chroniques | Bières | Cinéma | Voyages | Cuisine | Arts | Vins | Toit & Moi | Jeux